

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALAND, Hervé - 05 57 92 81 21 herve.galand@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05 57 92 83 71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Sûreté/SUR" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02/07/15.
Personne remplacée :	CHAUSSERAY, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SÛRETE - DSAC/SUD-OUEST/SR/SUR

Sous l'autorité du chef de la division sûreté participe :

- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et assure le suivi de la mise en conformité ;
- à l'élaboration de la réglementation locale ;
- à l'organisation, pour les aérodromes de la DSAC/SO, de la coordination au niveau local avec l'autorité préfectorale et les services compétents de l'Etat (Comité Local de Sûreté, Comité Opérationnel de Sûreté) ;
- à la délivrance des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté ;
- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs ;
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aérodrome ;
- à la gestion des titres de circulation des aérodromes ;
- à la démarche qualité ;
- à la formation des personnels en matière de sûreté.

Profil - Qualification :

Compétences professionnelles :

- Très bonne connaissance des réglementations françaises, européennes et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mécanisme d'élaboration
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Capacité à effectuer des déplacements fréquents sur les aéroports de la DSAC/SO
- Maîtrise de la rédaction administrative
- Goût et aptitude pour la mise en oeuvre d'une démarche qualité

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode
- Goût et aptitude pour l'animation de réunions formelles et de groupes de travail
- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation
- Maîtrise de la langue anglaise

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BAILE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE AEROPORTS - DSAC/SUD-OUEST/SR/ANA/AER

- Audite les exploitants d'aérodromes dans les domaines de l'OPS services et hélistations
- participe à la surveillance continue des aérodromes
- participe au suivi de la certification aéroportuaire
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et contrôle son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans SIGNAL pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique
- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- peut assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
- ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

- \* Réglementation aéroportuaire européenne
- Connaître la réglementation en matière d'ops service  
Connaître le référentiel OACI

Compétences Générales :

- \* Expression écrite & orale
- Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport  
Savoir exposer avec aisance
- \* Management de projet
- Savoir suivre un projet

Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

Savoir-faire :

- Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
- Avoir le sens du contact avec l'extérieur
- Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

EXPÉRIENCE : Connaissance SSLIA, SPPA hélistation

STAGES : session nationale de surveillance aéroportuaire, OPS service Hélicoptère - ADR audit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	SONNINO, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR SURVEILLANCE TRAVAIL AERIEN - DSAC/SUD-OUEST/SR/OPA/TA

- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfectures, représentation aux manifestations de grande importance
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotés
- Vols à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, SPA, NCC, NCO)

Activités principales

Participe aux activités suivantes :

- Travail aérien : étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Analyse et rédaction de procès-verbaux d'infractions aéronautiques, secrétariat de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel

Profil - Qualification :

Savoirs Généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné
- Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- Anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Chef de subdivision*DS-SO/SR/RDD-RA
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD-RA Subdivision Régulation des Aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/SR/RDD-RA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr FIORLETTA, Séverine - 05.57.92.84.35 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FIORLETTA, Séverine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision Régulation des Aéroports DSAC/SUD-OUEST /SR/RDD

Encadre les agents de la subdivision et supervise l'ensemble des activités relevant des questions réglementaires, économiques et sociales concernant le transport aérien, les aéroports, la construction aéronautique et l'aménagement du territoire

- Est chargé de la tutelle des gestionnaires d'aéroports pour les aspects économiques, juridiques et techniques ;
- Conseille et suit les actes de gestion aéroportuaire ;
- Participe aux travaux des Commission Consultatives Economiques ;
- Participe aux études prospectives des aéroports (trafic, redevances, budget, plan de financement, taxe aéroport, FIATA...) ;
- Supervise les questions relatives à l'assistance en escale en lien avec l'inspection du travail et les exploitants d'aéroport (agrément, permanence, comité des usagers) ;
- Participe aux politiques de mises en oeuvre des dossiers régaliens en lien avec la DTA et notamment sur l'assistance en escale, les conventions avec l'Etat, les concessions et les lignes directrices sur les aides d'Etat aux aéroports et aux compagnies aériennes ;
- Informe les gestionnaires et exploitants d'aéroports et les services compétents de l'Etat des modifications juridiques et de leurs implications ;
- Supervise les dossiers de la taxe d'aéroport en lien avec la direction du transport aérien pour le reversement des coûts des missions régaliennes .
- Contrôle le service fait en lien avec les attributaires et bénéficiaires des obligations de service public (OSP) ;
- Suivi de la gestion domaniale de l'Etat en liaison avec le SNIA (déclassement, classement dans le domaine public, A.O.T., transfert de gestion,...) .
- Etablissement et transmission au département GR des éléments permettant la facturation des redevances de certification d'exploitant d'aéroport, de sécurité et de sûreté des compagnies ;
- Participe à l'élaboration ou à la modification des arrêtés de police sur les aéroports non commerciaux ;
- Pilote l'établissement des dossiers de plans de servitudes aéronautiques de dégagement ;
- Donne des avis aux différentes préfectures concernées et en lien avec les autres services compétents de l'Etat sur les diverses demandes de créations et plateformes et aéroports occasionnels ou permanents et leur renouvellement.
- Participe à l'élaboration du programme des ESBA
- Participe aux réunions concernant l'aménagement du territoire et l'intermodalité (SRIT, SCOT...)
- Surveille les indicateurs PPO de son domaine d'activité ;
- Gère les enveloppes attribuées à RDD sur le programme 614 BOP 1 ;
- Instruit et délivre les licences d'exploitation et les autorisations de transport aérien pour les compagnies d'aéronefs mentionnées au R.330.19 ;
- Participe au processus R2.

Profil - Qualification :

- Taxe d'aéroport : Connaître la réglementation et analyser les tableaux de situation
- Exploitation aéroportuaire : Savoir analyser et contrôler une comptabilité. Connaître le droit domaniale et son application et les conventions
- Infrastructure Equipements : Connaître les équipements techniques et les différents modes de gestion d'un aéroport
- Réglementation : Connaître la réglementation aéroportuaire (code et OACI) et les documents aéroportuaires



- Programmation des investissements : Faire valoir l'adéquation investissements/contexte
- Planification aéroportuaire : Décliner les scénarios d'investissements et de développement /  
Connaître les documents
- Mission OSP : Connaître la réglementation en matière d'OSP
- Lignes directrices : Connaître la réglementation en matière d'aides d'Etat

Aptitudes professionnelles :

Relations avec les gestionnaires, usagers, élus et associations

Expérience : Connaissance du contexte aéronautique

Formation :

- Management Aéroportuaire
- Analyse financière et formation comptable
- Droit de la concurrence et code des marchés publics
- Gestion domaniale, droit de la propriété des personnes publiques
- Gestion des OSP

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Chef de subdivision*DS-SO/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARTIGLIERI, Béatrice - 05.57.92.83.82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Navigation Aérienne" selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ARTIGLIERI, Béatrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION - DSAC-SUD-OUEST/SR/ANA/NA

- Met en oeuvre la surveillance de la navigation aérienne à l'échelon régional de la DSAC/SO
- Participe aux audits des prestataires de service
- Participe à l'analyse des évènements et incidents relevant de la navigation aérienne et du PSE ANA
- Analyse et suit par sondage les études et dossier de sécurité notifiés par les prestataires AFIS de la DSAC/SO
- Assure le contrôle réglementaire du personnel technique chargé par le prestataire de service d'exercer des tâches opérationnelles AIS et ATM
- Fournit des avis au BEP concernant l'utilisation de l'espace et réalise les ASU associées
- Consulte les fédérations membres du CCRAGALS
- Supervise l'organisation des réunions de concertation avec les usagers CCRAGALS
- Participe au CRG
- Met en oeuvre la réglementation espace concernant les aéronefs non habité
- Approuve et surveille les procédures circulation aérienne et leurs modifications
- Est le coordonnateur pour l'information aéronautique de la DSAC/SO
- Est le coordonnateur DSAC/SO pour Météo France
- Pilote la surveillance de l'information aéronautique
- Alimente les indicateurs PPO DSAC-NA
- Pilote de processus R6 DSAC/SO et participe au R2 pour ce qui concerne NA
- Assure la gestion et la mise en place des activités récréatives et sportives
- Met en oeuvre la procédure de création des espaces aériens temporaires (délégation DTA)
- Instruit à la demande les dossiers d'infraction (discipline non professionnelle)
- Assure l'intérim du chef de division Aéroports et Navigation Aérienne

Profil - Qualification :

Mission Surveillance :

- \* Connaître le rôle des acteurs de la CA
- \* Connaître la réglementation NA

Compétences Générales :

- \* Exploiter les outils bureautiques
- \* Savoir animer une formation
- \* Se tenir informé des évolutions technologiques
- \* Gérer efficacement les informations à communiquer
- \* Exposer avec aisance et savoir rédiger des rapports

Encadrement / RANA / TANA / MESNA

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Chef de division*DS-SO/SR/OPA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA Division Opérations Aériennes (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-SO/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr GAUDIERE, Gervais - 05.57.92.81.11 gervais.gaudiere@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	GILLET, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division OPA - DSAC/SUD-OUEST/SR/OPA

- Anime, encadre les personnels de la division et coordonne le travail à effectuer.

1-Contrôle technique des compagnies :

- Assure la tutelle technique des compagnies.

- Est le relais de la DSAC pour la mise en oeuvre de la réglementation et participe à l'élaboration des procédures.

- Est responsable du contrôle technique d'exploitation des aéronefs et coordonne le travail des CTE.

- Est chargé de faire appliquer la réglementation en matière de transport public de passagers ou de fret.

- Est responsable de l'instruction des dossiers de délivrance de certificats de transport aérien (CTA).

2-Tutelle des compagnies :

- Réalise les études opérationnelles des hélistations à la demande d'ANA.

3-Travail aérien :

- Etudie les manuels d'activités particulières.

- Délivre un avis technique pour les demandes de manifestations aériennes.

- Assure le fonctionnement de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

- Délivre les autorisations spéciales (vols rasants, aéronefs étrangers, sociétés étrangères, drones).

- Instruit et délivre les autorisations SPO et NCC.

4-Aviation Générale :

- Assure la gestion des titres aéronautiques.

- Assure la surveillance de la formation aéronautique (ATO).

- Assure l'organisation du centre d'examen régional.

- Assure la gestion des FI et des FE.

- Assure le suivi de la flotte ULM régionale et licences de station d'aéronef.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaître les techniques d'audits.

Connaître la procédure d'entretien des aéronefs.

Savoir argumenter et expliquer la rétention d'aéronef.

Connaître la réalisation d'actions correctives.

Contribuer à l'efficacité de la tutelle économique.

Savoir contrôler les procédures d'exploitation d'une société.

Savoir conseiller en transport aérien.

Connaître les méthodes de prévision du trafic.

Connaître la réglementation en matière de formation aéronautique.

Savoir constituer les dossiers incidents/accidents.

Savoir faire :

Avoir le sens des relations humaines .

Faire preuve d'adaptation et de réactivité.

Aptitude à la communication.

Optimiser les moyens pour atteindre les objectifs.

Savoir être autonome, animer une équipe, argumenter.

Acquis professionnels :

Expérience nécessaire dans le domaine de compétence

- Avoir occupé un poste en transport aérien et aviation générale
- Connaître l'organisation de la DGAC dans le domaine du contrôle technique
- Expérience en management d'équipe

Formation initiale et continue

- Réglementation du contrôle technique et les procédures associées - Contrôle d'exploitation - Management aéroportuaire - Encadrement

La fonction nécessite l'obtention d'une formation qualifiante d'inspecteur de surveillance du domaine CAT

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Assistant de subdivision*C-O/EXPL/QUALS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-O/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROIGNANT, Hervé - 02 98 37 34 80 herve.roignant@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAURE, Catherine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision Qualité de service - CRNA/OUEST - Service Exploitation

Tâches :

- Analyse les incidents de la circulation aérienne ayant une incidence sur la sécurité et la qualité du service rendu,
- Participe à la commission locale de sécurité en tant qu'expert,
- Participe à l'établissement des statistiques relatives à la qualité de service,
- Collabore avec les autres subdivisions du centre dans tous les domaines relatifs à la qualité de service y compris la disponibilité opérationnelle,
- Participe à la permanence opérationnelle,
- Participe à l'encadrement de la subdivision,
- Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS et des commissions mixtes,
- Assure le recueil et le traitement des évènements sécurité (en s'appuyant sur les subdivisions compétentes selon les cas),
- S'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service,
- Gère un tableau de suivi issu d'INCA (évènements et mesures).

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- Peut participer aux audits internes,
- Fait part des évènements dont il a connaissance,
- Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité,
- Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine,

En l'absence du chef de subdivision :

- Participe aux revues de sécurité qualité de l'organisme,
- Participe à la coordination sécurité qualité,
- Participe au suivi sécurité qualité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA,
- Savoir traiter les incidents et Airprox, savoir gérer le retour d'expérience,
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA,
- Connaître les techniques de communication.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe,
- Savoir suivre un projet.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP1QD
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1QD Subdivision 1QD - Documentation et portails documentaires (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1QD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE FABLEC, Yann - 01 69 57 72 40 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr AUGER, Philippe - 01 69 57 73 20 philippe.auger@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HAMON, Erwan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision à DO/DEPARTEMENT 1 - Division 1Q "Performance et Documentation"

Sous l'autorité de son chef de Subdivision :

- Il assure un fonctionnement coopératif avec les autres membres de la division.
- Il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Il peut être amené à assurer l'intérim de son chef de Subdivision
- Il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de la DO.

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de Subdivision :

- Recueillir les besoins de la division 1Q, spécifier et administrer les bases de données et outils de gestion et d'analyse associés ainsi que leurs évolutions.
- Recueillir, coordonner les besoins de la DO et de ses unités en outils nationaux de gestion et d'analyse des données statistiques liées à la performance opérationnelle. Formaliser les EB, contribuer aux spécifications fonctionnelles associées.
- Participer au GCE-bis avec 1BS, DO/3 et la DTI
- Animer le Groupe Utilisateurs STAN IVANWEB (GUSI), avec le concours de la DTI.
- S'assurer que les futurs systèmes opérationnels disposeront des moyens d'enregistrement nécessaires à l'extraction des données utiles à DO1 (plans de vol, utilisation de la fréquence, etc.).
- Recueillir les évolutions souhaitées par les utilisateurs des systèmes de traitement a posteriori des données de la CFMU, en particulier NMIR et les formaliser en coordination avec le département 2 de la DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de la circulation aérienne et du domaine ATM

Capacité d'analyse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

De solides connaissances dans le traitement des vols, la conception et la gestion de base de données sont nécessaires

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Contrôleur technique d'exploitation*DS-N/SR2/TA/CTE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTE Subdivision contrôle technique d'exploitation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-N/SR2/TA/CTE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ATHANASE, Dany - 01 69 57 77 27 dany.athanase@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "RAMP / Inspection Technique au sol " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	MERIENNE, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION à DSAC/Nord / SR2 Athis-Mons

Contribuer à assurer la sécurité de l'exploitation des aéronefs français et étrangers dans le cadre des contrôles SANA/ SAFA/SACA.

- contrôle la préparation des vols, la documentation, les équipements, l'état général et le chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers,
- prend le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol,
- rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale,
- réalise des visites de conformité, lorsque requises
- contribue par son expertise au fonctionnement de la division Transport Aérien.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- réglementation relative au domaine concerné
- technologie aéronef
- anglais écrit et oral : OACI ELP 4, européen niveau B2 ou certificat équivalent.

Savoir-faire :

- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- faire preuve de qualité relationnelle et d'écoute

Expériences appréciées :

- Opérations aériennes (Personnel Navigant Technique, Personnel Navigant Commercial, pilote privé)
- Contrôle de l'exploitation aérienne (inspecteur opérations aériennes)
- Maintenance avion (avionique, moteur etc.),

Qualification :

L'habilitation des contrôleurs techniques d'exploitation pour exercer leurs fonctions est conditionnée au suivi d'une formation et à la réussite d'un examen théorique à l'ENAC, ainsi qu'au suivi d'une formation pratique suivie d'une évaluation démontrant l'aptitude à réaliser les inspections en accord avec les procédures en vigueur dans le manuel R5- Ramp. Coursus permettant ainsi, l'obtention de la licence de surveillance « Contrôleur Technique d'exploitation ». (manuel R5-GEN).

Anglais : l'agent devra obtenir le niveau 4 OACI ou B2 européen (ou équivalent) avant sa qualification.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/FF
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/FF Subdivision frêt et formation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/SUR/FF
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/09/17
Renseignement complémentaire :	COMMARMOND, Bruno - 01.69.57.74.08 bruno.commarmond@aviation-civile.gouv.fr RAULET, Isabelle - 01.69.57.75.59 isabelle.raulet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Contact :	Nicolas SABATIER : 01 69 57 75 58
Personne remplacée :	THOLLET, Brice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SÛRETE à DSAC/NORD /SR2 Athis-Mons

- Approbation de cours de formation sûreté,
- Actions de surveillance sur les organismes de formation,
- Actions de surveillance sur les agents habilités, chargeurs connus, fournisseurs habilités et fournisseurs connus :
  - inspections de surveillance locale,
  - inspections de surveillance initiale ou de renouvellement,
  - instructions de programmes de sûreté,
  - inspections de surveillance croisée.
- Suivi des actions correctives correspondantes,
- Supervision du plan de surveillance des inspections des opérateurs fret par la GTA et les douanes
- Expertise et conseil en matière de sûreté de l'aviation civile.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné
- Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur
- Anglais

Savoir-faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 106757

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/RDD/AE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/AE Subdivision assistance en escale (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/RDD/AE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE BUYSER, Sylvain - 01 69 57 77 40 sylvain.de-buyser@aviation-civile.gouv.fr VERIN, Morgan - 01 69 57 77 42 morgan.verin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste ne requiert pas l'obtention de la licence de surveillance.
Personne remplacée :	SAISSET, Emmanuel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE RDD à DSAC/NORD /SR2 Athis-Mons

- Surveillance de l'activité des opérateurs d'assistance en escale sur le périmètre de la DSAC/N dans le cadre du PSE
- Adjoint référent ECCAIRS pour la DSAC/N
- Par intérim, traitement des agréments d'assistance en escale

Surveillance de l'activité des sociétés d'assistance en escale sur le périmètre de la DSAC/N :

- Enregistrement/saisie/contrôle qualité des notifications d'incident et de leurs analyses à l'aide d'ECCAIRS
- Participation à la revue des événements de sécurité concernant l'assistance en escale
- Participation à la rédaction du bulletin des événements de sécurité concernant l'assistance en escale (TARMAC)
- Suivi des incidents significatifs et des actions mises en oeuvre par les prestataires d'assistance en escale
- Participation au processus PSE de la DSAC/N
- Participation, par intérim, au suivi et à la gestion des centres de formation d'examen permis "T"
- Gestion par intérim des agréments d'assistance en escale

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances techniques dans le domaine de l'assistance en escale et du milieu aéronautique

Connaissances des procédures compagnies .

Connaissances des procédures aéroports .

Connaissances du tissu économique et du fonctionnement des entreprises .

Connaissances juridiques .

Connaissances informatiques : Word, Excel, Internet, Accès, Paint, Power-Point.

Connaissance autre logiciel : Eccairs (souhaitée, sinon formation possible sur le site)

Savoir faire :

Bonnes qualités relationnelles .

Sens du travail en équipe avec partage de bonnes pratiques et des informations.

Esprit d'initiative et forte implication dans l'activité quotidienne, notamment dans la rigueur et le respect des délais.

Capacité à l'organisation de l'activité et de son temps de travail .

Capacité pédagogique pour la transmission des connaissances du logiciel ECCAIRS aux utilisateurs concernés.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/DD Subdivision développement durable (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-N/SR2/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAVAREL, Eric - 01 69 57 77 41 eric.favarel@aviation-civile.gouv.fr DE BUYSER, Sylvain - 01 69 57 77 40 sylvain.de-buyser@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance Environnement selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	BORDES, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE ENVIRONNEMENT à DSAC/NORD /SR2  
Athis-Mons

Participe à l'instruction des procès-verbaux de manquements environnementaux et à leur notification aux compagnies exploitantes.

Elabore les Plans d'Exposition au Bruit et les Plans de Gêne Sonore et suit les différentes consultations jusqu'à l'approbation de ceux-ci.

Manquements environnementaux :

- participe à la rédaction des procès-verbaux de manquements environnementaux et à leur notification aux compagnies exploitantes ;
- rédige des dossiers d'instruction de manquements environnementaux à destination de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires (ACNUSA).

PEB/PGS :

- modélise les courbes de bruits générées par le trafic aérien ;
- élabore les dossiers de présentation des plans de PEB et PGS ;
- participe aux commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) ;
- réalise des études environnementales spécifiques ;

Profil - Qualification :

- Connaissances générales sur les métiers de la DGAC
- Connaissance de la réglementation environnementale
- Fonctionnement des instances de concertation (CCE, CCAR et divers GT)
- Logiciels spécifiques : INM, MAPINFO , DIME, NBA..
- Logiciels bureautiques
- Capacité à travailler en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAVARRO, Claire - 01 69 57 72 00 claire.navarro@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 01 69 57 71 99 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BEL, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation - DO/Département 1 - Division 1S "Qualité et Sécurité Exploitation"

Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :

Activités de suivi des événements sécurité exploitation :

- il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
- il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience.

Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au TES :

- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Langue anglaise (niveau intermédiaire)

REGLES D'AFFECTION DES SPECIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01 69 57 74 51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "QSE/ARIE" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	EMY, Monique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DSAC/NORD /SR2 Athis-Mons

Au sein de l'entité SR2/AG/AEA : 10 agents. - Traiter les plaintes des riverains des aérodromes d'Ile de France

- Proposer aux préfetures les arrêtés de police, les vérifier, les modifier et valider avec le chef de subdivision.

Activités principales :

- Instruit les demandes d'autorisation administratives
- Instruit les réclamations des riverains concernant les nuisances en liaison avec le SNA-RP et le SNA-N
- Participe à la préparation des CCE et CSC
- Participe à l'élaboration et à la rédaction des arrêtés de police des terrains d'aviation générale (G1, G2, G3) en lien avec les exploitants et les préfetures concernées
- Traite les demandes d'activités récréatives temporaires (lâchers de ballons, lanternes, feux d'artifices, faisceaux laser)
  
- Informe les postulants sur les autorisations administratives et traite les demandes relatives aux ULM (CI, FI, LSA, CTA) (activité de renfort)

Liens avec le SNA, les préfetures. Participation au CCE, comité de suivi des Chartes (CSC)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation relative au domaine concerné
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs soumis à des obligations
- Anglais écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- faire preuve de diplomatie
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Connaissance du contexte aéronautique

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/FOR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/FOR Subdivision de la formation aéronautique et infractions (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouf.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention d'une licence d'inspecteur de surveillance domaine PN/Spécialités FOR selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	SERRE, Sarah

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD/SR2 Athis-Mons

- Instruire les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des prestataires et exploitants,
- Diffuser la réglementation relative aux domaines de compétence,
- Participer à la rédaction des procédures du MCT.PN.
  
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés,
- Vérifie la stratégie pédagogique (sur site) des écoles de formation,
- Contribue au fonctionnement local du PSE,
- Participe à la mise en oeuvre du règlement européen 1178/2011, analyse et diffuse les informations (AIRCROW).

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

réglementation relative au domaine concerné

techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

outils bureautiques

notions de comptabilité

Savoir faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT Délég. Nord-Pas de Calais - Division des affaires tech. (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurant.breton@aviation-civile.gouf.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur OPS/AG selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	DALMAU, Martin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE IOPS à la Délégation Nord Pas de Calais - DSAC/NORD

Traitement des dossiers relatifs aux manifestations aériennes, aux activités récréatives et sportives et au travail aérien.

- Assure le traitement des dossiers relatifs au travail aérien (dérogations de survol, suivi des sociétés , suivi des sociétés d'aéronefs télépilotes et surveillance des opérations)
- Assure le traitement des dossiers de demandes de manifestations aériennes (instruction des dossiers, contrôles éventuels sur site)
- Assure le traitement des dossiers relatifs aux activités récréatives et sportives y compris volet espace aérien (parachutages, aéromodélisme, lâchers de ballons, feux d'artifice, lasers et skytracers,...)
- Contribue au processus R2, R5, R8 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Qualités relationnelles

Savoir conduire des inspections et des contrôles

Qualités rédactionnelles

Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chef de subdivision*DEL/NPC/AT
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT Délég. Nord-Pas de Calais - Division des affaires tech. (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DEL/NPC/AT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/07/18
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouf.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur Aérodrome/INFRA-EXP ou Opérations A.N./AG selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	LHOMME, Régis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION à la Délégation Nord Pas de Calais - DSAC/NORD

Assurer le suivi des contrôles et des actions de surveillance dans les différents domaines couverts par les inspecteurs de surveillance de la Subdivision.

Coordonne le travail des inspecteurs de surveillance.

Assure les fonctions d'adjoint au délégué et assure l'intérim du délégué.

Assure les relations avec le SNA/Nord et les partenaires de la DGAC (préfectures, services d'Etat, collectivités locales, exploitants aéroportuaires, entreprises de travail aérien, organismes de formation) notamment dans les domaines touchant la gestion de l'espace aérien, la gestion des activités particulières, l'organisation d'évènements spécifiques (manifestations de grande importance, évènements sportifs de grande importance, ...) et l'exploitation des aérodrômes.

Assure les fonctions de chef de centre pour les concours et examens de la DGAC

Supervise la gestion et l'analyse des incidents.

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance générale des différents domaines de la DGAC et de l'aéronautique

Disponibilité et aptitude à travailler en réseau

Qualités relationnelles et aptitude au management

Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse

Capacité d'analyse et d'évaluation

Communiquer avec aisance et savoir négocier

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03 44 11 49 11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " AG -RDD" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DIDIER, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - Délégation Picardie - DSAC/NORD

Inspecteur de surveillance en charge de l'instruction des demandes d'autorisations administratives et du contrôle des prestataires et exploitants dans les domaines concernés, d'une part, et en tant que de besoin du suivi des organismes de formation, d'autre part.

Sous l'autorité du délégué régional de l'Aviation civile de Picardie,

- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat d'agrément, attestation, autorisation, avis sur dérogation...),
- examine la documentation fournie par le demandeur,
- examine et répond aux demandeurs s'agissant des documents d'urbanisme (PLU, SCOT...),
- vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens, procédures et la faisabilité des projets (manifestations aériennes),
- propose la rédaction des autorisations sollicitées,
- prépare les avis aux préfets sur les dossiers manifestations aériennes, les dérogations de survol, les plateformes privés, les dossiers obstacles, SPO et travail aérien et drones,
- audite les exploitants SPO,
- instruit les dossiers MAP, agréments DNC et ULM
- participe aux réunions portant sur les nuisances sonores (notamment les CCE) et traite les dossiers s'y rapportant,
- peut suppléer sur les missions de circulation aérienne et le suivi des organismes de formation.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation relative aux ULM, manifestations aériennes, travail aérien, opération spécialisées (SPO)
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit

Savoir-faire :

- faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/AG Subdivision aviation légère (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAGUEYTE, Anne - 05.57.92.82.99 anne.lagueyte@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 05.57.92.82.81 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02/07/2015.
Personne remplacée :	MEBARKI, Fatiha

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/SUD-OUEST /SR/OPA - subdivision Aviation Légère

- Procède à la délivrance, à la prorogation et au renouvellement des titres aéronautiques du personnel navigant (brevets, licences et qualifications)
- Assure la mise à jour du fichier informatisé du PN
- Assure le suivi et la diffusion de la réglementation du personnel navigant professionnel et privé
- Participe au suivi des instructeurs et examinateurs de vol

Profil - Qualification :

Compétences :

- Connaître la réglementation AIRCREW
- Connaître la procédure de délivrance des titres aéronautiques (MCT PN)
- Gérer les examens théoriques des élèves pilotes

Savoir-faire :

- Avoir un bon sens relationnel
- Etre pédagogue
- S'adapter à ses interlocuteurs

Expérience :

- Expérience acquise en activité similaire

Formation :

- Réglementation AIRCREW
- langue anglaise

Qualifications :

Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "licences PN et organisme formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Conditions particulières d'exercice : contact avec le public

Qualifications :

Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "licences PN et organisme formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Chef centrale électrique*C-O/TECH/TE/CELEC
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/O C-O/TECH/TE/CELEC Entité centrale énergie (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Chef centrale électrique*C-O/TECH/TE/CELEC
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TREGUY, Patricia - 02 98 37 35 40 patricia.treguy@aviation-civile.gouv.fr MARECAUX, Xavier - 02 98 37 35 00 xavier.marecaux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LE ROY, Jean-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la Centrale Energies-Climatisation - CRNA/OUEST/ Service Technique

Tâches :

- Est responsable de l'organisation et des activités des centrales électrique et thermique,
- Anime et encadre les effectifs de la centrale et contrôle le maintien des compétences et habilitations,
- Assure la gestion technique des matériels et des stocks de rechange,
- Assure le suivi technique des contrats de maintenance,
- Participe à l'élaboration des spécifications techniques des équipements de la centrale,
- Participe à l'installation et à la mise en service des équipements de la centrale,
- Assure la mise en oeuvre des outils de supervision énergie, climatisation, incendie,
- Participe à la formation sur les matériels de la centrale,
- Participe aux opérations de maintenance programmées.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- Peut participer aux audits internes,
- Participe à l'élaboration des actions correctives et préventives,
- Participe à l'élaboration des procédures d'évolution et d'atténuation des risques,
- Fait part des évènements qualité dont il a connaissance,
- Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité,
- Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.

Poste également ouvert aux ouvriers d'Etat de l'aviation civile sous le numéro 107561 chef de section énergie-climatisation

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les installations et les systèmes,
- Connaître les techniques d'intervention et de maintenance,
- Savoir analyser les situations et déduire les évolutions,
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et sécurité,
- Savoir animer une équipe,
- Savoir suivre un projet.

Qualités requises :

- Goût pour les activités techniques,
- Qualité d'écoute et de dialogue.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ORTAIS, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/SUD-OUEST/SR/OPA/TA

- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfectures, représentation aux manifestations de grande importance
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotés
- Vols à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, SPA, NCC, NCO)

Activités principales

- Travail aérien : étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Analyse et rédaction de procès-verbaux d'infractions aéronautiques, secrétariat de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné
- Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- Anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/AG Subdivision aviation légère (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAGUEYTE, Anne - 05.57.92.82.99 anne.lagueyte@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 05.57.92.82.81 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN Organismes de formation PN et OPS-Aviation générale" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BURET, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DASC/SUD-OUEST/SR/OPA/AG

- Participe au suivi et au contrôle de l'activité des aéroclubs et des organismes de formation (ATO, DTO et IULM) ainsi qu'aux études des demandes d'agrément des associations aéronautiques.
- Assure la mise à jour du fichier informatisé des organismes de formation.
- Participe à l'élaboration du plan de surveillance.
- Assure le suivi et la diffusion de la réglementation relative aux organismes de formation.
- Recueille les comptes rendus annuels d'activité des associations aéronautiques,
  
- Participe au suivi des instructeurs et examinateurs de vol
- Rapporteur à la commission de discipline
- Participe au PSE/AL (promotion de la sécurité de l'aviation de loisirs) et élabore les statistiques accidents d'aviation légère.
  
- Participe à l'organisation des examens théoriques sur ordinateur (centre OCEANE)
- Participe à la délivrance et au renouvellement des cartes d'identification ULM et des licences de station d'aéronefs ULM, à la tenue à jour du fichier informatique OISEAU et à la diffusion de la réglementation

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation AIRCREW et ULM
- Connaître la procédure d'agrément des organismes de formation.

Savoir-faire :

- Avoir un bon sens relationnel
- Etre pédagogue
- S'adapter à ses interlocuteurs

Formation :

- Licences de surveillance dans les domaines PN-Organismes de Formation PN et OPS-Aviation Générale
- Réglementation AIRCREW et ULM

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	STRALEC, ERIC - 01.74.37.73.74 eric.stralec@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01.74.37.70.82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/OPS/INFRA-OPS/SERVICES/Auditeur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	HORNBECK, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD/SR3 - Roissy CDG

2 axes structurent les tâches confiées à ce poste comme suite :

1. Assurer le contrôle des exploitants et prestataires d'aérodromes et instruire les homologations des pistes
2. Analyser les demandes d'avis relevant des projets d'urbanisme et de développement territoriaux soumis aux servitudes aéronautiques définies dans les PSA de Roissy-CdG et de Paris-Le Bourget.

Les tâches qui en découlent sont notamment les suivantes :

- informer les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance des homologations des pistes et des certificats de sécurité aéroportuaire,
- examiner les dossiers en relation avec le maintien des conditions d'homologation des pistes,
- réaliser et suivre les actions de surveillance prévues dans les CHEA/TAC et RUE 139/2014 (sécurité de l'exploitation et SGS des aérodromes),
- rédiger les rapports correspondants,
- proposer les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes,
- contribuer au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents,
- instruire les dossiers relatifs à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des agréments des centres de formation et d'examen au « permis T » durant la phase transitoire « RUE 139/2014 ».

Profil - Qualification :

Qualifications

- Inspecteur de surveillance confirmé avec qualification requise en AER/OPS/INFRA.

Savoir généraux et pratiques :

- Parfaite connaissance du domaine réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC, RUE 139/2014
- Expérience requise en matière de techniques d'inspection et d'audit exploitation aéroportuaire
- Expérience en matière d'urbanisme appréciée

Savoirs faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- sens du compte-rendu
- savoir rédiger des rapports
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMMI, Vincent - 01 74 37 70 60 vincent.ammi@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01 74 37 70 82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sécurité aéroportuaire selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	CARRIE, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD / SR3/ROISSY CDG

Inspecteur de surveillance confirmé polyvalent dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, chargé plus particulièrement du traitement des obstacles, de l'alimentation de la base de données ECCAIRS et des actions de surveillance normalisées des centre de formation.

Dans le domaine de la sécurité aéroportuaire, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs concernés.

Eventail des tâches principales confiées à l'agent :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
- Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
- Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
- Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Domaine réglementaire national relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC

Techniques d'inspection et d'audit

Exploitation aéroportuaire

Savoir-faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Franck - 01 74 37 70 60 franck.besse@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01 74 37 70 82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	OZAROWSKI, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance en sûreté chargé de la délivrance et du suivi des agréments de sûreté ainsi que de la réalisation des actions de surveillance normalisées.

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SÛRETE - DSAC/NORD /SR3 - Roissy-CDG

Dans le domaine de la sûreté, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue pour un type d'acteur défini.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs (agent habilité, fournisseur habilité, entreprise transport aérien, exploitant d'aérodrome, etc.).

Eventail des tâches principales confiées à l'agent :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
  - Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
  - Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
  - Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
  - Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
  - Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :

Domaine réglementaire national et européen

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Procédures de délivrance des autorisations administratives

Anglais technique

savoir -faire :

Sens des responsabilités

Qualité de management

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains

Qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Capacité à rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 106782

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/SUR Division sûreté (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Franck - 01 74 37 70 60 franck.besse@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01 74 37 70 82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance inspecteur sûreté selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	COSTA, Raoul

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE SÛRETE à DSAC/NORD /SR3 Roissy CDG

Inspecteur de surveillance en sûreté chargé de la délivrance et du suivi des agréments de sûreté ainsi que de la réalisation des actions de surveillance normalisées.

Dans le domaine de la sûreté, instruire les demandes d'autorisations administratives et en assurer la surveillance continue pour un type d'acteur défini.

Lorsque nécessaire participation aux actions de surveillance continues pour l'ensemble des acteurs (agent habilité, fournisseur habilité, entreprise transport aérien, exploitant d'aérodrome, etc.).

Eventail des tâches principales confiées à l'agent :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'agrément sollicité,
- Instruit le programme de sûreté fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'agrément sollicité,
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des mesures décrites dans le programme de sûreté.
- Propose la décision relative à l'agrément sollicité.
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés.
- Informe régulièrement son encadrement de l'avancement du plan de surveillance concerné.
- Participe aux missions de surveillance locale de l'ensemble des autres acteurs autant que de besoin.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- réglementation relative à la sécurité aéroportuaire, notamment celle relative aux entreprises de transport aérien et aux exploitants d'aérodrome
- anglais écrit
- connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Qualification Inspecteur de surveillance en sûreté à avoir ou à obtenir après la prise de poste

savoir-faire :

- qualités relationnelles d'écoute et de propositions,
- gestion des situations conflictuelles et prises de décisions dans des délais limités,
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités,
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir prendre des notes
- capacité à rédiger des compte-rendus et des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 106791

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

28. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
29. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
30. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
31. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
32. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
33. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
34. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
35. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
36. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/EEOS/ET
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ET Subdivision études techniques (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/EEOS/ET
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MIGER, Jacky - 05.62.17.43.15 jacky.miger@enac.fr
Personne remplacée :	COENT DESROCHES, Marie-Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision - ENAC/ER/ATM/EEOS/ET

Chargé de piloter des études techniques liées aux améliorations et évolutions :

- des simulateurs ATC et des EAO comme par exemple :
  - . l'environnement électronique,
  - . simulateurs autonomes,
  - . interopérabilité entre simulateurs du monde l'aéronautique,
- des outils des instructeurs comme la dématérialisation des documents de simulation,
- des outils des opérateurs de simulation : méthode d'interaction plus efficace avec les simulateurs, dialogue avec les instructeurs, dématérialisation des logs.

Amené aussi à :

- travailler en coordination avec la recherche de l'ENAC etou des industriels dans le cadre de projets spécifiques,
- développer et mettre en oeuvre des prototypes pour évaluation de nouveaux concepts en coordination avec les équipes pédagogiques du département ATM,
- évaluer les aspects techniques de nouveaux outils,
- apporter une expertise technique aux autres projets de la subdivision,
- effectuer une veille technologique et détecter les évolutions majeures afin d'anticiper les évolutions techniques nécessaires aux simulateurs ATC du département ATM.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- une très bonne connaissance des systèmes d'exploitation (LINUX et Microsoft Windows), et des réseaux informatiques (LAN et WAN),
- maîtriser au moins un environnement et un langage de programmation informatique,
- maîtriser les techniques de gestion de projet,
- connaissances du domaine de la simulation ATC et de l'interopérabilité de simulateurs,
- un bon niveau d'anglais.

Savoir-faire / Savoir être :

- être à l'écoute des utilisateurs des simulateurs,
- autonomie, esprit d'initiative et force de propositions,
- aptitude à travailler au sein d'un groupement multipartenaires,
- aptitude à la gestion de projet et au travail en équipe,
- sens des responsabilités, de l'organisation et de la communication.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instructeur TSEEAC - ENAC/ATM/FP/IP

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.

Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.

Met en oeuvre des modalités d'évaluation.

Participe aux études et recherches.

Réalise des expertises en coopération internationale.

Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.

Assure une veille règlementaire du domaine.

Est instructeur Formation Pratique au Contrôle à la subdivision Ingénierie Pédagogique du département ATM. L'intéressé sera chargé de la formation théorique et pratique d'élèves en formation initiale pendant leur formation à l'ENAC.

Est le correspondant pour le pôle de formation TSA de l'un des degrés de formation pratique.

L'intéressé aura à participer à la réalisation de supports pédagogiques, existants ou à construire dans le cadre d'expression de nouveaux besoins ou dans le cadre d'adaptation de formation dans un cadre international.

Pourra être amené à dispenser des cours et TD dans les domaines des Télécommunications Aéronautiques, Information Aéronautique ou SAR, auprès des TSA et TSEEAC. Travaille en collaboration avec les professeurs référents des enseignements Télécoms, Information aéronautique et SAR.

L'intéressé sera amené à participer dans son domaine de compétence à d'autres formations ou études impliquant une pratique du contrôle ou des connaissances dans son domaine d'expertise.

Dans le cadre de ses fonctions, il pourra être amené à assurer des missions d'expertise et des actions de formation à l'étranger.

Profil - Qualification :

Obligatoire : licence de contrôle, mention d'unité et mention instructeur sur position valides.

Le maintien de la mention d'unité pourra se faire par un retour sur le terrain d'origine (si situé en métropole).

Connaissances :

- savoir théorique lié à la spécialité,
- pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (OACI).

Savoir-faire / Savoir être :

- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation.

Conditions particulières d'exercice : Mention d'unité et mention instructeur valides.



Numéro 106805

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Superviseur système*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Superviseur système*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr
Personne remplacée :	BOURGAILH, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Superviseur systèmes - ENAC/ATM/EEOS/ES

Assurer au sein de la cellule DO/Planification l'exploitation opérationnelle des simulateurs de contrôle.

Assurer la permanence opérationnelle temps réel avec une maintenance de niveau 1. La permanence est assurée en horaires décalés et fonctionne en tour de service.

Etablir la planification hebdomadaire.

Prendre en compte toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la supervision opérationnelle.

Participer au suivi de fonctionnement et à l'élaboration des indicateurs de qualités.

Participer à la formation des nouveaux agents affectés à la subdivision.

Développer les configurations radio-téléphoniques.

Assurer les activités et les expertises en tant que référent pour les besoins de la subdivision.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances générales dans le domaine ATC,
- connaissances générales des outils opérationnels associés aux simulateurs,
- connaissance de l'anglais.

Savoir-faire / Savoir être :

- communiquer, travailler en équipe et rendre compte,
- agir rigoureusement et méthodiquement,
- organiser,
- être réactif.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 02/07/15).
Domaine :	Aérodromes - Spécialité : CHEA/TAC
Personne remplacée :	NOUVEL, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD-EST /SR/ANA/AER

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Profil - Qualification :

- Sens des responsabilités
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à gérer les conflits
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Déplacements à prévoir

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Poste offert aux :	IIEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr VARENNES, Julien - 05.62.17.42.87 julien.varences@enac.fr
Personne remplacée :	DEVOUCOUX, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet En Route - ENAC/ER/ATM/EEOS/ES

Participe à l'ensemble des activités de la cellule « En Route ».

Participe au suivi de l'exploitation du simulateur générique ESCAPE (Eurocontrol) installé à l'ENAC.

Supervise et participe aux projets d'expérimentation Espace.

Collecte les besoins, spécifie et développe des outils informatiques pour les besoins de la subdivision.

Assure une expertise et les suivis des développements industriels sur les systèmes utilisés.

Participe aux études d'évolution des simulateurs, changements de version.

Participe à l'administration système de la plateforme (test et/ou OPE).

Participe aux études et au développement des IHM pour les différents modules de formation.

Organise et participe à la formation des agents de la cellule « En Route ».

Effectue une veille technologique.

Rédige des notes, comptes-rendus, consignes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances dans le domaine ATC,
- connaissances en gestion de projet,
- connaissances approfondies de langages de programmation,
- connaissances approfondies Linux, Administration Système, Réseau et Oracle,
- compétences en matière de communication écrite et orale,
- expérience dans le domaine des IHM.

Savoir-faire / Savoir être :

- communiquer et rendre compte,
- faire preuve de rigueur et de méthode,
- sens de l'initiative.

L'attention est attirée sur le profil de fort niveau informatique du poste. Un goût prononcé pour ce domaine est indispensable.

Bonne connaissance en anglais :

- est amené à participer à des réunions en langue anglaise,
- peut être amené à participer à des missions à l'étranger (non francophone),
- communication et rédaction de messages en anglais.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 2 juillet 2015).
Domaine :	Personnel navigant / Spécialité : Licences PN, organismes de formation PN
Personne remplacée :	DELAHAYE, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/NORD-EST/SR/AG/PN

Exerce au sein de la subdivision personnels navigants

Assure de façon autonome la gestion ou l'instruction des dossiers dans le domaine de personnel navigant et de la formation aéronautique

Tâches :

Gestion des titres aéronautiques de personnels navigants

Instruction des demandes d'examen en vol du PN non professionnel

Gestion des examinateurs

Suivi des examens théoriques du personnel navigant

Délivrance, renouvellement des certificats de plieur de parachute de sauvetage

Surveillance des organismes de formation

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

-Très bonne connaissance de la réglementation relative aux licences PN

-Maîtrise des outils bureautiques spécifiques

-Anglais souhaité

-Technique d'audit

-Savoir évoluer dans un domaine technique

-Savoir travailler en équipe

-Qualité relationnelle avec le public

-Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation

-Qualité de réserve et sens de la confidentialité

-Savoir rédiger des courriers administratifs

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/SUR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/SUR Division Sûreté (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAHIEUX, Karin - 03.88.59.64.22 karin.mahieux@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015. Domaine : sûreté / Spécialité : sûreté
Personne remplacée :	SALAUN, Elodie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE au sein de la division sûreté - DSAC/NORD-EST

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des agréments
- Examine les programmes de sûreté dans le cadre de la délivrance, du renouvellement et du suivi des agréments
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Assure un rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien
- Contribue à la rédaction des textes soumis à approbation préfectorale
- Sièges, le cas échéant, dans les instances de concertation locale
- Instruit les demandes de titres d'accès

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques des inspections sur site
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé
- Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 106827

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Contrôleur technique d'exploitation*DS-NE/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-NE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/09/17
Renseignement complémentaire :	BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr AIT EL MAHJOUB, Lahouceine - 03.88.59.63.89 lahouceine.aitelmahjoub@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "OPS/CAT" et "OPS/RAM" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015 modifié.
Personne remplacée :	VITET, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Activité 1 : CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION

Inspection au sol des aéronefs de transport public, des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée des aérodromes du ressort territorial de la DSAC/NE

Avant leur affectation sur le poste, le candidat devra justifier de l'un des niveaux de compétence en langue anglaise suivants:

- certificat OACI niveau 4, ou bien
- cadre européen commun de référence pour les langues; niveau B2.

Activité 2 : INSPECTEUR DE SURVEILLANCE DOMAINE CAT (IOPS)

Instruire les demandes d'autorisations et assurer le contrôle et la surveillance des compagnies aériennes dont le siège est situé dans le ressort territorial de la DSAC/NE

Tâches :

Activité 1 CTE :

Contrôle les aéronefs dans le cadre de leur exploitation par les exploitants français ou étrangers sur les aérodromes du ressort territorial de la DSAC/NE :

- l'état général et le chargement
- la préparation des vols ou conditions de réalisation et de suivi du vol par l'équipage
- la documentation technique
- les licences et qualifications des membres d'équipage
- les équipements de sécurité sauvetage

Impose, le cas échéant, en fonctions des constatations, des mesures correctives avant le départ du vol. Peut être amené à proposer la rétention d'un aéronef pour raison technique.

Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et la saisit dans la base de données RECIF

Activité 2 IOPS :

Pour les exploitants dont il a la charge :

- examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification d'autorisation (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)
- propose les décisions relatives à l'autorisation sollicitée
- planifie, prépare et réalise la surveillance : planifie, prépare et réalise les audits prévus dans le plan de surveillance, rédige les rapports associés, puis suit les actions correctives mises en oeuvre par les exploitants en cas de relevé de constatations

Est amené à participer, dans le cadre du SCN, à des audits complexes ou mutualisés dans le cadre du plan de surveillance des entreprises de transport aérien établi par la DSAC/NO.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant professionnel
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit (exigence de niveau 2)
- Connaissance du fonctionnement d'une compagnie aérienne

Expérience du pilotage appréciée

Suivi avec succès de la formation théorique et pratique (en situation sous supervision), validée par DSAC/NO

Savoirs faire :

- Capacité à faire face à des situations conflictuelles
- Sens de l'initiative et de la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Prise de décisions dans des délais limités
- Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute
- Savoir rédiger des rapports

Conditions particulières d'exercice :

- Déplacements fréquents.
- Risque de tensions avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre
- Emploi soumis à astreintes.
- Détention de la licence de surveillance qualification CAT RAMP et qualification inspecteur CAT minimum
- Justification niveau 2 en Anglais

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr CORSO, Sylvie - 03.88.59.63.38 sylvie.corso@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	TRARIEUX, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DSAC/NORD-EST/SR/ANA/NA

Auditeur Navigation Aérienne

Participe à la saisie et au suivi des évènements régionaux dans la base ECCAIRS

Participe aux actions de surveillance AFIS et SNA dans la zone de compétence de la DSAC NE

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

-Sens des responsabilités

-Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

-Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

-Capacité à rédiger des rapports

-Déplacements à prévoir

Qualifications :

Méthodes de certification des prestataires de service navigation aérienne

- Techniques d'audit

- Etudes de sécurité

- Connaissance des méthodes de gestion du trafic aérien

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (référentiel NA, Techniques d'audit) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir la licence et les qualifications nécessaires.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Chef de subdivision*DS-NE/SR/ANA/NA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-NE/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CORSO, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION NA à DSAC/NORD-EST /SR/ANA

Entité en charge de la surveillance du domaine navigation aérienne en relation avec la DSAC EC et la délégation Bâle-Mulhouse.

Assure l'encadrement de la subdivision et le suivi du plan de surveillance de son domaine de compétence.

Tâches :

- Anime et encadre la subdivision
- Prend ou propose des décisions relatives à la délivrance de certificats de prestataires AFIS, de qualification d'agents AFIS
- Auditeur national navigation aérienne
- Planifie et coordonne les actions de surveillance de la subdivision
- Valide les demandes de formation des agents de la subdivision
- Définit et participe à la définition des outils et méthodes de surveillance
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC
- Est le référent local DSAC NE du processus R6
- Est responsable de la collecte des indicateurs, du suivi de son activité
- Participe à la revue de processus
- Prépare les décisions de validation des procédures aux instruments
- Contribue à la gestion des incidents notifiés par les opérateurs
- Est correspondant ANS pour les études de sécurité du domaine ATM
- Coordonne au niveau national l'activité des évaluateurs AFIS

Profil - Qualification :

Savoir généraux pratiques :

- expertise et/ou connaissance dans les domaines de compétence de la subdivision
- procédures de circulation aérienne
- études de la sécurité
- délivrance de titres et qualifications des agents AFIS
- gestion des espaces aériens
- maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- connaissance de l'exploitation opérationnelle

Savoir faire :

- sens des responsabilités
- aptitude à l'encadrement
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à gérer les conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains
- capacité à rédiger des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Concepteur de procédures*K-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DEL BET, François - 04 93 17 21 50 francois.delbet@aviation-civile.gouv.fr ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUBREL-SOLON, Patricia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONCEPTEUR DE PROCEDURES - SNA/SUD-EST - SUB ETUDES

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la subdivision Etudes et de l'assistant de subdivision Espaces-Procédures :

-Participe à l'étude et l'élaboration des projets de procédures et de trajectoires destinées à améliorer la gestion de la circulation aérienne au sein des espaces gérés par les organismes du SNA/SE.

-Participe aux réunions concernant les évolutions de procédures et la gestion des espaces.

-Participe aux études de création et de modification des espaces : TMA, SIV, CTR, Zones à statut particulier, ...

-Crée, gère et met à jour les supports papiers et informatiques décrivant les espaces et procédures du SNA/SE.

-Prépare et suit les dossiers à présenter aux instances de concertation prévues (CPS, GT, CCRAALS, CRG, ...)

Est l'interlocuteur du SIA et autres fournisseurs de données pour tout ce qui concerne l'information aéronautique du SNA sur les procédures et les espaces.

Notifie et diffuse en interne Nice et Cannes les modifications à l'AIP prévues.

Assure la conformité des études de conception de procédures réalisées par rapport aux documents de référence.

Participe à la réalisation dans son domaine des études de sécurité afférentes.

Assure la conformité et la validité des informations envoyées au SIA pour publication.

Prend en compte les aspects environnementaux dans le cadre de son activité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Niveau de technicité permettant de concevoir les procédures IFR.

Qualités requises :

Bonnes connaissances en informatique

Bonne connaissance de la réglementation et documentations relatives aux normes d'établissement

Intérêt pour les procédures ATC

Goût pour le travail d'étude

Aptitude au travail au sein d'une équipe

Aptitude à suivre les évolutions réglementaires et techniques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Contrôleur d'aérodrome*LFMD/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFMD/TWR Cannes Mandelieu - Circulation aérienne (CANNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr TROUILLET, François - 0493487313 francois.trouillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H
"Attention, licence obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - SNA/SE - AERODROME DE CANNES-MANDELIEU

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :
  - .en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
  - .en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Effectuer des détachements
- Exercer la qualification maximale du centre

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils de contrôle

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles
- Travail en groupe

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUA/SURV Délég. Guadeloupe - Division surveillance et régulation (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUA/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEISSIER, Laurent - 05 90 48 20 71 laurent.teissier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance « domaine OPE- spécialité AG » et « domaine PN - spécialité LIC » selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	COINTRE, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**Définition :**

Inspecteur de la surveillance Travail aérien, examens et licences personnel navigant à DSAC/AG  
Délégation GUYANE

**Tâches :**

Assure avec le second inspecteur travail aérien Aviation Générale et PN :

- la délivrance, la prorogation et le renouvellement des titres aéronautiques privés et professionnels,
- la gestion (organisation, surveillance, paramétrage) du centre d'examens aéronautiques de Pointe-à-Pitre et notamment l'utilisation du logiciel Océane,
- l'instruction des demandes des organismes effectuant du travail aérien (SPO, ULM et drones),
- la gestion des autorisations particulières et avis techniques pour la préfecture de manifestations aériennes, parachutages, dérogations aux hauteurs de survol, lâchers de ballons, lanternes,
- la gestion des fiches d'identification ULM et licences de station d'aéronef,
- l'instruction des infractions des navigants (collecte les informations nécessaires, rédaction PVI, rapports),
- élabore l'élaboration des statistiques locales d'activité des opérateurs de travail aérien (drones et non drones) et organismes de formation,
- la gestion des dossiers relatifs aux aérodromes privés, hélisurfaces, plateformes ULM,
- la suppléance à distance du bureau des licences de Martinique ou Guyane en cas d'indisponibilité prolongée,
- la sensibilisation des usagers à la saisie et l'analyse des comptes rendus d'événements de sécurité,
- effectue des actions de surveillance programmées (organismes de formation PN),
- veille les évolutions réglementaires de son domaine et participe aux formations et coordinations associées,
- renseigne ses activités dans le logiciel métier (Signal puis Qpulse),
- participe à la permanence de la division,
- participe si volontaire à la permanence des enquêteurs de première information BEA sur les accidents d'aéronefs.

**Profil - Qualification :**

Connaissances :

Règlements SERA - CAC - AIRCREW - ULM - AIROPS/SPO

Outils : SIGEBEL- GCIE- OCEANE - OISEAU - ZEUS

**Savoir-faire :**

- Sens de l'organisation
- Sens des relations humaines
- Bureautique
- Intérêt pour le pilotage

ENQAC (Méthodes et techniques de base des enquêtes) et stage pilotage souhaitables

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 106846

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARJON, Dominique - 05 94 35 93 84 dominique.tarjon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Domaine sûreté/spécialité SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	LUCENAY, Georges

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/AG / Délégation Guyane

L'inspecteur réalise des actions de surveillance dans la zone de compétence de la délégation. Il peut être amené à intervenir dans la zone Antilles.

Tâches :

Domaine surveillance :

Mener ou participer à des actions de surveillance initiale ou continue des acteurs aéronautiques dans la zone Guyane mais aussi ponctuellement sur une zone plus large Antilles-Guyane (gestionnaire d'aérodromes, transporteurs aériens, agents habilités, fournisseurs habilités, chargeurs connus et établissements conventionnés de formation).

Suivre les écarts relevés lors des actions de surveillance et des inspections ciblées des services de l'État.

Etre le correspondant local DSAC pour les inspections ciblées et les tests en situation opérationnelle.

Domaine régalien :

Mettre à jour les arrêtés préfectoraux de l'aérodrome de Cayenne et des aérodromes de la Collectivité et leurs mesures particulières d'application.

Suivre les évolutions réglementaires, organiser et assurer leur diffusion aux acteurs de la zone Guyane concernés.

Conseiller le chargé d'affaires surveillance et régulation en matière de sûreté.

Valider les demandes de titres de circulation aéroportuaires.

Former les demandeurs internes Délégation de titres de circulation aéroportuaires.

Informers les personnels Délégation et SNA des évolutions locales sûreté.

Organiser et animer les COS, CLS et commission sûreté.

Rédiger les programmes préfectoraux de sûreté aéroportuaire.

Collaborer avec les services de l'État en matière de sûreté.

Si formé à cette tâche, effectuer les enquêtes de 1ère information Aviation Générale.

Qualité :

Appliquer le processus R7 en respectant les procédures régionales et locales.

Renseigner ses activités dans les logiciels Péricle's et Signal.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- être certifié inspecteur de surveillance sûreté ;
- connaître l'exploitation des opérateurs concernés par ces réglementations;
- maîtriser les méthodes et procédures du MCT-SUR ;
- posséder un niveau de pratique de la langue anglaise permettant de converser et comprendre des documents techniques dans cette langue ;
- connaître les méthodes et techniques de base des enquêtes accidents de première information.

Savoir-faire :

- avoir le sens du service ;
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de patience et de discrétion;
- savoir gérer les situations conflictuelles ;
- posséder des qualités d'analyse, de synthèse et rédaction ;
- savoir restituer ses connaissances en s'adaptant au niveau de son auditoire.

Expérience souhaitée : Activité précédente dans le domaine de la sûreté aérienne et/ou formation récente.

#### RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Inspecteur de surveillance*DS-AG/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale et formation aéronautique (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-AG/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 05 96 55 60 27 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr HUGL, Patrick - 05 96 55 63 78 patrick.hugl@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Le poste est implanté sur l'aérodrome de Martinique-Aimé Césaire, au Lamentin.
Personne remplacée :	LUCHEL, Nadine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE OPA/AG - DSAC/AG

Assiste le chef de la subdivision aviation générale et formation aéronautique, au sein de la division surveillance des opérations aériennes.

Tâches :

Dans le cadre du bureau des licences, effectue les opérations sur les titres aéronautiques des personnels navigants (au contact des PN ou via la boîte fonctionnelle licences).

Organise et gère les examens théoriques et pratiques des personnels navigants privés et professionnels.

Participe à la surveillance des organismes de formation aéronautique et à celle des opérateurs SPO. Instruit les demandes d'autorisations administratives : manuels d'activités particulières (MAP) aviation habitée ou non (drones et annexes II), dossiers SPO, instruction des dossiers de dérogation aux hauteurs de survol pour l'aviation habitée ou non, des dossiers en vue de la délivrance de documents ULM, etc...

Assure la suppléance à distance des bureaux des licences de Guyane ou de Guadeloupe en cas d'indisponibilité prolongée de ceux-ci.

Déplacements ponctuels en Antilles-Guyane.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Maîtrise des outils bureautiques

Savoir faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles

Savoir rédiger des rapports et des courriers administratifs

Qualité de réserve et sens de la confidentialité

Aptitude à travailler en équipe

Formation initiale et continue :

Domaine licences, formations, examens et domaine travail aérien : formation théorique et pratique qui est sanctionnée par l'obtention de la licence de surveillance du domaine.

Licence nécessaire. Détention obligatoire de la licence de surveillance dans les domaines Personnels Navigants (Licences PN et Organismes de formation PN), et Opérations aériennes et Navigabilité (Travail Aérien et Aviation Générale) selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA1
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA1 Subdivision chargée du ctr tech ctes transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA1
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	ATHANASE, Dany

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : CHARGE D'AFFAIRES à DSAC/NORD / SR2 Athis-Mons

Assurer les fonctions d'inspecteur de surveillance en charge du suivi d'une ou plusieurs compagnies aériennes concernant le respect des normes de sécurité aéronautique : délivrance des certificats et autorisations associées, mise en oeuvre des actions de surveillance, participation à la gestion des incidents et événements d'exploitation.

La division Transport aérien de la DSAC Nord comporte 22 agents répartis en 5 subdivisions couvrant les domaines de la surveillance des transporteurs aériens basés sur le territoire de la DSAC/Nord ainsi que le contrôle technique d'exploitation sur les plateformes d'Orly, Beauvais, Lille et Roissy.

La division assure la surveillance de 10 des plus importantes compagnies exploitant à titre commercial des avions : Hop!, Air Caraïbes Atlantique, Transavia France, ASL Airlines, Aigle Azur, FrenchBlue, Openskies, Corsair, La Compagnie, XL Airways.

Certification :

Participe à l'information des entreprises sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale à travers des missions à réaliser dans tout le périmètre de la DSAC (métropole et outre-mer).

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du Programme de Sécurité de l'Etat : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné

Techniques d'inspection et d'audit

Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes

Bonne maîtrise de la langue anglaise

Expérience du pilotage appréciée

Qualités humaines :

Disponibilité et capacité à travailler en équipe

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA2
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA2 Subdivision chargée du ctr tech cies transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA2
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01.69.57.76.05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	LAPABE-GOASTAT, Emma

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : CHARGE D'AFFAIRES à la DSAC/NORD - SR2 Athis Mons

Assurer les fonctions d'inspecteur de surveillance en charge du suivi d'une ou plusieurs compagnies aériennes concernant le respect des normes de sécurité aéronautique : délivrance des certificats et autorisations associées, mise en oeuvre des actions de surveillance, participation à la gestion des incidents et événements d'exploitation.

La division Transport aérien de la DSAC Nord comporte 22 agents répartis en 5 subdivisions couvrant les domaines de la surveillance des transporteurs aériens basés sur le territoire de la DSAC/Nord ainsi que le contrôle technique d'exploitation sur les plateformes d'Orly, Beauvais, Lille et Roissy.

La division assure la surveillance de 10 des plus importantes compagnies exploitant à titre commercial des avions : Hop!, Air Caraïbes Atlantique, Transavia France, ASL Airlines, Aigle Azur, FrenchBlue, Openskies, Corsair, La Compagnie, XL Airways.

Certification :

Participe à l'information des entreprises sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale à travers des missions à réaliser dans tout le périmètre de la DSAC (métropole et outre-mer).

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du Programme de Sécurité de l'Etat : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné

Techniques d'inspection et d'audit

Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes

Bonne maîtrise de la langue anglaise

Expérience du pilotage appréciée

Qualités humaines

Disponibilité et capacité à travailler en équipe

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTH
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTHAA Subdivision chargée du CT Cies transport par hélicoptère et autres aéronefs (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT/ Inspecteur" .

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : CHARGE D'AFFAIRES à DSAC/NORD/SR2 - Athis Mons

Assurer les fonctions d'inspecteur de surveillance en charge du suivi d'une ou plusieurs compagnies aériennes concernant le respect des normes de sécurité aéronautique : délivrance des certificats et autorisations associées, mise en oeuvre des actions de surveillance, participation à la gestion des incidents et événements d'exploitation.

La division Transport aérien de la DSAC Nord comporte 22 agents répartis en 5 subdivisions couvrant les domaines de la surveillance des transporteurs aériens basés sur le territoire de la DSAC/Nord ainsi que le contrôle technique d'exploitation sur les plateformes d'Orly, Beauvais, Lille et Roissy.

La division assure la surveillance de 10 des plus importantes compagnies exploitant à titre commercial des avions : Hop!, Air Caraïbes Atlantique, Transavia France, ASL Airlines, Aigle Azur, FrenchBlue, Openskies, Corsair, La Compagnie, XL Airways.

Certification :

Participe à l'information des entreprises sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale à travers des missions à réaliser dans tout le périmètre de la DSAC (métropole et outre-mer).

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du Programme de Sécurité de l'Etat : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC : Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Réglementation relative au domaine concerné

Techniques d'inspection et d'audit

Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes

Bonne maîtrise de la langue anglaise

Expérience du pilotage appréciée

Qualités humaines

Disponibilité et capacité à travailler en équipe

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VIALARD, Benjamin - 04.42.33.76.62 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/CAT/INSP-SEN selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	DELBES, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE IOPS - DSAC/SUD-EST/SR/OPA/TA

En charge du suivi de compagnies aériennes :

- informe les postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien,
- instruit les demandes, et assure la surveillance continue des entreprises autorisées au regard de la réglementation technique en vigueur, et conformément aux procédures du Manuel du Contrôle Technique,
- analyse la documentation technique avec le support d'experts
- planifie et réalise les audits des compagnies surveillées en DSAC Sud-Est, et participe à des audits dans les autres DSAC IR,
- suit les actions correctives,
- travaille avec les autres services concernés (DSAC EC, OSAC, OCV),
- suit les évolutions techniques et réglementaires.

Peut se voir confier le traitement de questions techniques spécifiques

Profil - Qualification :

Connaissances en :

- techniques d'audits
- réglementation d'exploitation des aéronefs
- réglementation du personnel navigant
- navigabilité des aéronefs

Qualités requises :

- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur
- communication
- adaptation aux changements
- travail en équipe
- disponibilité
- bon niveau de compréhension de la langue anglaise écrite

Nombreux déplacements en DSAC Sud-Est et hors DSAC Sud-Est  
avec possibilité de découchés

- Anglais nécessaire niveau B1
- Pratique du pilotage apprécié

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/DD Subdivision planification et développement durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04.42.33.76.37 WIARD, Patrice - 04.42.33.11.59
Remarque :	Licence de surveillance dans spécialités ARIE et QSE, requise selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROQUES, Max

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance environnement - DSAC/SUD-EST/SR/RDD/DD

Il (elle)

- instruit les dossiers relatifs aux obstacles de grande hauteur et ceux relatifs aux servitudes aéronautiques de dégagement et radioélectriques ;
- prépare les avis aux services instructeurs ou aux demandeurs, après consultation éventuelle des services de la navigation aérienne ;
- apporte assistance aux délégations de la DSAC-SE et au SNIA, voire aux responsables de projets et de chantiers, en matière de traitement des obstacles et leur balisage ;
- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées aux obstacles autorisés et tient à jour les statistiques concernant l'activité «obstacles/urbanisme» ;
- traite des dossiers d'analyse et de réduction des impacts environnementaux, ainsi que les plaintes de riverains hors aérodromes, notamment en mettant en oeuvre l'outil logiciel ELVIRA de trajectographie radar.

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques.
- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations.
- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Adjoint au délégué*DEL/GUY/DIR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/DIR Délég. Guyane - Direction (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au délégué*DEL/GUY/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GUIGNIER, Frédéric - 05 96 55 60 10 frederic.guignier@aviation-civile.gouv.fr MIQUEL, Claude - 05 96 55 63 06 claude.miquel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TARJON, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : Adjoint au délégué de la DSAC-AG en Guyane

Il assure au niveau local le suivi ou la mise en oeuvre de la politique relative au contrôle et à la surveillance avec une équipe.

Sous l'autorité du délégué en Guyane, il intervient dans le département 973 dans les domaines de la surveillance et de la régulation, en liaison avec le département SR du siège de la DSAC Antilles Guyane et dans le domaine supports.

Le poste peut nécessiter l'obtention d'une licence de surveillance et d'une qualification dans un des domaines sûreté ou aéroportuaire.

Tâches :

Activités génériques et de management :

- Assure l'intérim du délégué
- Assiste le délégué dans le domaine technique et support
- Assiste le délégué dans le management général de la délégation (organisation, répartition des tâches, contrôle de la réalisation, entretien d'évaluation, réunions de services, coordination)
- Assiste et conseille les partenaires locaux et régionaux
- Veille documentaire et réglementaire, classement, archivage

Activités domaine régalién :

- Participe à l'étude des agréments d'assistants en escale, délivrés par la DSAC-AG (FDF)

Activités domaine technique :

- Répond aux sollicitations et contestations des usagers
- Prépare et participe aux réunions avec les usagers
- Suit les dossiers particuliers
- Veille réglementaire (analyse, diffusion, explication)
- Instruit les dossiers d'infraction

Profil - Qualification :

Connaissances :

- maîtrise du domaine réglementaire national et international tous domaines techniques SR
- connaissance confirmée de l'exploitation des opérateurs surveillés
- maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- aisance en langue anglaise technique écrite, de base en langue anglaise générale
- connaissances de base dans le domaine de l'analyse économique, financière et comptable

Savoir-faire :

- Sens des responsabilités
- Maîtrise des outils de management
- Méthode, organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à prendre des décisions sur les plans technique et humain
- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à rédiger des rapports
- Goût pour les contacts
- Connaissance des outils informatiques et bureautiques
- Savoir rendre compte

Expérience souhaitée - acquis professionnels :

- Expérience similaire acquise en DSAC-IR
- Expérience du pilotage souhaitée



Numéro 106878

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 0596556027 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 0596556028 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	RANDE, Erwan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Chargé d'affaires dans le domaine surveillance des opérations aériennes

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

**Tâches :**

Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées.

Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon.

Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes.

Peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation complémentaire adaptée.

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines) et pratique (en DSAC Antilles-Guyane).

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

Connaissance de la réglementation relative aux opérations aériennes de transport public

Connaissance de l'exploitation des aéronefs

Techniques d'inspection et d'audit

Maîtrise de l'anglais oral et écrit

Expérience du pilotage appréciée

**Savoir-faire :**

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Maîtrise des outils informatiques

Sens des responsabilités

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Assistant de subdivision*K-S/EXPL/QUAL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/QUAL SNA/S - Subdivision qualité de service sécurité (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-S/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr LAPORTE, Isabelle - 05.67.22.92.25 isabelle.laporte@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RICARD, Marie-Chantal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SNA/SUD - SUB QUALITE DE SERVICE SECURITE

Tâches :

- Suit les dossiers concernant le domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche au domaine de la subdivision
- Peut être amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du chef de subdivision
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle
- Il représente la subdivision dans les réunions extérieures

Plus particulièrement :

- Il assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
  - Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
  - Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
  - Il peut participer aux revues de sécurité/qualité
  - Il peut participer à la coordination sécurité
  - Il prépare et, en coordination avec son chef de subdivision, anime et assure le secrétariat des CLS, comités de promotion de la sécurité et commission mixte
  - En coordination avec son chef de subdivision, il anime le suivi sécurité/qualité et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
  - Il s'assure du retour d'expérience au sein du SNA
  - Il coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aérodromes et transmet ces dossiers vers la DO
- Formation : s'assure de la conformité de la documentation terrains, assure des formations au profit des agents terrains et du siège, participe aux formations continues contrôleurs

RESPONSABILITE EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SÛRETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en ?uvre

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle du SNA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (exigences communes)
- Savoir exploiter les MANEX
- Gérer le retour d'expérience
- Exploiter les outils bureautiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Connaissance des systèmes et matériels utilisés par le contrôle
- Expérience du contrôle souhaitable
- Expérience du management

Qualités requises :

- Capacité à analyser
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute et de communication
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie

Formation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Instructeur régional*K-S/EXPL/INST
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/INST SNA/S - Subdivision instruction (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Instructeur régional*K-S/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr DEVARS, Paul - 05.67.22.92.91 paul.devars@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROSIER, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

INSTRUCTEUR REGIONAL - SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / SUB INSTRUCTION

Tâches :

Tâches pédagogiques :

- Contribution à la formation théorique des contrôleurs
- Conception et mise à jour de supports de formation théorique (PFU et PCU)
- Conception et mise à jour de supports d'évaluation théorique (PFU et PCU)
- Conception et mise à jour de supports d'évaluation pratique (fiches)
- Suivi de la formation en unité des stagiaires des organismes classés F et G
- Contribution à la formation continue (MC) sur les différents sites du SNA/S
- En tant que facilitateur FH, animation des modules FH
- Contribution à la mise à jour des QCM (membre du jury local)
- Mise en place des formations spécifiques (nouveaux outils, procédures, nouvelle réglementation) sous forme de briefing ou d'action de formation plus conséquente dans les organismes classés F et G
- Travail collaboratif avec l'encadrement local des terrains pour concevoir et élaborer des supports de formation (FSI notamment)
- Utilisation des outils synthétiques pour l'entraînement dans le cadre des actions de formation, conception et mise à jour des exercices (scénario, choix pédagogique)

Expertise :

- Participation à la rédaction des dossiers d'homologation partie B pour les terrains de liste F et G
- Participation aux audits formation
- Expertise pour la relecture des PFU des terrains de liste F et G
- Participation à des séances de formation pratique (en retrait ou en tant qu'ISP)
- Participation aux commissions de formation en unité
- Expertise pour la relecture des PCU des terrains de liste F et G
- Acquisition et appropriation des évolutions en matière de réglementation
- Expertise en matière de CA pouvant être sollicitée par différents interlocuteurs
- Expertise CA pour la relecture des MANEX des terrains de liste F et G

Exercice des privilèges de la licence de contrôle :

- Conditions réglementaires de maintien des compétences par le suivi du programme de compétence d'unité (exercice minimal de 200 heures par an de la mention d'unité détenue, suivi de la formation continue)
- Exercer les privilèges de la mention d'instructeur (ISP) dans l'unité sur laquelle la MU est valide
- Exercer les responsabilités d'examineur dans les organismes classés F et G selon les modalités en vigueur

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter les MANEX des aérodromes
- Connaître l'utilisation du simulateur SCANRAD
- Savoir animer une action de formation
- Accompagner efficacement un agent en formation
- Savoir évaluer l'aptitude au contrôle
- Savoir réaliser et utiliser des supports techniques pédagogiques
- Savoir contrôler les connaissances
- Avoir le niveau requis en anglais

- Savoir expliquer clairement
- Détenir et maintenir une mention d'unité

Qualités requises :

- Être pédagogue
- Savoir motiver
- Manifester une énergie communicative

Formation d'intégration

- Expérience sur un terrain du SNA, stage d'instructeur psychopédagogique et stage pratique sous la supervision d'un autre instructeur régional
- Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFCR/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFCR/CA Rodez Marcillac - Circulation aérienne (SALLES LA SOURCE)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFCR/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr VIOSSANGES, Sandrine - 05.65.77.17.52 sandrine.viossanges@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REMARQUE : fermeture Approche planifiée courant mars 2018
GS 32 H	
Personne remplacée :	PRAT, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR D'AERODROME - SNA/SUD - AERODROME DE RODEZ  
(SALLES-LA-SOURCE AVEYRON - 12)

Tâches :

Assurer les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :  
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)  
en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclencher en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Navigation Aérienne

Organisation des services CA

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

- Réglementation

Connaître la réglementation de la CA

Connaître et exploiter le Manex

Savoir intégrer la CA dans l'environnement

- Formation

Savoir former les nouveaux contrôleurs

- Contrôle

Savoir exercer la qualification du centre

Connaître les méthodes de travail

Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

- Communication :

Pratiquer l'anglais couramment

- Enquêtes accidents :

Premières informations

Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. II

permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S-Contrôleur d'aérodrome*LFBR/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBR/TWR Muret l'Herm - Circulation aérienne (MURET CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFBR/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr CIER FOC, Adrien - 05.34.46.08.30 adrien.cier-foc@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H
Personne remplacée :	BENDJEDIDIA, Samy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR D'AERODROME - SNA SUD - AERODROME DE MURET (HAUTE-GARONNE 31)

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Tâches :

Spécifiques :

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au MANEX de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Conformité des compétences au PFU et au PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant

- Savoir gérer des situations d'urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/SDPS/CSI
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/CSI Pôle communication surveillance infrastructure (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/SDPS/CSI
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BARNOLA, Philippe - 01.58.09.49.01 LENNON, Daniel - 01.58.09.49.04
Personne remplacée :	RONDEL, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme Communications Surveillances Infrastructures - DSNA/SDPS

Chargé du suivi des projets majeurs du domaine Infrastructures et des évolutions dans le domaine de la surveillance et des communications.

Tâches :

1) Participer au pilotage des projets majeurs du domaine génie civil :

- participation à la formalisation de la définition des objectifs et de l'allocation des ressources aux projets
- participation à la validation des documents d'étude et de conception des projets
- participation au suivi des projets majeurs ou programmes, participation aux comités de pilotage et de direction;

2) Contribution à la stratégie de la DSNA dans le domaine génie civil :

- contribution à la définition de la politique de la DSNA
- contribution au pilotage du processus national S3 au sein du SMI de la DSNA
- participation à la préparation du plan d'action DSNA
- réalisation du bulletin de suivi des opérations majeures de génie civil;

3) Contribution à l'élaboration du budget des investissements :

- contribution à la gestion des documents de planification des investissements
- consolidation et mise à jour du programme pluriannuel des investissements de la DSNA dans les domaines Communication et Surveillance, et suivi de son exécution;

4) Contribution à la stratégie de la DSNA dans le domaine CNS :

- participation aux activités relevant du pôle CSI
- contribution à l'élaboration de la stratégie de la DSNA dans les domaines de la communication et de la surveillance
- participation à la définition et au suivi des projets majeurs de la DSNA dans les domaines Communication et Surveillance
- participation à la définition au et suivi du déploiement de nouvelles infrastructures sol des domaines CNS ATM
- participation aux groupes de travail nationaux et européens du domaine de la communication et de la surveillance

Profil - Qualification :

- savoir définir et piloter des projets complexes
- connaissances techniques et opérationnelles dans le domaine d'activités
- connaissances des techniques budgétaires
- sens de l'organisation
- sens des relations humaines
- expérience dans un centre opérationnel souhaitable
- qualités rédactionnelles

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de Joël DUPONT.
Personne remplacée :	DUPONT, Jonathan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé : Mise au point opérationnelle CoFlight pour la MESO 4-Flight - DTI/ATM/TDV

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM.

A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol, de gestion des vols au départ et l'arrivée ; de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche ; de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols ainsi que les systèmes « Outre-Mer ».

Tâches :

A la prise de fonction, le titulaire rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant le produit CoFlight afin de contribuer à sa mise au point. La mise au point consiste à conduire une série de cycle sur les travaux de tests, analyse de ceux-ci et identification des corrections à apporter sur le produit.

Les points identifiés à ce jour comme devant être traités prioritairement sont :

- les aspects coordination/transfert pour les objectifs de mise en service 4-Flight,
- les aspects OLDI entre CoFlight et STPV.

Le titulaire assurera également un support à 4-Flight en animant le CCB Coflight, entité responsable de piloter les analyses de FFT et les demandes de corrections sur le produit Coflight pour 4-Flight. Dans cette optique, il devra se coordonner avec ENAV, l'industriel Coflight et le représentant 4-FLIGHT.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Connaissance des systèmes « Traitement plan de vol».
- Marchés publics.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO-Contrôleur technique d'exploitation*DS-SO/SR/OPA/TA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur technique d'exploitation*DS-SO/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HAILLOT, Claude - 05.57.92.82.82 claude.haillot@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 05.57.92.82.81 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	EMANUEL, Monique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôleur technique d'exploitation - IOPS - DSAC/SUD-OUEST/SR/OPA/TA  
dans la subdivision Transport Aérien au sein de la division Opérations aériennes  
Sous la responsabilité du chef de subdivision Transports Aérien

- Effectue les contrôles techniques au sol des aéronefs de transport aérien public et de certains aéronefs privés
- Assure les activités de certification et de surveillance des transports aériens
  
- Est informé de l'évolution de la réglementation en matière de transport aérien
- Effectue la saisie des informations dans la base RECIF
- Participe à la gestion des contrôles : prévisions, plannings et le bilan mensuel
- Participe à des groupes d'harmonisation sur les contrôles SAFA et SANA
- Participe au contrôle d'exploitation des compagnies
- Participe aux enquêtes techniques dans le cadre de la création et du renouvellement d'approbations relatives au TPP et de la délivrance des CTA
- Travaille en coordination avec les experts de l'OSAC concernant l'approbation des manuels d'entretien, l'acceptation des spécifications d'agrément
- Assure les astreintes CTE
- Participe à des groupes de travail

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine réglementaire national et international  
Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés  
Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et oral

Sens des responsabilités

Qualités de management et d'organisation  
Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain  
Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions  
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse  
Capacité à rédiger des rapports.  
Formation réglementation technique et procédures associées  
Licences CTE et Inspecteur Opération Aérienne

Conditions particulières : horaires décalés, travail de nuit possible

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/ATM/ECS/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr ABRAVANEL, Eric - 05 62 14 50 74 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PECHMEZE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert : simulateur SCANSIM - DTI/ATM/ECS

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulation (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO, du serveur air pour les applications data link et des simulateurs d'entraînement au contrôle aérien En Route et Approche.

Le pôle participe également à la définition et au suivi de la réalisation des futurs systèmes de contrôle aérien 4-Flight et SYSAT et des simulateurs associés.

Tâches :

Sous la responsabilité du chef de pôle, le Titulaire du poste assurera le suivi du simulateur d'approche SCANSIM au sein de l'équipe en charge des simulateurs d'entraînement du pôle.

Il contribuera ainsi à la définition des évolutions, au suivi de leur réalisation et de leur validation et au déploiement des nouvelles versions SCANSIM sur les sites utilisateurs.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Connaissance de la simulation ATC, des fonctions des environnements de simulation.
- Qualités rédactionnelles.
- Sens des contacts avec les utilisateurs opérationnels.
- Goût pour la technique et les études.
- Qualités relationnelles.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr GROS, Jean-Michel - 05 62 14 56 62 jean-michel.gros@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : autre contact :	F. HENON - Chef de pôle SLI - 05.62.14.58.95
Personne remplacée :	DUVAL, Fanja

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé chargé de l'activité de maintenance du pôle SLI - DTI/DSO/SLI

Au sein du domaine DSO, le pôle SLI est responsable de la maintenance et de la réparation de l'ensemble des matériels informatiques et réseaux opérationnels de la Navigation Aérienne.

Cette gestion se fait en cohérence avec les systèmes de soutien logistique dont le pôle SLI a également la charge, de leur conception jusqu'à leur dépose.

A ce titre, il réalise sa mission en étroite collaboration avec la DO et les autres domaines de la DTI : EOS, ATM et CNS.

Tâches :

Dans ce cadre, le candidat retenu sera chargé de :

- mener un suivi précis des obsolescences de maintenabilité potentielles ou avérées pour équipements périphériques et plus particulièrement les écrans,
- réaliser le suivi, la gestion et le maintien des marchés de réparation en lien avec les équipements périphériques,
- mettre en place les métriques pertinentes pour le suivi des coûts et des moyens de maintenance des équipements périphériques,
- contribuer aux choix des équipements matériels, à la veille technologique et aux études d'analyse de soutien,
- participer à la gestion et au suivi du parc matériel,
- coordonner des opérations sur sites en relation avec les besoins de maintenance.

L'un des principaux challenges du poste, mais aussi, l'un des plus motivants réside dans le développement des échanges, avec la DO et les utilisateurs (CRNA/SNA) et avec les industriels concernés ainsi que le travail collaboratif en interne au pôle, notamment avec l'ingénierie de SLI et la cellule achat/déploiement.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités.
- Rigueur, méthode et organisation.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne et si possible de la maintenance en contexte opérationnel.
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI .
- Sensibilisation sur la passation de marchés publics.
- Connaissance de la gestion de marchés publics.
- Des notions de soutien logistique intégré serait un plus.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/SCE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DARBO, Patrick - 05 62 14 51 31 patrick.darbo@aviation-civile.gouv.fr COUBRET, Jean-Pierre - 05 62 14 56 38 jean-pierre.coubret@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de V. LEICEAGA.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior - DTI/DSO/SCE

Le pôle SCE est le point d'entrée unique de la DTI pour toute sollicitation relevant du maintien en condition opérationnelle (MCO) des systèmes ATM et CNS déployés par la DTI.

Le pôle est également chargé de la gestion des fiches de faits techniques (FFT) levées durant les phases d'intégration, de validation et d'évaluation, jusqu'à la mise en service opérationnel.

Le pôle a enfin la responsabilité technique des chaînes horaires.

Tâches :

Au sein de l'équipe MCO, le candidat :

Il assurera le suivi et le pilotage de certaines activités et sera amené à travailler en étroite collaboration avec les chefs de projet et les services de la DO (échelon central et sites pilotes). Il sera en outre particulièrement impliqué sur la gestion des FFT et la mise en place du MCO SYSAT.

Ce poste offre l'occasion de développer ou d'exprimer : sens de l'organisation, esprit de synthèse, qualités d'écoute et de négociation.

Profil - Qualification :

- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe.
- Aptitude au pilotage d'activités et à la négociation.
- Sens de l'organisation, méthode, autonomie.
- Motivation pour acquérir des compétences techniques sur les systèmes ATM et CNS.
- Motivation pour acquérir des compétences sur le SMI et les processus de développement DTI.
- Une bonne connaissance du monde de l'ATM et du SMI DSNA sera un plus.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Assistant de subdivision*K-O/EXPL/NETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NETUD SNA/O - Nantes - Subdivision études environnement (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-O/EXPL/NETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEBLOND, Béatrice - 02 28 00 25 40 beatrice.leblond@aviation-civile.gouv.fr GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre-Dame-des-Landes) à l'ouverture de ce dernier.
Personne remplacée :	CARRE, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SNA/OUEST - Sub ETUDES ENVIRONNEMENT

Assiste et conseille le chef de subdivision dans les activités de suivi des expressions de besoins, de mise en service et de suivi des évolutions des systèmes et des outils du contrôleur.

Tâches :

GENERIQUES

- Suit les dossiers « Systèmes » qui lui sont attribués de la subdivision
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du service exploitation, du service technique et les autres sites
- Peut être amené à participer aux activités environnement et statistiques de la subdivision
- Rédige des notes, comptes-rendus, bilans ou courriers vers l'extérieur
- Rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Assure l'intérim du chef de subdivision
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

SPECIFIQUES

Il assiste le chef de subdivision dans les tâches suivantes :

- Coordonne et participe à l'élaboration des spécifications, à leur mise en place et à leur évolution
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes
- Coordonne et participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service technique
- Rédige et assure la mise à jour de la partie systèmes et outils du contrôleur du MANEX
- Participe à la formation des contrôleurs de Nantes dans le domaine «systèmes» (briefing, maintien de compétences)
- Participe à la rédaction des Expressions de Besoins « Systèmes ».

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Bonne connaissance de la réglementation aérienne et des partenaires DGAC (3)
- Connaissance des méthodes de travail, des outils et systèmes d'un centre de contrôle d'approche (4)
- Connaissances en informatique, bureautique et aptitude à utiliser des outils informatiques (3)

(Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise)

Qualités requises :

- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation et du management, être méthodique
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis



Numéro 106935

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARCIAS, Etienne - 05 62 14 53 79 etienne.garcias@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de C. BAZIN DE CAIX.
Personne remplacée :	BAZIN DE CAIX DE REMBURES, Clémence

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Expert confirmé chargé d'évaluations de systèmes de surveillance et de paramétrage de filets de sauvegarde. - DTI/DSO/IVD

Au sein du pôle IVD, le Service Evaluation et Paramétrage assure les activités d'évaluation des systèmes de surveillance et les activités de paramétrage des filets de sauvegarde (STCA, APW et MSAW).

A sa prise de poste, le titulaire intégrera l'équipe du Service Evaluation et Paramétrage du pôle IVD pilotée par un expert sénior qui assure le cadrage puis le suivi des activités des agents du service et le soutien technique de ces agents.

**Tâches :**

Dans ce cadre, l'agent aura pour missions :

- Évaluer les performances des images de surveillance air exploitées en centres de contrôles En-Route et Approche,
- Réaliser des études de temps de traversée du système ATM,
- Réaliser des évaluations de systèmes de surveillance incluant tous types de capteurs (radar primaire, secondaire, Mode S, ADS B ou C, ...) et tous systèmes de traitement actuels (STR, ARTAS, DACOTA, IRMA, ODS, ...) ou futurs (4-Flight et SYSAT),
- Contribuer à la définition des outils d'évaluation de précision de systèmes de surveillance,
- Analyser le fonctionnement des outils d'alertes du contrôle (STCA, MSAW, APW, COSNET),
- Contribuer à la définition et à la réalisation des évolutions des outils d'alerte du contrôle, des paramétrages et des outils de paramétrage associés.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités de l'agent au sein du pôle IVD.

**Profil - Qualification :**

- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques dans un environnement UNIX LINUX.
- Motivation pour acquérir des compétences dans le domaine de la surveillance : capteurs et systèmes de traitement, filets de sauvegarde.
- Aptitude à la rédaction de rapports de synthèse.
- Rigueur.
- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 21 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Pilote de tests SYSAT au sein du Service Tests du pôle Intégration, Validation et Déploiement - DTI/DSP/IVD

Le poste est défini au sein du Service Tests du pôle IVD.

Ce service assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM à la DTI et sur les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, Approches et CESNAC. Le service Tests couvre l'ensemble des expertises « métier » liées à l'activité de tests système : définition de la stratégie et de la méthodologie de tests, définition et mise en oeuvre des plates-formes de test et exécution des tests.

Tâches :

Le titulaire évoluera au sein d'une équipe de 7 agents placée sous la responsabilité de 3 experts seniors qui assurent le cadrage puis le suivi des activités des agents du service tests et le soutien technique de ces agents.

Avec un certain niveau d'autonomie, le titulaire du poste contribuera à la validation du futur système ATM des approches/tours SYSAT.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- d'acquérir des compétences dans le processus de paramétrage et de tests de systèmes complexes tels que le système ATM approche / tour SYSAT,
- de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Profil - Qualification :

- Connaissance des composants du système ATM.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse.
- Rigueur.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 59 91 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOURGOIN, Jérémie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior : Pilote de déploiements du Service Déploiement du pôle IVD - DTI/DSO/IVD

Au sein du pôle, le service Déploiement assure les activités de coordination des déploiements des systèmes ATM pour l'ensemble des sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC et Approches.

Le périmètre englobe la coordination de l'ensemble des activités de déploiement de la fin de la recette usine à la remise des clés (installation, livraison système, mise en place des réseaux, validation sur site, remise des clés...).

Tâches :

Dans ce cadre, le titulaire aura la fonction de pilote de déploiements dont certains pourront traiter de projets CNS.

A ce titre, pour chacun des déploiements à sa charge, il aura à :

- Définir le déploiement (i.e assurer son découpage en tâches, les ventiler au sein des pôles), en forte collaboration avec les équipes DTI impliquées et la DO,
- Assurer son pilotage (le suivi des points à résoudre, des actions, des décisions, des risques, la tenue des délais et des objectifs fixés),
- Rendre compte de son avancement au chef de projet concerné.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse.
- Aptitude à la coordination de nombreux intervenants.
- Sens de l'initiative, de l'organisation, autonomie.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Connaissance des systèmes ATM et CNS.
- Rigueur.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 59 91 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GARCIAS, Etienne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert senior : Responsable du Service Évaluations et Paramétrages - DTI/DSO/IVD

Au sein du pôle IVD, le service Évaluation et Paramétrage assure les activités techniques d'évaluation des systèmes de surveillance et de paramétrage des filets de sauvegarde (STCA, MSAW et APW).

Tâches :

Dans ce cadre, le titulaire du poste aura pour missions :

- d'assurer la cohésion et la coordination des activités des agents du service Évaluation et Paramétrage,
- de piloter le programme de travail du service en fonction des objectifs fixés,
- de réaliser des évaluations ou des paramétrages,
- de définir et faire évoluer les méthodes et les outils nécessaires à l'accomplissement des missions du service Évaluation et Paramétrage,
- d'assurer la coordination externe avec les autres entités DSNA impliquées dans l'évaluation des chaînes de surveillance et le déploiement des filets de sauvegarde,
- d'animer et gérer les activités Évaluation et Paramétrage d'un marché d'assistance technique,
- d'être le représentant du pôle à diverses réunions,
- de rendre compte de l'avancement des activités du service auprès du chef de pôle et de son adjoint.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les centres opérationnels et avec les autres pôles de la DTI,
- de travailler de manière concrète sur le système ATM,
- de réaliser le management technique d'une équipe,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse.
- Connaissance des systèmes ATM.
- Connaissance approfondie du domaine de la surveillance (capteurs et systèmes de traitement) ou motivation pour acquérir une telle compétence.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Sens de l'organisation et de la négociation.
- Rigueur.
- Anglais écrit et oral.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 21 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de E. MALLEGOL.
Personne remplacée :	MALLEGOL, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior au sein du Service Tests du pôle IVD - DTI/DSO/IVD

Au sein du pôle, le service Tests assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM sur tous les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC et Approches. Ce service couvre l'ensemble des expertises « métier » afférentes, allant de la définition des méthodologies et des stratégies de tests jusqu'à l'exécution des tests en passant par la définition et la mise en oeuvre des plates-formes de test.

Tâches :

Dans ce cadre, le titulaire du poste évoluera au sein d'une équipe de 7 agents. En coordination étroite avec les autres agents, il aura pour missions :

- de préparer l'activité de validation système du CAUTRA En-Route,
- d'assurer la cohésion et la coordination des activités du service Tests : définir et coordonner le travail à effectuer par les agents du service,
- de gérer la capacité à réaliser les tests (gérer la planification, mettre en place les moyens et les ressources, définir les méthodes et processus de test, vérifier les documents produits...),
- d'animer et gérer le marché d'assistance technique aux tests des systèmes ATM,
- de rendre compte de l'avancement des activités du service auprès du chef de pôle et de son adjoint.

Selon l'activité le titulaire du poste pourrait également mener des activités de validation sur les nouveaux programmes DSNA : 4-Flight et SYSAT.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les centres opérationnels et avec les autres pôles de la DTI,
- de travailler de manière concrète sur le système ATM,
- de réaliser le management technique d'une équipe,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse.
- Connaissance des systèmes ATM.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Anglais écrit et oral.
- Rigueur.
- Sens de l'organisation.
- Sens de l'initiative, autonomie.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/DSO/IVD/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 53 79 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROBIAL, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert chargé d'évaluations de systèmes de surveillance et de paramétrage de filets de sauvegarde - DTI/DSO/IVD

Au sein du pôle, le Service Evaluation et Paramétrage assure les activités d'évaluation des systèmes de surveillance et les activités de paramétrage des filets de sauvegarde (STCA et MSAW).

A sa prise de poste, le titulaire intégrera l'équipe du Service Evaluation et Paramétrage du pôle IVD pilotée par un expert sénior qui assure le cadrage puis le suivi des activités des agents du service Évaluation et Paramétrage et le soutien technique de ces agents.

Tâches :

Dans ce cadre, l'agent aura pour missions :

- Effectuer des évaluations des performances des images radar exploitées par les centres de contrôles En-Route et Approche,
- Réaliser des études de temps de traversée du système ATM,
- Réaliser des évaluations de systèmes de surveillance incluant tous types de capteurs (radar primaire, secondaire, Mode S, ADS B ou C, ...) et tous systèmes de traitement actuels (STR, ARTAS, DACOTA, IRMA, ODS, ...) ou futurs (4-Flight et SYSAT),
- Contribuer à la définition des outils d'évaluation de précision de systèmes de surveillance,
- Analyser le fonctionnement des outils d'alertes du contrôle (STCA, MSAW, APW, COSNET) et proposer des améliorations potentielles de fonctionnement,
- Définir des paramétrages initiaux des outils d'alerte du contrôle et étudier les évolutions de ces paramétrages,
- Contribuer à la définition et à la réalisation des évolutions des outils d'alerte du contrôle et des outils de paramétrage associés.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Profil - Qualification :

- Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques dans un environnement UNIX LINUX.
- Motivation pour acquérir des compétences dans le domaine de la surveillance : capteurs et systèmes de traitement, filets de sauvegarde.
- Aptitude à la rédaction de rapports de synthèse.
- Rigueur.
- Goût pour les contacts humains et le travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Concepteur de procédures*K-O/EXPL/NETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NETUD SNA/O - Nantes - Subdivision études environnement (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-O/EXPL/NETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEBLOND, Béatrice - 02 28 00 25 40 beatrice.leblond@aviation-civile.gouv.fr GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre-Dame-des-Landes) à l'ouverture de ce dernier.
Personne remplacée :	RICHARD, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONCEPTEUR DE PROCEDURES - SNA/OUEST - Sub ETUDES ENVIRONNEMENT

- Est responsable d'études de procédures aux instruments au bénéfice de l'ensemble des organismes CA dépendant géographiquement du SNA-O.
- Participe à la mission « Environnement » de la subdivision.
- Participe à la mission « Information Aéronautique » de la subdivision, pour les aérodromes IFR.

Tâches :

GENERIQUES :

- Suit les dossiers qui lui sont attribués
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets dans son domaine
- Rédige des notes, comptes-rendus, bilans
- Rend compte du résultat de travaux ou de réunions
- Représente la subdivision à l'extérieur du service (GT, GU)
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres services, les sites du SNA-O

SPECIFIQUES :

- Etudes Procédures
  - . Participe aux spécifications, validations, mises en service, suivi et maintenance des procédures aux instruments
  - . Participe à des études à caractère CA
  - . Apporte son expertise technique aux consultations relatives aux obstacles . Peut fournir des CCTP pour les marchés de relevés d'obstacles des terrains du SNA-O
- Environnement
  - . Participe à la prise en compte de l'environnement dans les projets (étude environnementale, EICA, CCE ...)
  - . Participe à la gestion des plaintes environnementales
- Information aéronautique
  - . Assure la mise à jour de la documentation d'information aéronautique pour les aérodromes IFR.
- Participe à la formation et au maintien de compétence d'agents AFIS et de contrôleurs

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Navigation aérienne
  - . Connaissance de la réglementation et de l'activité CA (3)
  - . Connaissance de l'environnement de la subdivision (SNA, DO, SIA, CRNA, DSNA, DSAC-O, DSAC-EC, DGAC) (2)
- Environnement
  - . Connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement (2)
- Information aéronautique
  - . Connaissance de la réglementation en matière d'information aéronautique (3)

- Informatique

. Utilisation des outils bureautiques classiques (3) et de produits spécifiques à son poste : GEOTITAN (4), TATOO, FREEHAND, ADOBE ILLUSTRATOR, AUTOCAD etc (3)

- Anglais

. Connaissance de la langue (2)

(Niveau de compétence : 1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise)

Qualités requises :

- Savoir appliquer la réglementation

- Savoir analyser les situations et en déduire les évolutions

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage

- Etre méthodique

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Assistant de subdivision*STAC/SINA/INFO/API
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr ISAMBERT, Nicolas - 01 49 56 82 09 nicolas.isambert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à BONNEUIL SUR MARNE

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - STAC/SINA/INFO

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques.

Poste placé sous l'autorité du chef de la subdivision Assistance Projets Informatiques et en concertation avec la DSI au sein de la Division Systèmes d'Information.

Tâches :

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues.

Conduite de projets.

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA...)

Rédaction de documentations projet

Conception d'applications métiers

Réalisation de prototypes

Pilotage de prestataires

Expertise technique sur les applications gérées par le STAC

Veille technologique

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissances générales sur la gestion de projet

Connaissances en spécifications d'applications

Recette d'une application

Notions de développement d'applications

Base de données

Savoir faire :

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels

Contribuer à une veille technologique et sécurité

Culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Assistant de subdivision*K-O/EXPL/NCTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NCTRL SNA/O - Nantes - Subdivision contrôle (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-O/EXPL/NCTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BERTOCCHIO, Florence - 02 28 00 25 30 florence.bertocchio@aviation-civile.gouv.fr GERMAIN, Laurent - 02 28 00 25 25 laurent.germain@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre-Dame-des-Landes) à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	RIBUOT, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SNA/OUEST - Sub CONTRÔLE

Assiste et conseille le chef de subdivision dans l'ensemble de ses attributions sur le périmètre de l'organisme de contrôle d'approche de Nantes

Tâches :

GENERIQUES :

- Participe à l'animation et l'encadrement de la subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Contribue à un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision contrôle
- Peut être amené à assurer les activités des autres assistants de la subdivision
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle
- Participe aux études CA et aux GT conduits au sein du service
- Rédige des consignes d'exploitation
- Anime des groupes de travail au sein de la subdivision
- Assiste le chef de subdivision pour l'activité « Espace Aérien (avis CA sur les activités particulières ; constitution des dossiers SNA-O pour le CRG, le CCRAAGALS et le catalogue espace)

SPECIFIQUES :

- Assure le suivi temps réel de l'organisme de Nantes
- Assure le suivi de la documentation opérationnelle de Nantes
- Participe ou anime les réunions avec les interlocuteurs de la plate-forme nantaise
- Elabore et suit les lettres d'accord et notamment celles de Nantes
- Anime des briefing à l'occasion de la mise en oeuvre de nouveaux systèmes (CA ou techniques)
- Prépare et coordonne les interventions techniques sur Nantes avec la subdivision EE et le service technique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

-Navigation aérienne :

.Connaissance des structures externes à la subdivision nécessaire à la réalisation de la mission, (3)

.Connaissance du domaine réglementaire (4)

- Anglais :

.Pratique de la langue (2)

- Gestion de projet :

.Connaissance des techniques de gestion (3)

- Informatique :

.Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission (4)

(Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise)

Qualités requises :

- Savoir observer et analyser les contextes
- Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute
- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles, animation de groupes de travail et de réunions
- Etre clair et concis



Numéro 106963

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO-Spé tech informatique*SIA/TEC/SYS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/TEC/SYS Subdivision systèmes (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SIA/TEC/SYS
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGNANT, Daniel - 05 57 92 57 10 daniel.magnant@aviation-civile.gouv.fr TROISFONTAINE, Patricia - 05 57 92 57 00 patricia.troisfontaine@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires programmés sur 4 jours
Personne remplacée :	GAUSSET, Marie-Hélène

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE au SIA/TECH/SYS

A ce titre, le titulaire :

-Met en place les moyens et les procédures pour garantir les performances et la disponibilité des systèmes opérationnels, et du site web du SIA.

Dans le cadre de la maintenance spécialisée :

- Assure l'administration des systèmes opérationnels (NA) et du site Web, la gestion du parc et la maintenance des matériels et logiciels ; sollicite et analyse les propositions des fournisseurs et prestataires
- Assure l'interface entre les utilisateurs et les maîtrises d'oeuvre (DTI, CESNAC, prestataires)
- Participe aux études techniques d'évolutions des équipements
- Participe à la veille technologique
- Participe à l'installation, la mise en service des versions logicielles ou équipements ainsi qu'à leur configuration
- Participe à la mise en place et au suivi des TMA (Tierce Maintenance Applicative)
- Participe à l'élaboration et à la rédaction de cahiers des charges, au choix et à la mise en place de logiciels adaptés
- Participe à la rédaction d'EBO et FFT des systèmes
- Participe à l'élaboration des documentations et procédures techniques

Conseille, assiste et dépanne l'ensemble des utilisateurs des systèmes opérationnels et du site Web, et plus ponctuellement des systèmes de gestion et bureautique  
Applique les normes et standards de sécurité

Participe aux projets du SIA

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SÛRETE/ENVIRONNEMENT :

- Analyser et prendre en compte les demandes des services
- Participer à la rédaction des MISO
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX
- Appliquer les principes SSI

Profil - Qualification :

- Connaissance et expérience d'administration système et base de données (UNIX, LINUX, ORACLE), connaissances de base sur les réseaux
- Mise en oeuvre de maintenance préventive, corrective et évolutive
- Méthode d'analyse des dysfonctionnements
- Suivi d'interventions de prestataires
- Assistances technique et fonctionnelle aux utilisateurs
- Pratique de l'anglais technique

Aptitudes professionnelles :

- Faire preuve d'investissement personnel
- Intégrer et gérer efficacement les contraintes
- Avoir le sens des relations humaines
- Répondre à des sollicitations fréquentes

- Sens de l'organisation et de la méthode
- Capacité d'anticipation

#### RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Assistant de subdivision*SIA/QFP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/QFP Mission qualité formation planification (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*SIA/QFP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SILLE, Stéphane - 05 57 92 55 30 stephane.sille@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MANU, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION au SIA/QFP

A ce titre, le titulaire :

- assiste le chef de la mission QFP dans ses fonctions et plus particulièrement :
- assure le suivi de la production de l'information aéronautique : animation des réunions de production SIA, suivi de la planification semestrielle, production de statistiques et bilans
- gère les réponses aux réclamations et questions des clients
- anime le traitement des fiches de dysfonctionnement/réclamation, suit la mise en oeuvre des ACAP et mesure leur efficacité,
- participe à l'organisation des formations nationales des acteurs de la chaîne de production de l'information aéronautique,
- contribue à l'animation des relations avec les informateurs aéronautiques (méthodes de travail, réunions de coordination) et à la rédaction/mise à jour des protocoles, consignes et guides,
- contribue à la mise en oeuvre du SMI et des exigences européennes en matière de qualité des données aéronautiques.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissance approfondie la chaîne de production de l'information aéronautique : acteurs, outils de production et méthodes de travail
- connaissance de la réglementation AIS
- connaissance de l'organisation de la DGAC
- connaissance des principes d'un système qualité
- connaissances en matière de conduite de réunion, de rédaction de CR et bilans
- connaissance des outils bureautiques

Savoir-faire :

- sens des relations humaines
- faire preuve de rigueur et de méthode
- savoir établir des priorités
- savoir travailler en équipe
- savoir proposer des évolutions d'outils, de méthodes ou d'organisation
- capacité à mener des activités transversales
- capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/PUB/EDIT Subdivision édition (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/PUB/EDIT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTY, Alain - 05 57 92 56 36 alain-serge.marty@aviation-civile.gouv.fr VERGER, Yves - 05 57 92 56 30 yves.verger@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	FONCTION DE SUPERVISEUR PAO
Personne remplacée :	PAGEZE, Valérie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPACIALISTE EXPLOITATION - SIA/PUB/EDITION

A ce titre, le titulaire :

- assure le contrôle des dossiers PAO (distribution aux opérateurs et relecture des dossiers), - fabrique l'eAIP et contrôle les différentes étapes de sa réalisation
- initialise et prépare tous les dossiers de fabrication pour l'imprimerie
- assure une assistance opérationnelle auprès des opérateurs Multimédia
- réalise ou supervise la mise à jour des documents dans PAMS EAD,
- réalise, avec les opérateurs Multimédia, le contrôle des documents diffusés sur supports numériques (site SIA, DVD-Rom, PAMS EAD...),

Profil - Qualification :

- Aptitude à utiliser les outils informatiques utilisés dans la subdivision
- Bonne connaissance de la réglementation en matière d'information aéronautique
- Bonne connaissance de la structure de l'eAIP

-Pratiquer l'anglais

-Savoir rédiger

-Savoir écouter efficacement

-Savoir expliquer clairement

-Détecter et optimiser les potentialités

-Contribuer au respect des délais d'édition de l'information aéronautique

- Avoir le goût du travail en d'équipe

- Etre organisé, méthodique

- Etre rigoureux dans le respect des délais et des procédures

- Faire preuve de capacités relationnelles importantes



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé de projet*STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBON
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBON Laboratoires site de Bonneuil (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	2 Chargé de projet*STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBON
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr RAVENEL, Jean-Bernard - 01 49 56 82 29 jean-bernard.ravenel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à BONNEUIL SUR MARNE
Personne remplacée :	RABEZANDRINY, Rija

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET - STAC

Au sein de la division sûreté, les laboratoires sûreté sont chargés de l'évaluation en vue de la certification des équipements et des systèmes de sûreté. Ils sont constitués de 4 laboratoires : laboratoire appareils conventionnels et laboratoires traces d'explosifs à BONNEUIL, laboratoire EDS/CDE et Laboratoire National explosifs artisanaux à BISCARROSSE. Au total, 19 postes répartis sur les 2 sites : 4 catégories A, 12 catégorie B et 3 ouvriers.

Tâches :

Evaluation et certification des équipements de sûreté

Activités de surveillance initiale et continue des équipements de sûreté aéroportuaires :

- réalisation des tests de certification des systèmes de suivi de bagages et des équipements de détection pour le contrôle des passagers, des bagages de cabine et du fret ;
- contrôle sur sites aéroportuaires (métropole et DOM-TOM) de la conformité des appareils et des systèmes aux spécifications techniques définies par le STAC, et du maintien des performances pour le compte de la DSAC/SUR (environ 10 aérodromes par an).

Activités d'expertise technique et scientifique :

- contribuer aux expérimentations de nouveaux appareils et de nouvelles technologies (notamment dans le cadre du programme Vision Sûreté de la DGAC)
- participer à la réalisation des études menées par le STAC en coopération avec ses partenaires : DTA/SRD, DSAC/SUR, Services Compétents de l'Etat, exploitants d'aérodrome, industriels...

L'agent sera amené à se déplacer au centre de tests de BISCARROSSE et sur les sites aéroportuaires français (métropole et DOM-TOM)

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Maîtrise de la réglementation relative à la sûreté du transport aérien
- Maîtrise des outils d'informatique bureautique (Word, Excel...)

Savoir faire :

- Sens des méthodes et de l'organisation
- Sens du travail en équipe
- Respect du devoir de confidentialité
- Avoir le sens du contact humain et être disponible
- Avoir la capacité à mener à bien une procédure d'évaluation de performance
- Anglais souhaité

Poste soumis à l'agrément "Confidentiel Défense"

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr CATANESE, Jean-Marc - 05 62 14 59 14 jean-marc.catanese@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé Services opérateurs - Déploiement - DTI/CNS/ITR

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc.).

Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS).

Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA aux réseaux et aux systèmes de messagerie aéronautique.

Tâches :

L'expert confirmé est chargé du déploiement des services opérateurs.

Il effectue en particulier les tâches suivantes :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité « Service Opérateurs ».
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs.
- Assurer la définition, le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs, en particulier pour le déploiement des liens opérateurs.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Disponibilité et goût pour les relations avec les opérateurs télécom et les utilisateurs DSNA.
- Capacité à négocier.
- Assurer le suivi de prestations d'AMO.

Connaissances :

- Connaissances des opérateurs télécom.
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr CATANESE, Jean-Marc - 05 62 14 59 14 jean-marc.catanese@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé chargé des plates-formes de test et des configurations des outils de gestion des réseaux opérationnels - DTI/CNS/ITR

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc).

Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS).

Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA aux réseaux et aux systèmes de messagerie aéronautique.

Tâches :

L'expert confirmé est chargé de la gestion des labos et plates-formes de test sous responsabilité d'ITR (RSTNA, RIVS, RDTI, ...) et des configurations des outils de gestion des réseaux opérationnels (ADER, etc.).

Il effectue les tâches suivantes :

- Responsable des laboratoires ITR : urbanisation, gestion, etc.
- Support aux autres laboratoires DTI sur les aspects télécoms et réseaux.
- Gestion des plates-formes de test (RDTI, RIVS, RSTNA, ...) : exploitation des plates-formes, planification de l'utilisation (réservations, etc.), interconnexion avec des sites extérieurs, interface avec l'activité GRT du pôle IVD.
- Définition et mise en oeuvre des configurations des outils de gestion des réseaux opérationnels.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Capacité à innover.
- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Disponibilité et goût pour les relations avec des industriels et/ou des utilisateurs DSNA.
- Assurer la gestion de prestations de MOE.

Connaissances :

- Connaissances des technologies télécoms et réseaux (niveau 2, niveau 3, X25, IP, ...).
- Connaissances SSI appliquées aux réseaux.
- Bonne connaissance des systèmes opérationnels, en particulier les aspects télécom sol/sol.
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail.
- Bonne connaissance en anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/CNS/CDS/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/CDS/M Capteurs de Surveillance - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/CDS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	COLLARD, Bruno - 05 62 14 53 69 bruno.collard@aviation-civile.gouv.fr KERLIRZIN, Philippe - 05 62 14 54 30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert en charge des évaluations des capteurs de surveillance - DTI/CNS/CDS

Au sein du domaine CNS, le pôle CDS réalise l'acquisition, le déploiement et la maintenance des différents types de capteurs de surveillance et des systèmes ASMGCS.

Tâches :

Le titulaire du poste sera intégré à l'équipe chargée du support transverse et sera plus particulièrement en charge d'évaluer les performances et la couverture des capteurs de surveillance.

Dans ce cadre le titulaire du poste :

- assurera les évaluations périodiques des radars secondaires (2 fois par an),
- mettra en place l'évaluation périodique des radars primaires et des autres capteurs (WAM, ADS B),
- animera les réflexions sur l'évaluation des systèmes ASMGCS,
- assurera le déploiement et le support SASS-C pour les centres,
- répondra aux sollicitations d'études de couverture radar,
- analysera les défauts de performances identifiés dans le cadre des évaluations ou remontés par les centres dans le cadre des FFT,
- contribuera aux réunions du groupe d'experts Gemini,
- participera aux groupes de travail Eurocontrol relatifs à SASS - C,
- Si besoin, développera ou fera développer des outils d'analyses des données capteurs

Profil - Qualification :

Bonne connaissance des systèmes de la navigation aérienne et en particulier des capteurs de surveillance.

Qualités rédactionnelle et de synthèse.

Anglais : lecture de documents techniques, participation à des réunions internationales.

Mobilité : déplacements en métropole et à l'étranger à prévoir.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chef de division*STAC/SE/EQUI
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/EQUI Division équipements (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*STAC/SE/EQUI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 8132 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHEZE, Myriam

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE DIVISION EQUIPEMENTS - STAC Toulouse

La division est rattaché au département Sûreté et comprend 3 subdivisions : effectif : 3 cat A, 11 cat B, OAC

Tâches :

Management des activités techniques de la division en liaison avec le chef de département.  
Animation de la division, organisation du travail, répartition des tâches et coordination avec les services de la DGAC : DSAC-EC, DTA, les DSAC-IR et la DCSID

Domaine d'action :

-Agrément, certification des équipements de sécurité aéroportuaire : élaboration des spécifications techniques et des protocoles de test pour les feux de balisage

-Contrôle des systèmes de sécurité aéroportuaire sur sites aéroportuaires civils et sur bases aériennes du ministère de la défense dans les domaines du balisage, de l'alimentation secourue des aéroports et du SLIA

-Expérimentation de nouveaux produits sur sites aéroportuaires

-Elaboration de guides techniques, participation à la veille technique, assistance et conseil aux DSAC et aux aéroports, participation aux GT internationaux

Profil - Qualification :

Règlementation sécurité du TA (arrêté CHEA), annexe 14 OACI, NPA EASA

Systèmes d'exploitation aéroportuaires

Spécifications techniques équipements et systèmes de sécurité

Commande publique CMP

Procédures de navigation aérienne à l'approche

Anglais

Savoir faire :

Capacités de synthèse

Qualités rédactionnelles

Sens du travail en équipe et des relations humaines

Goût pour les relations humaines et internationales

Expérience souhaitée :

Management et gestion d'équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste régalien*STAC/SE/SURET/ECESBI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ECESBI Centre de tests de Biscarosse (BISCARROSSE)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*STAC/SE/SURET/ECESBI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr SALES, Alain - 05 58 83 01 73 alain.sales@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à BISCARROSSE -Landes /40
Personne remplacée :	CASTERA, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**SPECIALISTE REGALIEN - STAC BISCARROSSE**

Au sein de la Division sûreté, les laboratoires sûreté sont chargés de l'évaluation en vue de la certification des équipements et des systèmes de sûreté. Ils sont constitués de 4 laboratoires : laboratoire appareils conventionnels et laboratoires traces d'explosifs à BONNEUIL, laboratoire EDS/CDE et Laboratoire National explosifs artisanaux à BISCARROSSE. Au total, 19 postes répartis sur les 2 sites : 4 catégories A, 12 catégories B et 3 ouvriers.

Tâches :

Evaluation et certification des équipements de détection d'explosifs et des équipes cynotechniques

Activités de surveillance pour les équipements de détection d'explosifs :

- conduire les tests de certification des machines de sûreté
- participer aux tests de justification de performances des appareils sur site aéroportuaire (métropole et DOM-TOM)

Activités de surveillance des équipes cynotechniques :

- conduire les tests de certification des chiens détecteurs d'explosifs
- assurer le suivi de la performance des équipes cynotechniques

Contribution au référentiel qualité des laboratoires sûreté de BISCARROSSE :

- rédaction des rapports d'essais et d'analyse
- mettre en oeuvre des procédures qualité et contribuer au renouvellement des accréditations des laboratoires sûreté (COFRAC...)
- respecter les procédures de sécurité liées aux environnements pyrotechniques

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaître les techniques de contrôles, de réglage et d'étalonnage des instruments de mesures  
Connaissances de base en informatique bureautique  
Connaissances dans le domaine de la cynotechnie

Savoir faire :

Savoir exécuter une procédure d'évaluation de performance ou de certification  
Avoir le sens du contact humain. Etre disponible. Avoir le sens du travail en équipe

**RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 106994

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste régalien*STAC/SE/S/GCA/MCO
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/S/GCA/MCO Maintien en condition opérationnelle du SGITA (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*STAC/SE/S/GCA/MCO
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FELGINES, Laurent - 01 49 56 8123 laurent.felgines@aviation-civile.gouv.fr RAVENEL, Jean-Bernard - 01 49 56 82 29 jean-bernard.ravenel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PONCET, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**SPECIALISTE REGALIEN - STAC**

Au sein de la division sûreté, le groupe Contrôle des Accès comprend trois programmes : "Maintien en condition opérationnelle de SGITA", "Contrôle d'accès" et "Inter-opérabilité, sécurité et sûreté des systèmes". Le groupe comprend 1 responsable et 5 collaborateurs.

Tâches :

Réalisation du suivi financier du groupe, réalisation des actes d'achat pour le groupe. Conduite des opérations d'acquisition (spécification, commande, recette). Projet STITCH;

Participation aux activités de déploiement STITCH, système amené à remplacer SGITA.

Suivi des marchés et du budget du groupe

Réalisation d'expertises dans le domaine du contrôle d'accès, de l'identification et l'authentification des personnes et des véhicules.

Etablissement des spécifications techniques des équipements et systèmes utilisés pour le contrôle d'accès, l'identification et l'authentification des personnes et des véhicules.

Appui technique dans ces domaines de compétence aux aéroports

Veille technique du service dans ces domaines de compétences

Certification des systèmes de contrôle d'accès aéroportuaires.

L'agent sera amené à se déplacer sur les sites aéroportuaires français (métropole et DOM TOM)

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Règlementation sur la sûreté du transport aérien

Connaissance des systèmes de contrôle d'accès

Maîtrise de la conduite de projet

Processus d'achat public

Maîtrise de la norme ISO 9001

Savoir faire :

Sens des méthodes et de l'organisation

Sens du travail en équipe

Respect du devoir de confidentialité

Sens du contact humain

**RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;

- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Spécialiste exploitation*DSNA/ENV/RP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/RP Division région parisienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/ENV/RP
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TRASSART, Philippe - 01 58 09 45 22
Personne remplacée :	RUPPE, Thomas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION SIG et trajectographie radar - DSNA/Mission ENVIRONNEMENT/RP

- Analyses d'impact de la circulation aérienne,
- Etudes et expertises techniques en matière de circulation aérienne pour le traitement des courriers et des interventions des élus et du public.

Tâches :

- Réalise les analyses d'impacts environnementaux de la CA,
- Rédige les dossiers techniques correspondants,
- Assiste les SNA/RP dans leurs études environnementales,
- Réalise la cartographie du trafic aérien en région parisienne,
- Analyse les conditions de survols des agglomérations,
- Elabore les fiches techniques de demandes d'informations,
- Contribue à l'expertise technique en matière de CA dans l'analyse des cas,
- Effectue les recherches documentaires nécessaires aux études,
- Assure le recueil, le traitement et la gestion des enregistrements radars des aéroports parisiens nécessaires à l'activité de la division,
- Gère les systèmes d'informations géographiques utilisés par la division pour ses études et expertises.

Profil - Qualification :

- Microsoft (word, excel, power-point, access),
  - SIG ArcGis,
  - Elvira,
  - Notion d'anglais.
- 
- Connaissance en matière de circulation aérienne,
  - Très bonnes connaissances des outils bureautiques et SIG,
  - Capacité de travail en équipe,
  - Esprit méthodique et rigoureux,
  - Bonnes capacités de rédaction.

Formation d'intégration : ELVIRA, SIG ARCGIS, INM (logiciel numérique de bruit), AEM (logiciel calcul d'émissions gazeuses).

Expérience souhaitée dans le contrôle de la circulation aérienne.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).





Numéro 106997

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/SMI/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/SMI/M Système de Management Intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/SMI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REDER, Laëtitia - 05 62 14 59 31 laetitia.reder@aviation-civile.gouv.fr POLLET, Gaëtan - 05 62 14 50 60 gaetan.pollet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé de Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) - DTI/SMI

La mission « système de management intégré » (DTI/SMI) s'assure de l'application des dispositions qualité/sécurité/sûreté au sein de la DTI et conduit leurs évolutions.

Tâches :

Le candidat retenu réalisera des activités permettant la prise en compte des aspects sécurité des systèmes d'informations (SSI). A ce titre , il contribuera à :

- Participer à la conception de l'outillage sûreté dans le cadre du projet SI Cyber.
- Définir et suivre les objectifs et exigences de sécurité des systèmes d'information (SSI).
- Réaliser des audits et suivre les actions correctives pour améliorer le système de gestion de la SSI.
- Contribuer à l'évolution du référentiel SMI DSNA et DTI sur les aspects sûreté et à l'évaluation de sa performance.
- Participer à la sensibilisation, formation et communication dans le domaine sûreté à la DSNA.

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'état de l'art de la sécurité des systèmes et des réseaux.
- Connaissance de l'organisation de la DGAC et des missions de la DSNA.
- Une connaissance des méthodologies d'audit, du contrôle et d'analyse des risques est souhaitée. Une formation « prise de poste » pourra être envisagée.
- Anglais.
- Goût pour les technologies réseau et système.
- Faire preuve de rigueur et de méthode.
- Savoir préparer et exposer une présentation.
- Savoir travailler en équipe.
- Sens des relations humaines et du travail en réseau.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESA/M Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 57 01 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr REDER, Benoit - 05 62 14 59 41 benoit.reder@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de F. FLOREAN.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé suivi de définition Systèmes CAUTRA - DTI/EOS/ESA

Le pôle « Exigences systèmes et architecture » (ESA) est responsable de la définition des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles (sécurité, performances, capacités, exploitation, réglementaires etc) et des architectures relatives au système ATM.

Les activités du pôle portent sur le système de la navigation aérienne français (systèmes En-route, région parisienne, Approches/Tours et CESNAC).

Tâches :

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité du suivi de définition des systèmes CAUTRA En-Route/EEE et Approche.

Il pourra contribuer aux activités de définition d'architecture inter système.

Il travaillera en collaboration avec la mission 3P et les pôles des domaines ATM, DSO et CNS.

Profil - Qualification :

- Connaissance approfondie du monde ATC et du système ATM.
- Sens de l'organisation, de la planification et de la gestion d'équipe.
- Expérience des domaines de l'ingénierie système appliquée aux systèmes informatiques.
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion.
- Connaissance des méthodes de réalisation des études sécurité.
- Connaissance des architectures logiques et techniques du système ATM.
- Pratique de l'anglais.

Les agents de ce pôle sont localisés à Toulouse.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr GARDEISEN, Franck - 05 62 14 59 39 franck.gardeisen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LACOSTE, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé « Conduite d'évaluations SYSAT » - DTI/EOS/XPE

Le Pôle XPE est responsable de l'organisation, de processus d'expérimentation visant à l'évaluation opérationnelle des systèmes ATM.

Ces processus ont pour but de mesurer l'adéquation entre les caractéristiques fonctionnelles et techniques de systèmes industriels - « sur étagère » ou en cours de développement - et les besoins opérationnels, méthodes de travail et pratiques existantes ou futures des utilisateurs (contrôleurs aériens etc.).

Elles s'inscrivent dans le cadre des programmes majeurs de la DSNA, et sont susceptibles de se dérouler aussi bien à la DTI que dans les centres opérationnels.

Tâches :

L'expert confirmé « Conduite d'évaluations » sera chargé de l'organisation et du suivi de processus de validations opérationnelles contrôles : activités de gestion de projet, mise en place des tâches de préparation des dispositifs d'évaluation, coordination des intervenants (DTI, DO, centres de contrôle, industriels, sous-traitants), organisation des campagnes d'évaluation, supervision des activités d'évaluation ergonomique, gestion des livrables, validation des résultats etc.

L'agent sera amené à intervenir dans un premier temps sur le programme SYSAT Gr 1 puis sur le Gr 2.

Profil - Qualification :

- Connaissance du monde ATC et des systèmes ATM,
- Connaissance du métier de contrôleur aérien,
- Sens de l'organisation et de la planification,
- Goût pour la gestion de projet,
- Goût pour le travail en équipe,
- Pratique de la langue anglaise,
- Des connaissances en Ergonomie et Facteurs Humains seraient un plus.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARDEISEN, Franck - 05 62 14 53 39 franck.gardeisen@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement T. KHANTOUCH.
Personne remplacée :	KHANTOUCH, Tayeb

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé « Gestion de la plateforme d'expérimentation XPE ». - DTI/EOS/XPE

Le Pôle XPE est responsable de l'organisation, de processus d'expérimentation visant à l'évaluation opérationnelle des systèmes ATM.

Ces processus ont pour but de mesurer l'adéquation entre les caractéristiques fonctionnelles et techniques de systèmes industriels - « sur étagère » ou en cours de développement - et les besoins opérationnels, méthodes de travail et pratiques existantes ou futures des utilisateurs (contrôleurs aériens etc.).

Elles s'inscrivent dans le cadre des programmes majeurs de la DSNA, et sont susceptibles de se dérouler aussi bien à la DTI que dans les centres opérationnels.

Tâches :

L'expert confirmé « Gestion de la plateforme d'expérimentation XPE » sera l'adjoint de l'expert senior en charge des plateformes d'expérimentations du pôle XPE.

Ses tâches consisteront entre autres au suivi des installations des plateformes, au maintien en condition opérationnelle de celles-ci (paramétrage, exercice de simulation,...), au lancement pendant les évaluations,...

Le poste comprendra également des tâches de programmation de petits outils ou scripts utiles pour le paramétrage ou la gestion des plateformes.

Profil - Qualification :

- Connaissance du monde ATC et des systèmes ATM.
- Connaissance des métiers techniques de la DSNA.
- Sens de l'organisation et de la planification.
- Maîtrise de Linux.
- Goût pour le travail en équipe.
- Pratique de la langue anglaise.
- Goût pour la programmation.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chargé de projet*DSNA/MSQS/SSYS/F
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/SSYS/F Division sécurité des systèmes (Farman) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*DSNA/MSQS/SSYS/F
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEFEBVRE, Elisabeth - 01 58 09 42 82 ROBIN, Loïc - 01 58 09 47 20
Personne remplacée :	BURGY, Baptiste

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**CHARGE DE PROJET - DSNA/MSQS**

Chargé de projet études de sécurité/sûreté des systèmes d'information (SSI).

Participe aux activités de contrôle, d'études, d'assistance méthodologique et de formation sur les études de sécurité ainsi que sur les études de sûreté (SSI).

Tâches :

Etudes de sécurité/sûreté (SSI) :

- Vérifie des dossiers identifiés en termes de méthodologie appliquée,
- Est le point de contact de la DSAC pour le suivi des dossiers identifiés,
- Assiste méthodologiquement les coordonnateurs des études de sécurité/sûreté,
- Organise et participe à la formation/communication dans le domaine des études de sécurité/sûreté (SSI),
- Pilote ou participe à la rédaction de guides et référentiels techniques,
- Pilote ou participe à des groupes de travail en interne DSNA,
- Pilote ou participe à des études dans la division en vue de définir de nouvelles méthodologies conformes aux réglementations européennes,
- Peut être amené à participer à des projets ou groupes de travail au niveau national ou européen,
- Pilote ou participe à l'évaluation ou la mise en oeuvre d'outils relatifs aux études de sécurité/sûreté,
- Peut être amené à piloter la réalisation de marchés publics en support aux activités susmentionnées.

Profil - Qualification :

Audits :

- Participe aux audits internes de la DSNA en tant que responsable d'audit ou auditeur,
- Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit,
- Donne un avis formel sur les réponses aux écarts et observations de son domaine de compétence (projets de réponse aux audits externes et réponses aux audits internes).

- Techniques, méthodes et démarche études de sécurité/sûreté (SSI),
- Initiation au contrôle aérien, connaissance des systèmes opérationnels dont ceux du CAUTRA,
- Connaissance du contexte réglementaire international et national en matière de gestion de la sécurité,
- Bon niveau d'anglais,
- Outils bureautiques (word, excel, powerpoint, etc),
- Esprit de synthèse,
- Sens de l'organisation et méthode,
- Bon relationnel,
- Autonomie.

Formation d'intégration :

- Etudes de sécurité,
- Techniques d'audit.



Numéro 107006

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chargé de projet*DSNA/MSQS/ASSU
Poste offert aux :	ICNA IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/ASSU Division assurance de la performance (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*DSNA/MSQS/ASSU
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FORESTIER, Hervé - 01.58.09.33.98 ROBIN, Loïc - 01.58.09.47.20
Personne remplacée :	FIORIO, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet à la division Assurance de la Performance de la Mission du Management de la Sécurité, de la Qualité et de la Sûreté - DSNA/MSQS

A pour mission de recueillir, analyser et suivre les performances sécurité de la DSNA.

Tâches :

- analyse certaines familles d'évènements pour proposer des actions visant à améliorer le niveau de sécurité de la DSNA
- participe aux GT qui visent à améliorer la sécurité (aspects réglementaires, opérationnels)
- contribue à coordonner les positions des participants de la DSNA sur certains dossiers transverses, exemples :GT (CASH), actions de sensibilisation aux ANC...
- contribue à la gestion de performance de la DSNA en matière de sécurité et de sûreté
- participe à la mise à jour du référentiel réglementaire de son domaine de compétence (PRO\_003)
- gère les actions du PSE affectées à la DSNA, les recommandations relatives à la sécurité, en particulier celles issues du BEA du BEAD et du GPSA
- assure l'interface entre DSAC et les autres entités de la DSNA pour les recommandations et les actions du PSE, ponctuellement pour certains autres dossiers
- point de contact pour les demandes de la DSAC liés au traitement des évènements sécurité
- interlocuteur privilégié du BEA, peut être mis à contribution pour émettre un avis sur des projets/rapports ou études du BEA, analyses complémentaires d'incidents de la DSNA
- assure le suivi des divers plans d'actions (internes ou externes) impactant la DSNA
- participe aux audits et surveys internes du SMI (Système Management Intégré) de la DSNA
- peut être amené à des réunions internationales
- assure une supervision des performances sécurité
- assure un suivi de la mise en oeuvre des recommandations et des propositions liées à la sécurité

Profil - Qualification :

- conduite de programme
- réglementation du système de management intégré
- méthodes de surveillance interne (audits et surveys)
- base de données (type INCA, AGATA, AEROBI et GEODE)
- outil Elvira
- anglais
- outils Microsoft : Word, Excel, Access, One Note et Powerpoint
- internet/intranets : DGAC, DSNA

savoir-faire :

- goût pour les relations humaines
- esprit méthodique
- aptitude au travail d'équipe
- capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse
- connaissance du domaine de la navigation aérienne



Numéro 107014

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/FHU/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/FHU/M Facteurs Humains - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/FHU/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 01 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr FIGAROL, Sylvie - 05 62 14 58 00 sylvie.figarol@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

EXPERT CONFIRME SYSAT G2 - DTI/EOS/FHU

« Définition des Méthodes de Travail en conception » dans le cadre du programme SYSAT G2

Au sein du domaine « Exigences Opérationnelle des Systèmes », le pôle « Facteurs Humains » (FHU) contribue à l'accompagnement du changement à travers la définition des méthodes de travail du futur environnement au cours de la phase de design du système homme/machine ; ces méthodes de travail servent de base aux analyses de sécurité opérationnelle (volet opérationnel) et à la définition de la transformation des compétences : ces études s'appliquent aux programmes de la DSNA, comme 4 Flight, EEE, SYSAT et SESAR.

Le pôle développe des méthodes pour mener les travaux sur la transformation des compétences des acteurs de première ligne et sur les volets opérationnels des études sécurité.

Tâches :

Le candidat contribuera, dans le cadre du programme SYSAT Groupe 2 à la définition des méthodes de travail dans les nouveaux environnements. Il sera amené à collaborer sur ces projets avec DO (EC et sites pilotes), MSQS et les autres pôles de la DTI.

Dans le cadre de sa période d'adaptation, le candidat pourra contribuer aux analyses sécurité menées dans le cadre de 4F.

Pour ce faire, il devra avoir, ou acquérir au sein du pôle, un ensemble de connaissances dans les domaines facteurs humains et sécurité.

Profil - Qualification :

- Goût du travail en équipe ;
- Expérience en gestion de projet ;
- Goût pour le champ Facteurs Humains ;
- Connaissance des procédures et méthodologie relatives aux études de sécurité ;
- Connaissance des processus DTI ;
- Connaissance et/ou expérience du milieu opérationnel ;
- Goût pour l'acquisition de nouvelles compétences ;
- Aptitude aux relations humaines et à la conduite de réunions ;
- Pratique de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de O. GRANDCOING.
Personne remplacée :	GRANDCOING, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé : Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle APP/TWR - DTI/EOS/CEO

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNM sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée.
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement I. LUXEMBOURG.
Personne remplacée :	LUXEMBOURG, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Sénior : Consolidation des besoins pour les métiers ATFCM.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes de la DSNA sur la partie métiers ATFCM et Qmanagement , en particulier dans le cadre SESAR, SALTO.

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent assurera la représentation et le pilotage des activités pour le pôle sur son périmètre de responsabilité, ainsi que la coordination avec les autres activités du pôle (principalement contrôle ACC et APP/TWR).

Il interviendra dans le cadre des projets et programmes DSNA en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Sens de l'organisation et de la coordination.
- Bonnes connaissances des métiers opérationnels.
- Capacités d'écoute et de communication.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe.
- Bonne connaissance et application du SMQ.
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/EOS/CEO/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOURGAULT, Manuel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert : Consolidation des besoins pour les métiers exploitation technique : MO / MS / Sub Etudes / QS - DTI/EOS/CEO

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, en particulier les programmes 4F et SYSAT.

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers de d'exploitation technique en particulier pour les métiers MO, MS, Subdivisions études, et QS sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée,
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chargé d'affaires*K-N/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL SNA/N - Service exploitation (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-N/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOURME, Régis - 03 20 16 19 00 regis.lourme@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BECQ, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - SNA/NORD - Service EXPLOITATION

Assister le chef SE dans ses tâches

Tâches :

\* Génériques:

- peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau nationale après accord du chef SE

\* Coordination :

Dans son domaine et sous l'autorité du chef du Service Exploitation :

- soutien à la demande les chefs CA dans l'organisation de leurs multiples tâches
- travaille à unifier les méthodes de travail des chefs CA
- analyse et traite avec le chef SE la mise en oeuvre des changements livrés via la veille réglementaire

\* Spécifiques :

- assiste le chef SE dans son activité
- participe si besoin à la validation des MANEX
- organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- toute autre mission spécifique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- connaître la règlementation de la circulation aérienne
- connaître et exploiter le MANEX
- connaître les systèmes et outils du contrôle
- savoir intégrer les contraintes environnementales
- savoir animer une équipe

Qualités requises :

- gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- avoir le sens des relations humaines
- avoir le sens des responsabilités
- savoir anticiper et faire preuve d'organisation
- faire preuve de rigueur
- savoir travailler en coordination avec l'ensemble des entités du SNA et différents intervenants internes ou externes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Adjoint au chef de la CA*LFOK/CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/N LFOK/CA Châlons Vatry - Circulation aérienne (FAUX VESIGNEUL)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFOK/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELAGE, Vincent - 03 26 26 15 65 vincent.delage@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DELAGE, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : ADJOINT AU CHEF CA - AERODROME CHALÔNS VATRY - SNA/NORD-EST

Seconder le chef CA dans ses missions et assurer l'instruction des contrôleurs du centre

Tâches :

\* Génériques

- Seconde le chef CA et assure son intérim
- Participe à la définition des équipements
- Assure toute mission ou tâche spécifique confiée par le chef CA, notamment dans le domaine de la formation qualifiante et de la qualité de service / sécurité
- Organise et met en oeuvre l'instruction théorique et pratique des contrôleurs du centre
- Suit la formation statutaire et continue des contrôleurs
- Prend en charge les stagiaires ENAC
- Rédige et met à jour le manuel d'instruction
- Assure la conception et la préparation des exercices de simulation
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Organise les briefings contrôleurs (nouvelles procédures, évolution de la réglementation)
- Participe aux commissions de qualification
- Assure le suivi des stages et de la formation à l'anglais

\* Sécurité / Qualité / Sûreté / Environnement

Dans son domaine et sous l'autorité du chef CA, il s'assure que la politique sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :

- Participe au suivi sécurité / qualité du centre
- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience (REX)
- Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)
- Est chargé du recueil et de la diffusion des Fiches de Notification d'événements
- Participe à l'analyse des événements de son organisme
- met à jour la base de données INCA pour son entité CA
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine
- Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Participe à la commission locale de sécurité
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

\* Spécifiques

- Assure des vacations de contrôle dans le cadre du maintien de sa qualification

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX
- Connaître les systèmes et outils du contrôle
- Savoir sensibiliser sur les contraintes environnementales
- Savoir sensibiliser sur les responsabilités juridiques
- Réaliser des supports pédagogiques
- Savoir contrôler les connaissances
- Gérer le retour d'expérience
- Savoir constituer des dossiers incidents / accidents
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe
- Maintenir valide sa licence de contrôleur d'approche du centre



Qualités requises :

- Etre pédagogue
- Etre psychologue
- Avoir le sens des relations humaines

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Contrôleur d'aérodrome*LFOK/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N LFOK/CA Châlons Vatry - Circulation aérienne (FAUX VESIGNEUL)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFOK/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELAGE, Vincent - 03 26 26 15 65 vincent.delage@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTÔLEUR D'AERODROME - SNA/NORD - CHALÔNS-VATRY

Assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Tâches :

\* Génériques

- Assure les services de la Circulation Aérienne dans les espaces qui lui sont confiés pour :  
prévenir les abordages  
prévenir les collisions sur les aires de manoeuvre  
accélérer et ordonner la circulation aérienne en :
  - organisant le trafic (aires de manoeuvre, circulation d'aérodromes)
  - participant aux mesures de régulation et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Exerce les prérogatives liées à la détention de la qualification de contrôleur du centre
- Participe aux groupes de travail locaux ayant trait à l'activité contrôle
- Tient à jour la documentation aéronautique

\* Sécurité / Qualité / Environnement / Sûreté

- Assure la protection des personnes et des matériels
- Procède à la notification d'évènements
- Participe aux commissions de sécurité sur convocation
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définies dans les textes
- Prend en compte les résultats et préconisations issues des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du centre
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	SOUQUIERE, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision Etudes - CRNA/SUD-EST Service Exploitation

Tâches :

- Participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies.
- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- Gère les données CRNA et approches SLCT/STR
- Participe à l'ensemble des missions de la subdivision
- Participe à l'encadrement de la subdivision
- Participe à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Savoir gérer les interfaces
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA

Qualités requises :

- Savoir suivre un projet
- Goût du travail en équipe
- Rigueur
- Autonomie
- Sens de l'organisation

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	PALMARO, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision Etudes - CRNA/SUD-EST Service Exploitation

Tâches :

- Participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies.
- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- Gère les données CRNA et approches SLCT/STR
- Participe à l'ensemble des missions de la subdivision
- Participe à l'encadrement de la subdivision
- Participe à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Savoir gérer les interfaces
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA

Qualités requises :

- Savoir suivre un projet
- Goût du travail en équipe
- Rigueur
- Autonomie
- Sens de l'organisation



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*K-AG/EXPL/CTRL/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/CTRL/BRIA SNA/AG - BRIA Antilles (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	2 Agent BRIA*K-AG/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BECHET, Eric - 0590 48 21 41 eric.bechet@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596422489 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	AMARI, Pascale

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA au SNA/AG BRIA MARTINIQUE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique

Rédige et transmet les demandes de NOTAM

Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés

Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols

Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane

Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale

Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...

Renseigne le PV journalier

Participe au traitement des statistiques de trafic

Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité

Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)

Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

-Connaître les règles de fonctionnement de la CA

-Connaître la réglementation de la CA

-Savoir expliquer les procédures

-Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

-Pratiquer l'anglais

-Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

-Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

-Esprit d'équipe

-Faire preuve de réactivité

-Disponibilité



Numéro 107062

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-SPE exploitation*C-SE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 SPE exploitation*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 02.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	BARGAS, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision Etudes - CRNA/SDU-EST Service Exploitation

- Assure des missions de développement logiciel

Tâches :

Sous l'autorité du chef de la subdivision Etudes :

- Est chargé de la mise en oeuvre et de l'utilisation des logiciels nécessaires au service exploitation
- Participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies
- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- Participe à la permanence opérationnelle
- Participe à l'encadrement de la subdivision
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique
- du suivi des matériels informatiques de la subdivision
- de la mise en oeuvre et de l'utilisation des logiciels nécessaires à la subdivision contrôle dessin, cartographie, DAO... et logiciels spécifiques

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Savoir réaliser une solution technique adaptée
- Savoir gérer les interfaces
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :

- Savoir suivre un projet

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Chef BTIV*C-SE/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef BTIV*C-SE/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 02.42.33.75.50 Fax. 02.42.33.78.46
Personne remplacée :	SERIN, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF BTIV - CRNA/SUD-EST

- Est responsable du fonctionnement BTIV (bureau de transmissions des informations de vol - centre d'informations de vol)
- Encadre les personnels du BTIV et organise le travail à effectuer
- Est responsable de la mise à jour de la documentation et de la disponibilité des moyens nécessaires au BTIV
- Dispense la formation spécifique aux fonctions BTIV
- Supervise la fourniture du service d'alerte dans la région incombant au CRNA et assure la formation correspondante des personnels du centre. Rédige et met à jour la documentation relative au service d'alerte
- Supervise et organise la fourniture du service d'information de vol dans la zone de compétence du CRNA
- Assure le suivi des incidents et élabore des statistiques relatives au fonctionnement des services dont il a la responsabilité
- Participe aux actions de formation du service exploitation
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision il s'assure que la politique sécurité/sûreté/qualité/environnement est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- il notifie les événements sûreté, sécurité dont il a connaissance
- il participe aux commissions de sécurité sur convocation

Profil - Qualification :

Techniques :

Navigation aérienne

- Organisation des services de la NA
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation
- Connaître la réglementation NA
- Gestion des installations NA
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA

Enquêtes Accidents

- Engager la procédure adaptée à une urgence
- Constituer des dossiers incidents/accidents

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

Communication

- Pratiquer couramment l'anglais

Management

- Savoir animer une équipe
- Savoir déléguer

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 0388596480 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr KERVELLA, Stefan - 0388596321 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DAGUENET, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation à la subdivision contrôle - SNA/NORD-EST

Mission : assurer le suivi opérationnel pour Strasbourg

Tâches :

- \* Assure le suivi opérationnel de la plate-forme de Strasbourg
- \* Assiste le chef de subdivision dans la rédaction des consignes opérationnelles en temps réel (activités diverses...)
- \* Assure la gestion documentaire de la subdivision
- \* Assure le recueil, traitement et diffusion des informations opérationnelles vers la tour
- \* Est responsable de l'émission des NOTAM
- \* Suit et participe au suivi et à la mise à jour du MANEX de Strasbourg
- \* Assure le recueil, la diffusion vers les unités concernées, et l'archivage des CR vacation et autres demandes de la tour

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement :

- \* Participe à la rédaction des MISO pour la partie exploitation
- \* Participe à l'élaboration des études sécurité
- \* Peut participer aux réunions de la CLS

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Qualités requises :

- Goût du travail en équipe
- Rigueur
- Sens de l'organisation

Formation d'intégration :

- \* Anglais
- \* Expérience du travail en équipe
- \* Brevet de pilote souhaité

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).





Numéro 107069

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*SOCA/CA/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA/BRIA Cayenne / Félix Eboué - BRIA (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*SOCA/CA/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARENO, Michel - 05 94 35 93 95 michel.arenno@aviation-civile.fr ROBERT, Guillaume - 0594359304 guillaume.robert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat.
Personne remplacée :	ROUVIERE, Alban

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA au SNA/AG - SOCA Guyane

MISSION : Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

A ce titre, le titulaire :

- Assure les fonctions de chef de quart BRIA en l'absence de celui-ci ;
- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne.
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale) ;
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA ; Peut participer aux opérations de recherche et sauvetage au sein du RCC ;
- Assure les inspections de l'aire de manoeuvre et les convoys ;
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM ;
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité ;
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateformes ;
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités notamment :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA
- Connaître la réglementation de la CA
- Savoir expliquer les procédures
- Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

- Pratiquer l'anglais couramment
- Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

- Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

- Esprit d'équipe
- Faire preuve de réactivité
- Disponibilité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DEL/GUY/SURV
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARJON, Dominique - 05 94 35 93 84 dominique.tarjon@aviation-civile.gouv.fr GUIGNIER, Frédéric - 05 96 55 60 10 frederic.guignier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la possession d'une licence de surveillance.
Personne remplacée :	BIENVENU, Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Chargé d'affaires surveillance et régulation à la Délégation Guyane - DSAC/AG

**Tâches :**

Sous l'autorité hiérarchique du Délégué ou de son adjoint, le chargé d'affaires « surveillance et régulation » est chargé de l'encadrement des inspecteurs de surveillance de la Délégation. Il s'assure au niveau local du suivi de la mise en oeuvre de la politique relative au contrôle et à la surveillance, sous l'autorité fonctionnelle du Chef du Département Surveillance et Régulation de la DSAC-AG.

Activités génériques (organisation, répartition des tâches, contrôle de la réalisation, entretien d'évaluation, réunions de services, coordination) :

- Gestion des inspecteurs de la surveillance
- Pilotage de la surveillance des exploitants en Guyane
- Classement et archivage Régalien aéroport
- Délivrance des agréments d'assistants en escale
- Instruction des dossiers d'infraction
- Peut être amené à assurer l'intérim du Délégué

Tout sous-domaine technique :

- Préparation, participation réunions avec les usagers
- Suivi dossiers particuliers
- Veille réglementaire (analyse, diffusion, explication)

Ce poste sera transformé en chef de subdivision surveillance et régulation dans le cadre du projet de réorganisation de la délégation Guyane.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

- Maîtrise de la réglementation nationale et internationale dans au moins un domaine technique
- Bonne connaissance de la réglementation nationale et internationale dans les autres domaines techniques
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit
- Analyse économique, financière et comptable

**Savoirs faire :**

- Sens des responsabilités
- Qualités de management, de méthode et d'organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Expression écrite et orale
- Maîtrise des outils informatiques et bureautique

**Expérience acquise en DSAC IR**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/QUALS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service sécurité (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 02.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	GROSCLAUDE, Marylène

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION A LA SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE du CRNA/SUD-EST

ACTIVITES DU POSTE :

- Participe à la recherche et à l'analyse des insuffisances et dysfonctionnements dans tous les domaines liés à la circulation aérienne, en particulier dans les domaines relatifs à la sécurité (Pertes de séparation, filet de sauvegarde, événements T-CAS...)
- Participe à l'élaboration des dossiers nécessaires à la commission locale de sécurité
- Participe à l'évaluation et à la mise en oeuvre des systèmes mis à disposition de la qualité de service (INCA - SNER - ELVIRA - EPOQUES...) et les exploite
- Participe au recueil des statistiques relatives à la qualité de service
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision il s'assure que la politique sécurité/sûreté/environnement/qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il notifie les événements sûreté, sécurité dont il a connaissance
- il participe aux commissions de sécurité sur convocation

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques :

Navigation aérienne

- Organisation des services de la NA
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation
- Connaître la réglementation aérienne

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

Communication

- Expression écrite et orale
- Savoir rédiger

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Chargé de projet*SIA/QFP
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/QFP Mission qualité formation planification (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SIA/QFP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SILLE, Stéphane - 05 57 92 55 30 stephane.sille@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr

Personne remplacée : MASCARO, Gérald

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET Relations Extérieures - SIA Mission QFP

Au sein de la Mission Qualité Formation Planification du SIA , le chargé de projet :

- assure l'écoute clients
- organise les formations nationales des acteurs de la chaîne de production de l'information aéronautique et contribue à l'amélioration des outils de formation mis en place (e-learning)
- contribue à l'animation des relations avec les informateurs aéronautiques (méthodes de travail, réunions de coordination) et à la rédaction/mise à jour des protocoles, consignes et guides
- met en place et anime les réseaux d'utilisateurs de nos produits et services (AIP, export de données, services issus du projet SOFIA,...)
- participe aux évolutions de l'outil NOPIA et aux différents projets impliquant le SIA
- met en place les outils d'amélioration continue du système qualité du SIA ainsi que les REX en interne comme en externe
- contribue à la mise en oeuvre du SMI et des exigences européennes en matière de qualité des données aéronautiques
- participe au suivi de la production de l'information aéronautique et à la gestion des réponses aux réclamations et questions des clients

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissance approfondie la chaîne de production de l'information aéronautique
- connaissance de la réglementation AIS
- connaissance de l'organisation de la DGAC
- connaissance des principes d'un système qualité
- connaissances en matière de conduite de réunion, de rédaction de CR et bilans
- méthode et conduite de projet,
- connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- maîtrise de l'anglais écrit et oral

Savoir-faire :

- coordonner, animer, organiser
- travailler en équipe et/ou en réseau, déléguer, rendre compte,
- piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- savoir négocier, proposer des décisions
- faire preuve de sens relationnel
- être intéressé par les nouvelles technologies de l'information



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Chef de subdivision*DS-S/SR/OPA/CT
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/CT Subdivision contrôle technique (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-S/SR/OPA/CT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MEDANI, Samy - 05.67.22.91.42 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "OPS-CAT" , selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	LEFIN, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION - DSAC/SUD/SR/OPA/CT

Instruire les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des prestataires et exploitants

Tâches :

- Encadrement et animation de la subdivision
- Participation à la mise en oeuvre de la réglementation ainsi qu'aux différentes tâches de la subdivision (instruction des CTA, surveillance des exploitants)
- Coordination avec l'OSAC de la surveillance de la navigabilité
- Participation aux groupes de travail nationaux et à l'harmonisation des méthodes
- Assurer l'intérim du chef de division
- Contribue au processus R5 (Certifier et surveiller les exploitants d'aéronefs)
- Contribution au PSE

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Navigabilité des aéronefs et entretien
- Réglementation d'exploitation et d'entretien des aéronefs
- Réglementation du personnel navigant
- Connaissance de la qualité
- Réglementations françaises et européennes relatives aux licences de transporteur
- Management

Savoirs faire :

- Qualités relationnelles, capacité d'écoute et de mobilisation d'une équipe
- Aptitude à définir des priorités et à répartir le travail
- Savoir communiquer efficacement (oralement et par écrit)
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Savoir apprécier l'impact juridique, économique et social de l'activité
- Capacité d'initiative et esprit de décision
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Acquis professionnels : Expérience antérieure dans un domaine technique en lien avec les opérations aériennes. Expérience du pilotage appréciée. Connaissance de la langue anglaise

Conditions particulières d'exercice : Astreintes, déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés. Susceptible d'assurer la fonction d'EPI (enquêteur de première information)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/SUR Division Sûreté (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUSQUIE, Elisabeth - 05.67.22.91.30 elisabeth.bousquie@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "SUR/SUR", selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	ROY, Virginie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE SÛRETE - DSAC/SUD/SR/SUR

Instruire les demandes d'autorisations administratives dans le domaine de la sûreté et assurer la surveillance continue des opérateurs titulaires de ces autorisations.

Tâches :

Au titre de la mise en oeuvre du processus qualité R7 de la DSAC, contribue aux tâches suivantes pour ce qui concerne les aéroports et opérateurs relevant de la compétence de la DSAC Sud :

- Assurer la coordination et la concertation entre les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire (douane, police, exploitants...) notamment en organisant des réunions du comité opérationnel de sûreté ;
- Analyser, diffuser et expliquer aux partenaires externes ou internes à la DGAC les référentiels réglementaires national et européen ;
- Préparer les réunions des comités locaux de sûreté ;
- Assurer le suivi des manquements et l'organisation des réunions des commissions de sûreté ;
- Exécuter le plan de surveillance annuel des opérateurs dans le respect des objectifs fixés par la DSAC ;
- Elaborer les projets de textes du référentiel réglementaire local (arrêté de police, mesures d'application, PSA...);
- Vérifier la conformité de tout aménagement prévu sur les aéroports avec le référentiel réglementaire.

Au titre des activités régaliennes :

- Participer à la gestion des titres de circulation aéroportuaire et des habilitations individuelles des personnes physiques ;
- Répondre aux sollicitations des autorités préfectorales dans le domaine de la sûreté et de la défense.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaître les dispositions réglementaires concernant la sûreté
- Connaître l'organisation des aéroports et des différents acteurs
- Goût et aptitude pour la rédaction (notes, rapports, comptes-rendus)
- Capacité à utiliser les logiciels word, excel, et powerpoint

Savoirs faire :

- Sens de la diplomatie et de la pédagogie
- Disponibilité
- Capacité à se déplacer sur les aéroports de la DSAC Sud

L'exercice d'activités de surveillance dans le domaine de la sûreté est subordonné au suivi des stages de formation initiale à l'ENAC et à la réussite aux épreuves de certification organisées à l'issue de ces stages.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans les filière des inspecteurs sont nommés : au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Chef de subdivision*DS-CE/SR/TA/CT
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/CT Subdivision contrôle technique (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-CE/SR/TA/CT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/RAMP" selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	PFEIFFER, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION CTE à DSAC/CENTRE-EST /SR/TA/CT

Sous l'autorité du chef de division transport aérien, anime une équipe de 3 ou 4 CTE.

Tâches :

Assurer la mise en oeuvre locale de la politique de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile en matière de contrôle technique d'exploitation et manager son entité :

- participe à la définition de la politique de l'entité, déclinaison de la politique DSAC ;
- anime, encadre et coordonne l'activité de sa subdivision ;
- effectue le suivi, le cas échéant, de la compétence des agents affectés dans sa subdivision ;
- assure les fonctions de contrôleur technique d'exploitation ;
- contrôle la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français ou étrangers ;
- prend éventuellement des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol ;
- rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale

Profil - Qualification :

- maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronef ;
- connaissance des procédures administratives, notamment les procédures SANA, SACA et SAFA figurant dans le manuel du contrôle technique ;
- technique d'évaluation ;
- compétence en matière de communication écrite et orale ;
- maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
- expérience du pilotage appréciée.

Prestations :

Savoir-faire :

- observer et analyser,
- organiser le travail d'une équipe,
- gérer les tensions et les pressions,
- déléguer,
- instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute, un esprit d'équipe,
- valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité.

Conditions particulières d'exercice :

- licence nécessaire,
- déplacements, risque de tensions avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, complexité des domaines supervisés,
- emploi soumis à astreintes,
- forte évolution réglementaire,
- travail en anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/TA/OPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/OPS Subdivision surveillance technique des transporteurs (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/TA/OPS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	FRANCOIS, Raphaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE IOPS à DSAC/CENTRE-EST /SR/TA/OPS

Exerce sous l'autorité du chef de subdivision surveillance technique des transporteurs, dans une équipe de 4 à 5 IOPS.

Tâches :

Instruire les demandes d'autorisation et assurer le contrôle et la surveillance des compagnies aériennes dont le siège est situé dans le ressort territorial de la DSAC-CE :

- informe les postulants sur les conditions de délivrance des autorisations sollicitées (agrément, certificat, approbation, autorisation),
- examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification d'autorisation,
- vérifie sur le site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- propose les décisions relatives à l'autorisation sollicitée,
- planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des exploitants surveillés et rédige les rapports associés,
- traite les dossiers relatifs aux aérodromes à caractéristiques particulières,
- participe aux commissions de discipline.

Peut être amené à effectuer des enquêtes de première information en cas d'accident aérien.

Profil - Qualification :

- maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné,
- maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit,
- connaissance de l'exploitation des opérateurs soumis à des obligations,
- anglais lu, écrit et parlé,
- expérience du pilotage appréciée,
- avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur dans le domaine concerné.

Prestations :

Savoir-faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités,
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse,
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités,
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
- savoir rédiger des rapports.

Conditions particulières d'exercice :

- licence nécessaire,
- déplacements réguliers,
- risque de tension forte avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés,
- forte évolution réglementaire.



## RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/AA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/AA Subdivision aéronefs et activités (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 CHAMPION, Hubert - 04 26 72 68 93
Remarque :	Ce poste requiert la licence de surveillance dans le domaine concerné selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	PIEGAY LEININGER, Stéphanie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine aviation générale et travail aérien à DSAC/CENTRE-EST  
- SR/AG/AA

Sous l'autorité du chef de subdivision Aéronefs et Activités.

Tâches :

Surveillance des exploitants d'aviation générale (en application de l'AIR OPS) : participe aux actes de surveillances de ces exploitants.

Gestion de l'espace aérien :

- étudie toutes demandes de création/ modification de l'espace aérien, en coordination avec les usagers, les services de navigation aérienne et le BEP,
- gère la publication de l'information aéronautique correspondante.

Manifestation aérienne et autres activités de l'aviation légère et sportive :

- participe au traitement des dossiers de manifestations aériennes, de demandes d'activité récréatives et sportives (parachutisme etc.), d'autorisation d'accès aux aérodromes agréés à usage restreint,
- propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ou propose l'avis à la préfecture,
- traite les demandes de dérogations aux règles de survol,
- effectue des visites de site, et de la surveillance des manifestations aériennes.

Aéronefs télépilotés :

- participe au traitement des demandes d'autorisation,
- participe à la surveillance des activités associées.

Missions secondaires :

- peut être amené à effectuer des permanences EPI pour le compte du BEA,
- participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des exploitants d'aviation générale,
- contribue à la démarche qualité de la DSAC,
- figure sur la liste des rapporteurs de la Commission Régionale de Discipline.

Profil - Qualification :

- maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (espaces, manifestation, travail aérien),
- connaissance des procédures de gestion des publications relatives à l'espace aérien,
- maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit,
- connaissance de l'aviation légère,
- maîtrise des outils informatiques spécifiques,
- connaissance de la démarche qualité de la DSAC,
- connaissance anglais lu, écrit et parlé appréciée.

Prestations :

Savoir-faire :

- aptitude à travailler en équipe,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités,
- qualité d'ordre, de méthode et d'organisation,
- savoir évoluer dans un domaine technique,
- qualité relationnelle avec le public,

- qualité de réserve et sens de la confidentialité.

Conditions particulières d'exercice :

- licence nécessaire,
- astreintes,
- Possibles déplacements sur sites hors horaires de bureau.

#### RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Spécialiste régalien*DS-S/SR/RDD/RA
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/RDD/RA Subdivision régulation aéroportuaire (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-S/SR/RDD/RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GAUTRON, Stéphane - 05.67.22.91.22 stephane.gautron@aviation-civile.gouv.fr ROMBY, Isabelle - 05.67.22.91.20 isabelle.romby@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RIVALS, Anouk

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN - DSAC/SUD/SR/RDD/RA

Concevoir, réaliser ou coordonner des études ou expertises dans un domaine technique particulier

Tâches :

- Instruit en coordination avec le guichet unique Urbanisme (SNIA), les dossiers relatifs aux obstacles sur et autour des aérodromes du ressort de la DSAC Sud (bâtiments, antennes, grues, éolien, photovoltaïque,...) en coopération avec le SNA et la DTI
- Apporte son expertise et communique auprès des porteurs de projets ayant un impact sur les activités aéronautiques, aux services de l'Etat et aux partenaires de la DGAC
- Suit les dossiers de servitudes aéronautiques (PSA et PSR) et d'ingénierie aéroportuaire
- Instruit les dossiers relatifs aux mesures de police (sécurité) applicables sur les aérodromes
- Etudie les dossiers de demande de création ou de renouvellement de plate-formes préfectorales, en lien avec la division ANA de la DSAC Sud
- Participe, le cas échéant aux commissions d'usagers
- Dans le cadre de la réforme NOTRE, assiste en tant que de besoin la responsable de la mission économique dans le domaine de la régulation économique
- Participe au bon fonctionnement du système Qualité DSAC (processus R2)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative aux obstacles à la navigation aérienne et aux servitudes aéronautiques
- Maîtrise de la réglementation sur les caractéristiques techniques des aérodromes : caractéristiques physiques et dégagements aéronautiques
- Connaissance des contraintes spécifiques circulation aériennes sur les aéroports
- Connaissance du fonctionnement global d'un aéroport
- Connaissance de l'organisation et des responsabilités des services de la DGAC
- Utilisation d'outils bureautiques

Savoirs faire :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Rigueur, organisation du travail, capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues
- Aptitude à communiquer efficacement par écrit et par oral
- Qualités relationnelles, dialogue, disponibilité
- Autonomie dans ses activités professionnelles
- Capacité rédactionnelles

Acquis professionnels :

- Connaissance du fonctionnement des plates-formes aéroportuaires
- Connaissance en analyses financières souhaitable

Conditions particulières d'exercice : possibilité d'exercer des fonctions d'EPI (enquêteur de première information) pour le compte de la DSAC Sud

REGLES D'AFFECTATION DES SPECIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialistes en formation" ; les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés : "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes, "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés. Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/PN
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/PN Subdivision personnels navigants (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 LEFEBVRE, Sylvie - 04 26 72 68 89
Remarque :	Ce poste requiert la licence de surveillance dans le domaine PN/LIC selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	FERIGO, Gilles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE PN à DSAC/CENTRE-EST/SR/AG/PN

Sous l'autorité du chef de subdivision Personnels Navigants.

Tâches :

Gestion des licences des personnels navigants :

- examens pratiques et théoriques,
- délivrance et prorogation des licences et des qualifications, organisation et surveillance des examens théoriques du personnel navigant privé.

Assure la gestion des titres aéronautiques :

- délivrance des licences du personnel navigant privé,
- prorogation, renouvellement et délivrance des qualifications liées aux licences de personnel navigant privé et professionnel.

Assure la gestion des examens théoriques et pratiques des personnels navigants : organisation des examens théoriques du personnel navigant en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Utilise les outils informatiques SIGEBEL et ARPEGE.

Participe au recouvrement des redevances aéronautiques en liaison avec la subdivision.

Profil - Qualification :

- connaissance de la réglementation relative aux licences du personnel navigant,
- connaissance du Manuel du Contrôle Technique PN,
- maîtrise des outils informatiques,
- notion anglais lu, écrit et parlé appréciée.

Prestations :

Savoir-faire :

- savoir évoluer dans un domaine technique,
- savoir travailler en équipe,
- qualité d'ordre, de méthode et d'organisation,
- qualité de réserve et sens de la confidentialité,
- qualité relationnelle avec le public,
- savoir rédiger des courriers administratifs.

Expérience dans le domaine des licences du personnel navigant et de l'environnement aviation légère.

Conditions particulières d'exercice :

- licence nécessaire,
- environnement technique,
- forte évolution réglementaire et dimension européenne grandissante.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/PN
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/PN Subdivision personnels navigants (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAILHE, Philippe - 05.67.22.91.50 philippe.mailhe@aviation-civile.gouv.fr MEDANI, Samy - 05.67.22.91.42 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "PN LIC-PN, FORM-PN-AIRCREW", selon les modalités précisées par l'arrêté du 17 juillet 2017 ; devra être obtenue au cours de la 1ère année d'affectation.
Personne remplacée :	BOUSSERIE, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/SUD/SR/OPA/PN

Instruire les demandes d'autorisations administratives, assurer le contrôle des prestataires et exploitants.

Tâches :

- Participe à la surveillance des organismes de formation (ATO, CFS, écoles de formation IULM, organismes déclarés)
- Participe à la gestion des examinateurs
- Emet les titres aéronautiques des personnels navigants
- Délivre, proroge et renouvelle les autorisations et qualifications des personnels navigants
- Participe à la diffusion externe de la réglementation du personnel navigant et aux actions de conseil auprès des interlocuteurs
- Participe au suivi des associations
- Contribue aux actions du PSE, et notamment participe aux actions de promotion de la sécurité de l'aviation légère : séminaires, réunions, etc
- Participe le cas échéant aux enquêtes accidents
- Participe aux traitements des infractions aéronautiques
- Contribue au processus R4, certifier les acteurs dans le domaine des compétences PN

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative aux personnels navigants
- Connaissance de la réglementation relative à l'utilisation des aéronefs en aviation générale
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Savoirs faire :

- Savoir communiquer efficacement (oralement et par écrit)
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles
- Curiosité intellectuelle
- Connaissance de l'anglais souhaité

Acquis professionnels :

Expérience antérieure dans un domaine technique en lien avec l'aviation souhaitée.

Formation initiale et continue : Stage auditeur approprié aux domaines d'exercice

Conditions particulières d'exercice : Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE LA SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés au niveau débutant pour les inspecteurs, au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté n'est pas maintenue)



Numéro 107163

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chargé d'affaires*DS-AG/SR/SUR
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/SUR Division sûreté (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HENNION, Cyril - 05 96 55 63 77 cyril.hennion@aviation-civile.gouv.fr BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SEGUETTE, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES SURETE à DSAC/AG/SR

Le chargé d'affaires assiste le chef de division sûreté au niveau régional et réalise également des actions de surveillance dans la zone de compétence de la DSAC-AG.

Tâches :

Domaine régalién :

- conseiller le chef de division sûreté, les délégations en matière de sûreté
- suivre les évolutions réglementaires, organiser et assurer leur diffusion aux acteurs de la zone Antilles-Guyane concernés
- participer aux réunions de pilotage organisées avec les délégations pour le suivi des dossiers en cours
- mettre à jour les arrêtés préfectoraux et leurs mesures particulières d'application pour la Martinique et conseiller les délégations pour les aérodromes relevant de leur zone de compétence
- participer aux COS, CLS et commission sûreté en Martinique, et le cas échéant sur les autres aérodromes en support des délégations

Domaine de surveillance :

- mener ou participer à des actions de surveillance initiale ou continue des acteurs aéroportuaires dans la zone Antilles-Guyane (exploitants d'aérodrome, transporteurs aériens, agents habilités, fournisseurs habilités, chargeurs connus et établissement conventionnés de formation
- suivre les écarts relevés
- être le correspondant Périclès de la DSAC-AG

Qualité :

- assister le pilote du processus R7 dans les activités liées à la gestion du processus

Profil - Qualification :

Connaissances :

- être certifié inspecteur de surveillance sûreté
- connaître l'exploitation des opérateurs concernés par ces réglementations
- maîtriser les méthodes et procédures du MCT-SUR
- posséder un niveau de pratique de la langue anglaise permettant de converser et comprendre des documents techniques dans cette langue

Savoir-faire :

- avoir le sens du service
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de patience et de discrétion
- savoir gérer les situations conflictuelles
- posséder des qualités d'analyses et rédactionnelles
- savoir s'organiser et prendre des décisions rapides

Expérience souhaitée :

Activité précédente dans le domaine de la sûreté aérienne et/ou formation récente.

" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "domaine Sûreté /spécialité SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017" et nécessite des déplacements.



Numéro 107164

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

28. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
29. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
30. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
31. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
32. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
33. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
34. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
35. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
36. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Assistant de subdivision*K-CE/EXPL/QSS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/QSS SNA/CE - Subdivision qualité de service sécurité (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-CE/EXPL/QSS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLON, Hervé - 04 82 90 93 80 herve.bellon@aviation-civile.gouv.fr DEMEULE, Bruno - 04 82 90 92 51 bruno.demeule@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CLAUZON, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SNA/CENTRE-EST Service Exploitation /Sub QSS

Assister le chef de subdivision QSS

ACTIVITES DU POSTE :

- Assiste le chef de subdivision QSS dans tous les domaines d'activité de la subdivision
- Assurer l'intérim en cas d'indisponibilité du chef de subdivision QSS
- Participe à la permanence opérationnelle

SPECIFIQUES :

- Assure le suivi du processus R3 et la gestion documentaire
- Assure le suivi régulier de certains indicateurs sécurité nationaux ou locaux (délai de traitement des événements, statistiques diverses sur des événements caractéristiques).

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / ENVIRONNEMENT :

- Recueille les événements Circulation Aérienne et renseigne la base de données INCA
- Supervise la transmission des fiches de notification d'événement (FNE) pour traitement par les services concernés
- Assurer la traçabilité des FNE
- Participe à la constitution des CPI
- Constitue les dossiers concernant les événements avec procédures réglementaires (AIRPROX et réclamations) ainsi que ceux concernant les incursions de piste, quasi CFIT, RA-TCAS et les STCA
- Prépare, organise, participe aux réunions des commissions locales qualité de service et sécurité et aux CLM
- Participe en coordination avec l'instructeur régional et les subdivisions Instruction et Contrôle au retour d'expérience (REX écrits et filmés)
- Coopère à la préparation des réunions de suivi sécurité, LRST, CPS, revues de sécurité etc. en liaison avec le chef de subdivision et l'encadrement du SNA
- Participe aux réunions de Suivi Sécurité, au CPS et au LRST
- Peut participer aux revues de sécurité
- Rédaction des réponses aux compagnies et usagers

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître la réglementation nationale et européenne encadrant l'activité de la subdivision
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience
- Traiter les incidents et airprox
- Exploiter les outils bureautiques
- Réaliser des supports techniques pédagogiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Capacité d'écoute
- Avoir un bon relationnel
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie

- Faire preuve d'esprit d'initiative

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Connaissance des procédures opérationnelles
- Maîtrise des outils QS : ELVIRA, SNER, INCA

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé*DTI/EEI/ATT/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05.62.14.53.97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GALICE, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

Expert confirmé « Etudes Aéroports et Approche » - DTI/EEI/ATT

Le pôle « aéroports, tours et zones terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des activités et outils liés à la gestion du trafic aérien approche et aéroport.

Les activités du pôle ont un lien fort avec les problématiques de séquençement (DMAN, AMAN, intégration DMAN/SMAN).

Elles se font essentiellement dans le cadre du programme SESAR2020.

Au niveau des études prospectives aéroport, le but est de participer à la définition de nouveaux outils et méthodes de travail, en partenariat avec les principaux acteurs Européens en matière aéroportuaire (gestionnaires d'aéroports, ANSP, industriels).

Au niveau des études Approche, le pôle a pour objectif de travailler sur les différents aspects de la gestion des vols en TMA, notamment sur les sujets d'aide au séquençement et à l'optimisation des séquences d'arrivée (e.g. suite des travaux RECAT).

Le poste d'expert confirmé « Etudes Aéroports et Approche » est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

Tâches :

Il travaillera en étroite collaboration avec les autres membres du pôle travaillant sur les autres projets aéroports et approche.

- 1) Il participera aux études sur les fonctions définies dans les projets (e.g. rédaction des besoins opérationnels, définition des méthodes de travail liées aux nouveaux outils pour les contrôleurs de Tour et Approche, coordination interne DTI et DSNA sur les besoins, les enjeux, les outils contrôleurs en place et à venir);
- 2) Il pourra être amené à coordonner des évaluations opérationnelles menées par le pôle sur les aspects aéroports et approche (organisation et conduite de réunions d'avancement, d'ateliers de travail, planification des expérimentations, définition des objectifs, discussion avec les experts opérationnels et techniques, organisation des tests préalables, ...). Il pourra également être amené à définir, suivre et participer (observateur, expert) aux expérimentations menées par d'autres partenaires (notamment avec Eurocontrol pour les études d'optimisation de séquence piste sur environnement CDG) ;
- 3) Il participera à la définition de la plate-forme de simulation nécessaire aux objectifs de validation fixés ;
- 4) Il fera partie de l'équipe de validation, et participera à ces évaluations et à l'analyse de leurs résultats ;
- 5) Il travaillera, avec l'équipe du pôle ATT, à la mise en place de validations communes à plusieurs sujets (par exemple systèmes d'alertes, position de contrôle Tour et routage), et à la préparation des différentes activités à mener ;
- 6) Il assurera le rôle de point de contact projet dans le cadre de SESAR2020 (en particulier sur l'Enhanced Runway Throughput) : coordination de la contribution DSNA, représentation de la DSNA aux réunions contractuelles d'avancement, reporting et contribution à la production des documents.

Profil - Qualification :

- Connaissance opérationnelle du domaine aéroport et approche ;

- Connaissance des systèmes opérationnels (Tour et Approche) ;
- Connaissance simulateur Tour/Approche ;
- Connaissance des techniques d'évaluation ;
- Connaissances des études en environnement international ;
- Expérience de conduite de projet ;
- Anglais (écrit, oral) ;
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique ;
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique ;
- Autonomie, initiative ;
- Marchés publics.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr AIDONIDIS, Claudine - 02.98.32.02.27 claudine.aidonidis@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «LIC-PN et ATO » selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017
Personne remplacée :	GUEGUEN, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE PN - DSAC/OUEST/SR/AG/PN

Participe au fonctionnement du bureau licences et à la surveillance des organismes de formation

Tâches :

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants :

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Contribue au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens théoriques privés
- Peut être rapporteur à la commission de discipline
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des évènements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications d'évènements, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs, enregistrement des évènements dans la base de données ECCAIRS.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance de l'anglais technique

Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Chef de subdivision*K-CE/EXPL/ENV
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/ENV SNA/CE - Subdivision études environnement (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-CE/EXPL/ENV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DREVON, Bertrand - 04 82 90 92 80 bertrand.drevon@aviation-civile.gouv.fr DEMEULE, Bruno - 04 82 90 92 51 bruno.demeule@aviation-civile.fr
Personne remplacée :	DREVON, Bertrand

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION ETUDES ENVIRONNEMENT - SNA/CENTRE-EST

Mission : Assurer le bon fonctionnement de la subdivision Etudes-Environnement

ACTIVITES DU POSTE :

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites du SNA CE.
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

SPECIFIQUES :

. Procédures

- Définit, planifie, coordonne et assure la réalisation des dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA (création et révision)
- Coordonne avec le SNA CE, le SNIA et la DSAC CE les études d'impacts sur les procédures associées à l'érection d'obstacles (grues, éoliennes, ...)

. Environnement :

- Assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, réalise les dossiers d'impact environnemental

. Information Aéronautique :

- Coordonne, supervise et/ou réalise les demandes de SUP AIP
- Coordonne, supervise (coordonnateur information aéronautique) et / ou réalise les demandes de publication aéronautique pour Rhône-Alpes Auvergne (correspondant du SIA également pour le WGS84)
- Rédige et assure la mise à jour des protocoles avec les exploitants.

. Systèmes :

- Participe à l'élaboration de spécifications, à leur mise en place et à leur évolution,
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes,
- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service/division technique.
- Participe au traitement des FNE à caractère technique.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures sont mises en oeuvre.

- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la rédaction de comptes-rendus, rapports de synthèse, méthodologies

Qualités requises :

- Savoir concilier innovation et réalités du terrain
- Etre rigoureux
- Savoir synthétiser des problèmes complexes
- Qualités managériales

FORMATIONS D'INTEGRATION :

Sur les procédures de vols aux instruments (ENAC),

Sur les différents systèmes (locales, ENAC, CESNAC)

Sur l'information aéronautique (locale, SIA).

EXPERIENCE SOUHAITEE :

Bonne connaissance du domaine Navigation Aérienne

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr AIDONIDIS, Claudine - 02.98.32.02.27 claudine.aidonidis@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «LIC-PN et ATO» selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017
Personne remplacée :	DACHICOURT, Nina

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE PN - DSAC/OUEST/SR/AG/PN

Participe au fonctionnement du bureau licences et à la surveillance des organismes de formation

Tâches :

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants :

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Contribue au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens théoriques privés
- Peut être rapporteur à la commission de discipline
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Gestion des évènements sécurité (domaine AG) : réception et examen des notifications d'évènements, traitement des éventuelles demandes de compléments vers les opérateurs, enregistrement des évènements dans la base de données ECCAIRS.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance de l'anglais technique

Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

## RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 107183

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/EEI/ERT/M
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/ERT/M Gestion du trafic aérien En Route - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/ERT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARIO, Daniel - 05.62.14.55.05 daniel.cario@aviation-civile.gouv.fr SERDOT-OMER, Florence - 05.62.14.34.75 florence.serdot-omer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEGREMONT, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Expert « Etudes projets en route » - DTI/EEI/ERT

Le pôle « En Route » (ERT) est chargé, au sein du domaine EEI de la DTI, des activités et des outils liés à la gestion du trafic En Route. Ces activités peuvent être de portée nationale ou européenne, notamment au sein du programme SESAR « Single European Sky ATM Research ».

Le titulaire sera en charge pour la DSNA d'études et de projets ATFCM (Air Traffic Flow and Capacity Management) liés à l'évaluation et la gestion au niveau local de la charge/complexité du trafic.

Ces études se déroulent aujourd'hui en partie dans le cadre de projets du programme SESAR.

**Tâches :**

Le poste d'expert est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

- 1) Il assurera un support à l'expression de besoin, la spécification, la vérification et à la validation des fonctions étudiées.
- 2) Il sera capable de suivre techniquement les développements réalisés au sein du pôle et, ponctuellement, d'en réaliser lui-même.
- 3) Il coordonnera les expérimentations prévues par la DSNA sur ces sujets.
- 4) Il réalisera des supports de présentation des résultats dans le cadre de réunions d'avancement puis de dissémination des résultats des projets d'études concernés.
- 5) Il pourra être à l'initiative de propositions d'études innovantes sur certains points complémentaires aux études en cours, en fonction de l'expertise acquise.
- 6) Il participera au suivi contractuel nécessaire à la conduite des activités liées aux études qu'il coordonne.
- 7) Il pourra assurer pour tout ou partie de ces projets le rôle de point de contact officiel DSNA des projets SESAR traitant de ces études et assurera la coordination et le reporting nécessaire.
- 8) Il pourra être amené à représenter la DSNA sur son secteur d'expertise, notamment dans le cadre de réunions de normalisation internationales.

**Profil - Qualification :**

- Bonne connaissances opérationnelles et réglementaires dans le domaine de l'ATFCM ;
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable ;
- Bonne connaissance et pratique de la gestion de projet ;
- Connaissances informatiques sur des langages de type Java ;
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique ;
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique ;
- Savoir travailler au sein d'un groupement multipartenaires, y compris européen/international ;
- Maîtrise de la communication écrite et orale ;
- Connaissances en Marchés publics.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Concepteur de procédures*K-CE/EXPL/ENV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/ENV SNA/CE - Subdivision études environnement (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-CE/EXPL/ENV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DREVON, Bertrand - 04 82 90 92 80 bertrand.drevon@aviation-civile.gouv.fr DEMEULE, Bruno - 04 82 90 92 51 bruno.demeule@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COMBECAVE, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONCEPTEUR DE PROCEDURES - SNA/CENTRE-EST

MISSION : Création, modification suivi des études d'approches, arrivées et départ aux instruments pour les aérodromes du SNA-CE

ACTIVITES DU POSTE :

- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les besoins spécifiques pour remplir ses missions
- Travaille en collaboration avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut participer aux groupes de travail locaux, régionaux et nationaux de son domaine de compétence

SPECIFIQUES :

Procédures :

- Participe à la planification des études pour les procédures aux instruments
- Assure la réalisation des études, des dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA (création)
- Assurer la maintenance des procédures IFR (traitement des relevés obstacles, mise à jour réglementaire..), met à jour le dossier procédure
- Prépare, fait vérifier et envoi les demandes de modifications de l'AIP (permanente ou temporaire) relatives aux procédures aux instruments
- Vérifie les nouvelles publications lors de leur édition
- Participe à la révision des espaces aériens lorsque le changement est induit par la création ou la révision d'une procédure aux instruments.
- Tient à jour son livret

Environnement :

- Assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, participe à la réalisation des dossiers d'impact environnemental

Obstacles

- Etudie l'impact d'érection d'obstacles sur les procédures aux instruments (projets, érection temporaire et définitive)

Locales

- Participe à la mise à jour de la documentation relative à l'information aéronautique de la subdivision
- Assure la rédaction de l'information temporaire prévisible ou imprévisible en cas d'absence du titulaire de ces fonctions

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il participe à la mise en oeuvre de la politique sécurité/qualité.

- Il peut participer au suivi sécurité/qualité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il participe à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Bonnes connaissances des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint)
- Connaissances de la réglementation pour la conception des procédures (Instruction 20754, DOC 8168, manuels OACI associés)
- Connaissance de la réglementation de la Circulation Aérienne

**Qualités requises :**

- Organiser, planifier, suivre un dossier
- Travail en équipe
- Connaissances de la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaissance du milieu opérationnel
- Sens de l'organisation, rigueur et méthode
- Capacité d'adaptation

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Formation globale à la conception de trajectoires IFR : module 1, 2 et 3
- Formation au logiciel Géotitan
- Etudes de sécurité (DESNA ou sensibilisation locale)
- Séminaire information aéronautique
- Séminaire sur les données géographiques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de surveillance*DS-O/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOURASSET, Nicolas - 02.98.32.02.64 nicolas.bourasset@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «AER » selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017
Personne remplacée :	DUBOIS, Cédric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE AERODROME -  
DSAC/OUEST/SR/ANA/AER

Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés et non certifiés

Tâches :

Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires dans les domaines CHEA-TAC et de certification :

- Réalise des contrôles/audits dans ces domaines
- Participe au suivi des plans d'actions correctives des exploitants aéroportuaires.
- Participe à l'analyse de dossiers dans le domaine de l'homologation et de la certification.
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité.
- Est auditeur national en certification aéroportuaire (sous réserve de qualification)

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Réglementation aéroportuaire :

- Conditions d'homologation et d'exploitation des aérodromes CHEA/TAC
- Certification aéroportuaire
- Système de Gestion de la Sécurité
- Analyse d'impact sur la sécurité aéroportuaire

Techniques d'audits

Savoirs faire :

Capacité d'initiative

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Aptitude à la rédaction (rapports, courriers, ...)

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Chef de subdivision*DS-O/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-O/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.52 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Environnement" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	PEYRO, Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION DEVELOPPEMENT DURABLE - DSAC/OUEST/SR/RDD/DD

Anime et encadre les activités de la subdivision et coordonne le travail à effectuer

Tâches :

Environnement et développement durable :

- Suivi de l'élaboration des PEB, PGS et études de gêne sonore
- Soutien à la délégation PDL en matière de surveillance du respect des trajectoires et des restrictions d'exploitation
- Participation aux CCE, gestion des plaintes riverains, pilotage chartes environnement, gestion environnementale des aérodromes

Aménagement du territoire :

- Suivi de l'élaboration des PSA avec le SNIA ou le STAC et avec les préfetures, expertise sur les dossiers d'urbanisme complexes, sur sollicitation du SNIA (guichet unique)

Régalien aéroportuaire :

- Avis sur création des plateformes préfectorales, autorisation utilisation aérodromes restreints

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation aéroportuaire et des infrastructures aéroportuaires

Connaissance des systèmes et installations de la navigation aérienne

Connaissance des procédures de création et de protection des aérodromes

Connaissance informatique des programmes dédiés

Maîtrise de la réglementation environnementale

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs

Connaissance des lois et règlements dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme

Connaissance des logiques de fonctionnement des différents services de l'état

Savoirs faire :

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Faire preuve d'initiatives et savoir gérer les priorités

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Spécialiste régalien*DS-O/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-O/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEYRO, Charles - 02.98.32.02.72 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.52 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Environnement" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	CARTIER, William

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN DEVELOPPEMENT DURABLE - DSAC/OUEST/SR/RDD/DD

En lien avec le chef de subdivision et le délégué PDL, assure l'interface avec la délégation dans le cadre du fonctionnement matriciel.

Participe aux autres activités de la subdivision DD du siège

Tâches :

- Traite des dossiers de servitudes aéronautiques (PSA)
- Instruit des dossiers d'urbanisme « complexe » en liaison avec le SNIA (éoliennes, permis de construire, obstacles...)
- Coordonne la réalisation des plans d'exposition au bruit (PEB)
- Participe aux commissions consultatives de l'environnement et au traitement des plaintes des riverains
- Assure la cohérence des méthodes de travail entre le siège et PDL et coordonne les activités communes

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissances générales en informatique

Connaissance informatique des programmes dédiés

Règlementation relative à l'urbanisme et à l'environnement

Fonctionnement général d'un aéronef et ses techniques d'utilisation infrastructures aéronautiques

Procédures d'information aéronautique

Systèmes et installations de navigation aérienne

Savoirs faire :

Aptitude à la rédaction administrative et capacité à argumenter un avis technique

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et réactivité

Savoir conseiller

Capacité de travail en équipe

Faire preuve de rigueur et de méthode

Aptitude au travail en réseau

Expérience souhaitée : Bonnes connaissances générales du domaine aéronautique

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 107193

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Spécialiste régalien*DS-O/SR/RDD/DD
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-O/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEYRO, Charles - 02.98.32.02.72 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.62 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COSTE, Lionel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Intégration au sein de la subdivision développement durable

Participe aux études relatives au développement durable

Tâches :

Participe aux commissions consultatives de l'environnement

Élabore des chartes type de l'environnement en fonction de l'importance de l'aérodrome

Traite les plates-formes à caractéristiques spéciales (hélistations, hélisurfaces, hydrosurfaces, aérostations ...), les aérodromes privés et les plates-formes ULM

Participe au traitement des dossiers de servitudes aéronautiques (PSA)

Participe au traitement des plans d'exposition au bruit (PEB)

Instruit des dossiers d'urbanisme « complexe » en liaison avec le SNIA (éoliennes, grues ..)

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de base en informatique

Connaissance des programmes dédiés

Connaissance de la réglementation relative à l'urbanisme et à l'environnement

Notion de fonctionnement général d'un aéronef et de ses techniques d'utilisation

Connaître les infrastructures aéronautiques

Connaitre les procédures d'information aéronautique

Notions sur les systèmes et installations de navigation aérienne

Savoirs faire :

Aptitude à la rédaction administrative et capacité à argumenter un avis technique

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Savoir conseiller

Capacité de travail en équipe

Faire preuve de rigueur et de méthode

Aptitude au travail en réseau

Expérience souhaitée : Bonne connaissance générale du domaine aéronautique

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;

- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	2 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " SUR/SSI-SUR " selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE DOMAINE SURETE - DSAC/OUEST/SR/SUR

Assure le contrôle des opérateurs dans le domaine de la sûreté

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalién :

- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes règlementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative sûreté

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée : Certification inspecteur de surveillance sûreté.

Conditions particulières d'exercice :

- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

28. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
29. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
30. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
31. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
32. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
33. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
34. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
35. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
36. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/AGPN/AG Subdivision Aviation Générale (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04.42.33.11.60 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	ROBUSTELLI, Jean-Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance, domaine « Opérations aériennes et navigabilité - DSAC/SUD-EST/SR/AGPN/AG

- ULM :

Instruction des demandes de cartes d'identification ULM et documents associés.

- Aviation générale / travail aérien :

Surveillance de l'activité et instruction des demandes de dérogation pour les aéronefs non-habités.

- PSE :

Saisie des évènements ECCAIRS relatifs à l'aviation générale

En fonction du profil de l'agent, le périmètre du poste pourra être élargi à d'autres tâches de la subdivision AG : manifestations aériennes, travail aérien avec des aéronefs habités.

Profil - Qualification :

- Maîtrise des référentiels réglementaires des domaines couverts
- Rigueur dans les procédures et méthodes,
- Maîtrise des outils bureautiques de base
- Sens de la communication et du contact.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de subdivision*DS-SE/SR/RDD/RE
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RE Subdivision régulation économique (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/RDD/RE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58 DUMONT, Stéphane - 04.42.33.76.37

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision - DSAC/SUD-EST/SR/RDD/RE

La subdivision est essentiellement chargée des tâches suivantes :

- dossiers relatifs à la situation administrative et juridique, à la gestion et aux questions domaniales des aérodromes et des installations aéronautiques,
- régulation économique des aéroports (redevances et commissions consultatives économiques),
- instruction des dossiers et suivi des agréments d'assistance en escale (pour l'aéroport de Marseille-Provence),
- questions relatives aux aides d'Etat,
- délivrance et suivi des licences préfectorales d'exploitation de transporteur aérien,
- dossiers relatifs au transport public illicite.

Profil - Qualification :

- aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée) quelquefois sensibles
- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels
- aptitude au travail en équipe
- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (DTA, SNIA, SNA, préfetures, France Domaine, collectivités locales)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/SR/RDD/RE
Poste offert aux :	ASSAC ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RE Subdivision régulation économique (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/RDD/RE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58 DUMONT, Stéphane - 04.42.33.76.37

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires - DSAC/SUD-EST/SR/RDD/RE

Il (ou elle) représente l'expertise de la DSAC SE dans les domaines suivants :

- de la délivrance et du suivi des licences préfectorales d'exploitation de transporteur aérien, pour les transporteurs aériens relevant du périmètre géographique de la DSAC-SE,
- des questions relatives aux aides d'Etat aux aéroports et aux compagnies aériennes,
- des dossiers relatifs à la lutte contre le transport public illicite.

Profil - Qualification :

- aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée) quelquefois sensibles
- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels
- aptitude au travail en équipe
- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (DTA, SNIA, SNA, préfetures, France Domaine, collectivités locales)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/EEI/ATT/M
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05.62.14.53.97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert "Outils support aux études aéroports " - DTI/EEI/ATT

Le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports.

En 2015, le pôle a mis en place une plate-forme de simulation de Tour de contrôle, permettant d'évaluer les nouveaux concepts et outils étudiés dans le pôle. Avec la suite du programme SESAR, de nouveaux environnements (autres aéroports) et outils sont envisagés. Le pôle est aussi amené, plus qu'auparavant, à maquetter certains outils à évaluer en étape amont (avant prototypes industriels). Le besoin de procéder à ces étapes de simulation intermédiaires pour mûrir les concepts avant ces validations de grande envergure fait partie des enseignements du programme SESAR.

Le poste est placé sous la responsabilité du chef de pôle. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres membres du pôle travaillant sur les projets d'études et sur les plates-formes et outils, et en particulier le responsable de la plate-forme Tour Tango.

Tâches :

1. Participer à la définition des besoins en termes d'outils en support aux études aéroports du pôle ;
2. Participer au développement, à l'évolution et à l'exploitation de ces outils et à leur documentation ;
3. Prendre en charge certaines fonctionnalités, depuis la définition du besoin, la planification, l'étude de solutions, le maquetage, jusqu'aux tests techniques. Ces fonctionnalités pourront avoir des domaines fonctionnels variés: alimentation du simulateur en données réelles (rejeu), ajout/évolutions/connexion d'algorithmes (par exemple détection de situations conflictuelles ou optimisation du roulage sur l'aéroport) ;
4. Contribuer à pérenniser les plates-formes et anticiper l'obsolescence éventuelle de certains de leurs composants ;
5. Apporter un support technique à l'équipe sur les études SESAR ;
6. Assurer un support pendant les phases d'évaluations et de pré-évaluations, ainsi que pendant leur phase de mise en place: configuration, lancement du simulateur et de son visuel 3D, relances, ..... ;
7. Faire le lien avec les outils En route du Domaine, et veiller à factoriser les développements qui peuvent l'être ;
8. Mettre en place une méthodologie de capture des besoins et suivi des évolutions au sein de l'équipe ATT aéroport.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances théoriques et techniques ;
- Connaissances en développement informatique (UML, Java, C++, Python, environnement Eclipse) ;
- Système d'exploitation Linux ;
- Connaissance de base de l'ATC (aéroport) ;
- Connaissance de base des outils aéroports (A-SMGCS, DMAN, etc.) ;
- Connaissance des systèmes opérationnels ;
- Anglais ;
- Apprécier les enjeux et s'engager sur une production et des délais ;
- Coopérer avec des laboratoires de recherche ;
- Savoir formaliser le besoin exprimé par des utilisateurs ;
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique ;
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DS-SE/AGPN/AG
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/AGPN/AG Subdivision Aviation Générale (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/AGPN/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58 GORIOT, Raphaël - 04.42.33.11.60
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2/07/2015.
Personne remplacée :	FILLINGER, Roger

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES domaine « Opérations aériennes et navigabilité » - DSAC/SUD-EST/SR/AG/PN

Sera responsable de la coordination du traitement des dossiers AIR-OPS relevant des annexes NCC, NCO et SPO pour la DSAC Sud-Est, en interne entre les entités chargées du travail aérien et du transport public et entre les deux délégations et le siège de la DSAC Sud-Est. Il sera le point focal pour le traitement des autorisations haut risque et des agréments spécifiques (MEL, RVSM.. ).

Participera à la surveillance de l'activité et instruction des demandes.

Contribuera également aux tâches suivantes :

- Manifestations aériennes :

Étude des dossiers de demande, reconnaissance sur site, avis aux préfets, surveillance.

- Autorisations particulières :

hélicoptères en agglomération dans le cadre des missions de travail aérien.

- Aviation générale / travail aérien :

Instruction des demandes hors AIR-OP

Profil - Qualification :

-Maîtrise des référentiels réglementaires du domaine aviation générale

-Rigueur dans les procédures et méthodes, aptitude rédactionnelle

-Connaissance des techniques d'audit/inspection

-Maîtrise des outils bureautiques de base

-Sens de la communication et du contact. Esprit d'initiative.

Déplacements ponctuels sur les départements de la DSAC Sud-Est.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Spécialiste exploit*LFPO/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01 49 75 65 78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr MIRABAIL-MALICHECQ, Lucile - 01.49.75.65.74 lucile.mirabail@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SERVAT, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

**SPECIALISTE D'EXPLOITATION SUBDIVISION CONTROLE ORLY**

**MISSION :**

Assiste le Chef de Subdivision Contrôle dans le fonctionnement de la subdivision conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

**RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION CONTRÔLE ORLY**

**Tâches :**

- Collecte les données envoyées par les équipes de contrôle pour formaliser le tableau de service conformément au tour de service et aux règles de gestion des absences définies dans le MANEX.
- Collecte des informations sur les activités non habituelles dans l'espace délégué (parachutages, missions photos, activités militaires, manifestations aériennes, etc...) et en informe les contrôleurs.
- Met à jour les MANEX TOUR APP et CDT et les fiches réflexes en intégrant les consignes d'exploitation
- Gère les mises à jour de la documentation opérationnelle en salle de contrôle (cartes affichées, classeurs de CEXPL, classeur mission...)
- Gère les mises à jour de la documentation opérationnelle de la subdivision contrôle (veille réglementaire...)
- Participe au titre de la subdivision contrôle aux formations du service technique (impact opérationnel des pannes systèmes)
- Gère les visites de la Tour de contrôle qui relève de la subdivision contrôle en coordonnant avec le Chef de Tour

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/ QUALITE/ SURETE/ ENVIRONNEMENT :**

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Connaissance de la circulation aérienne et de la réglementation.
- Connaissance en bureautique.

**Qualités requises :**

- Capacité de synthèse et d'analyse.
- Sens de la communication.
- Bonne aptitude à rédiger.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 107220

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chef de subdivision*DS-SE/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04.42.33.76.05 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	TSEEAC 2è qualif. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et de qualifications dans le domaine Aéroports (notamment OR) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DELFOSSÉ, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision Aéroports - DSAC/SUD-EST/SR/ANA/AER

Le chef de subdivision encadre une équipe de 6 personnes au siège de la DSAC-SE, dont il pilote les activités.

Il assure la surveillance des aérodromes de la DSAC-SE (une soixantaine d'aérodromes, dont une trentaine d'hélistations et 7 aérodromes certifiés), en coordination avec les délégations (Côte d'Azur et Corse).

A ce titre, il prépare et assure la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivi des plans d'actions correctives).

Il contribue aux objectifs du PSE dans le domaine aéroport.

Il contribue au fonctionnement du domaine Aéroport, notamment en participant à la mise à jour du manuel de surveillance des aérodromes, en coordination avec l'échelon central.

Il contribue au fonctionnement du PPO et du système qualité de la DSAC pour le processus R3.

Déplacements à prévoir dans le ressort de la DSAC-SE, à l'échelon central de la DSAC et sur le territoire national dans le cadre des audits nationaux.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire ;
- Processus d'homologation des pistes ;
- Techniques d'inspection et d'audit ;
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Techniques managériales
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse, sens de la mesure, pragmatisme ;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- Disponibilité, aptitude à travailler en équipe ;
- Savoir rédiger des courriers et des rapports.
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04.42.33.76.05 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance et de qualifications dans le domaine Aéroports (OPS-Infra, OR, EISA) selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	RENART, Jacky

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE SURVEILLANCE - DSAC/SUD-EST/SR/ANA/AER

Le candidat retenu contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues. Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE et dans le cadre des audits nationaux.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/AER Subdivision Aéroport (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-SE/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NICOLAS, Ivan-David - 04.42.33.76.05 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	Obtention de la licence de surveillance et de qualifications dans le domaine Aéroports (OPS-Infra, OPS-Services, Energie-Balisage) selon modalités précisées par arrêté du 2/07/2015
Personne remplacée :	DOUAN, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Inspecteur de surveillance - DSAC/SUD-EST/SR/ANA/AER

Le candidat retenu contribuera, au sein de la subdivision Aéroports, aux missions relatives à l'homologation des pistes et au suivi de certification des exploitants d'aérodromes, en fonction des qualifications de surveillance détenues. Il participera notamment à la mise en oeuvre du plan de surveillance de la DSAC-SE dans le domaine Aéroports (inspections, audits, suivis de plans d'actions correctives).

Il apportera un soutien aux autres activités de la subdivision en tant que de besoin.

Sa compétence pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la DSAC-SE.

**Profil - Qualification :**

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire
- Processus d'homologation des pistes
- Techniques d'inspection et d'audit
- Procédures de surveillance de la DSAC
- Processus de réalisation R3 de la DSAC
- Utilisation des logiciels bureautiques
- Utilisation de l'outil Q-Pulse (suivi du plan de surveillance)
- Pratique de l'anglais

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Argumenter un avis technique
- Faire preuve d'ouverture aux évolutions

**RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Chargé d'affaires*DTA/SDT/1
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/SDT/1 Bureau des services aériens internationaux (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DTA/SDT/1
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HAMDI, Aïcha - 01 58 09 40 20 aicha.hamdi@aviation-civile.gouv.fr FROMENT, Sébastien - 01 58 09 36 38 sebastien.froment@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CASTELLI, Geneviève

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - DTA/SDT

Au sein de la sous-direction des transporteurs et services aériens de la direction du transport aérien, le bureau des services aériens internationaux (SDT1) est chargé :

- de participer à la définition de la politique française en matière de transport aérien international et à sa mise en oeuvre avec les autres ministères concernés, notamment le ministère chargé des affaires étrangères ;
- de contribuer à la préparation des négociations des accords internationaux relatifs aux services aériens ;
- de délivrer aux transporteurs étrangers les autorisations d'exploitation de services aériens à destination ou au départ du territoire français ;

Tâches :

Au sein du bureau des services aériens internationaux, en qualité de chargé(e) d'affaires, vous devrez :

- Instruire et suivre les demandes d'autorisation de vols réguliers et non-réguliers au sein de la zone Asie-Pacifique, CEI (Russie et pays satellites), Iran et Turquie ;
- Vérifier la conformité des demandes au regard de :
  - la réglementation du transport aérien,
  - des accords bilatéraux et communautaires,
  - des critères techniques (vérification documentaire : assurance des compagnies, certificat de transport aérien)
  - des mesures de sûreté et de sécurité, faites à partir de la consultation de bases de données européennes,

Ce qui nécessite des contacts permanents, avec les partenaires du transport aérien (DSAC, compagnies aériennes, aéroports, etc ...)

Profil - Qualification :

- Goût pour le domaine du transport aérien ;
- Goût pour les contacts humains (relations avec les compagnies aériennes) et le travail en équipe ;
- Pratique (écrit-parlé) de la langue anglaise ;
- Maîtrise des applications bureautiques (Word et Excel) et goût pour l'informatique (base de données) ;
- Mise à jour de tableaux d'information à l'usage interne et externe facilitant le suivi technique des transporteurs aériens et les droits de trafic qui leur sont accordés ;
- Capacité d'organisation, sens de la méthode et rigueur ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité à gérer des sollicitations fréquentes et urgentes ;
- Réactivité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Coordonateur NA*LFPO/EXPL/SOL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Coordonateur NA*LFPO/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr ROCHEREAU, Dominique - 01.49.75.65.52 dominique.rochereau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ORRADO, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : COORDONNATEUR NAVIGATION AERIENNE - ORLY AEROPORT

MISSION : Support au contrôle d'aérodrome, sécurité  
Interface Tour de contrôle - partenaires de la plate forme

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION SOL OPERATION

Tâches :

Assure, en s'appuyant sur les visites d'exploitabilité, la coordination opérationnelle entre le gestionnaire d'aérodrome ADP et la Tour relative à toute modification de l'opérabilité de la plate forme, notamment lors de la réalisation d'interventions contraignant son exploitation Circulation Aérienne ;

Assiste la Tour dans sa mission de contrôle d'aérodrome par le suivi des véhicules circulant sur l'aire de manoeuvre (Orly Manoeuvre) ;

Participe au contrôle du respect de l'arrêté relatif à la police sur la plate-forme et du règlement d'exploitation de l'aire de mouvement ;

Assure les tests relatifs à l'obtention et au renouvellement de l'autorisation de conduire sur l'aire de manoeuvre (permis M) ;

Assure la familiarisation à la conduite sur les aires de trafic (permis T) pour les agents du SNA ;  
Correspondant aéronautique local du SIA pour l'information temporaire non prévisible (demande de NOTAM) ;

Participe, dans le cadre du PSSA, à la diffusion au titre des SNA-RP du message d'alerte vers les services publics et le gestionnaire de l'aéroport et à la collecte d'information ;

Recueille l'information suite aux incidents/accidents aéronautiques et s'assure de sa communication vers l'encadrement local et selon les cas le BEA, la DSAC, la DSNA ;

Participe aux échanges collaboratifs, notamment en renseignant la page paramètres plateforme du site CDM@ORY et en participant aux audioconférences avec le gestionnaire ;

Participe à l'information du gestionnaire et des partenaires (environnement...) relative aux modifications des conditions d'exploitation CA de la plate forme ;

Assure la composante pratique du stage plate-forme PLA aux contrôleurs stagiaires (PFU)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,

il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,

il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne et aéroportuaire ;

Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international.

Qualités requises :

Aptitude à s'adapter à des situations imprévues et à réagir rapidement en présence d'un événement soudain.

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation locale à la tenue du poste ;

Formation conduite sur les aires (permis T et M) ;

Stage d'échange avec l'exploitant d'aérodrome ;

Bureautique.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Chargé d'affaires*DEL/CAZ/ADD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/ADD Délég. Côte d'Azur - Division aéroports et dév. durable (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DEL/CAZ/ADD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04.93.17.23.00 GIMENEZ, Philippe - 04.93.17.23.20
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " AER aérodromes OPS-INFRA,OR, EISA, HELI " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	CUCCHIARINI, Claire

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires - Délégation Nice Côte d'Azur - DSAC/SUD-EST

Missions de surveillance des aérodromes et hélistations du périmètre CAZ : homologation de pistes, mise en oeuvre des plans de surveillance, surveillance continue (suivi homologation).

- Suivi administratif des aérodromes d'Etat, mixtes et autres (création, exploitation, assistance en escale,.)
- Instruction des demandes de création, mise en service et exploitation des aérodromes
- Accompagnement des acteurs locaux dans le développement et aménagement des aérodromes (desserte Presqu'île St Tropez,.)
- Suivi des plans d'urgence
- Traitement des obstacles
- Relation avec SNIA pour le suivi des documents de planification

Profil - Qualification :

- Connaissance des rôles respectifs des différents acteurs aéroportuaires
- Connaissance des référentiels CHEA, TAC (avion et/ou hélico), SGS (licence de surveillance souhaitée)
- Maîtrise technique d'audit
- Aptitude rédactionnelle
- Sens de la relation avec l'utilisateur, aptitude au dialogue
- Méthode, organisation et rigueur
- Esprit d'initiative et de synthèse
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ADP-Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL -SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique
- Maîtrise de l'Anglais

Qualités requises :

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SEI/1 Bureau des études comparatives et des pers internationaux (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DTA/SEI/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GRATADOUR, Philippe - 01 58 09 44 46 philippe.gratadour@aviation-civile.gouv.fr PAILLARD, FLORENCE - 01 58 09 44 54 florence.paillard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ARHUIS, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN - DTA/SEI

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

La sous-direction de l'Europe et de l'International est chargée, en appui à la direction des affaires européennes et internationales du ministère :

- de contribuer à la préparation de la stratégie européenne et internationale du ministère concernant les institutions et organismes européens et internationaux compétents en matière d'aviation civile ;
- de contribuer à l'élaboration des positions françaises dans le domaine de l'aviation civile, notamment en coordonnant les contributions au niveau de la direction générale de l'aviation civile ;
- de participer aux travaux menés au sein de l'Union européenne, de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la Conférence européenne de l'aviation civile ;
- d'analyser les stratégies des administrations de l'aviation civile étrangères, de contribuer au suivi du travail des experts nationaux participant à l'élaboration de la réglementation européenne et internationale en matière d'aviation civile et de promouvoir la présence de personnels de la direction générale de l'aviation civile dans les institutions et organismes européens et internationaux.

Elle comprend :

- le bureau des études comparatives et des personnels internationaux (SEI/1)
- le bureau de la coordination multilatérale (SEI/2).

Une réorganisation est envisagée, suivant laquelle SEI/1 serait chargé des questions européennes et des études comparatives tandis que SEI/2 couvrirait les questions OACI, CEAC et les personnels internationaux.

SEI/1 se composera ainsi de 3 agents: un chef de bureau, un catégorie A et un catégorie B

Tâches :

En qualité de spécialiste régalien au bureau des études comparatives et des personnels internationaux, vous serez amené(e) à :

- Procéder à des analyses et des comparaisons permettant de situer le cadre réglementaire, social et économique de l'aviation civile française par rapport à ses principaux partenaires et établir des référentiels (études de « benchmarking »); Constituer à cette fin un réseau de correspondants dans les administrations étrangères en charge de l'aviation civile,
- Assurer le suivi des affaires européennes dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne, notamment dans le cadre des négociations au Conseil: Ciel unique 2+, SESAR, FABEC, Eurocontrol, et leur financements (mécanisme d'interconnexion en Europe), notamment en lien avec la mission du Ciel unique voir la DSNA
- Etre le point d'entrée de la DGAC sur des sujets ponctuels européens, ne relevant pas du Conseil Transports, notamment dans les domaines marchés publics, budget et social
- Apporter un appui au suivi des dossiers précontentieux et contentieux
- Préparer les dossiers pour les rencontres biennuelles des directeurs généraux de l'aviation civile européens

- Transmettre les dérogations à la réglementation sécurité aérienne et sur les liaisons aériennes au titre des obligations de service public
- Assurer une veille juridique et des questions parlementaires sur les affaires européennes au profit de la DGAC
- A l'horizon 2020, contribuer à la préparation de l'organisation de la présidence française de l'Union européenne
- Prendre en charge ponctuellement les différents dossiers qui reviennent au bureau SEI/1.

**Profil - Qualification :**

- Connaissance du contexte international et communautaire souhaitée
- Connaissances dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne souhaitée
- Connaissances des domaines et activités de l'aviation civile,
- Maîtrise de l'anglais,
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Capacité d'organisation et d'animation,
- Sens du travail en équipe,
- Aptitude à travailler avec les autres administrations (fonction publique, affaires étrangères),
- Sens des relations humaines,
- Polyvalence.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de division*DS-AG/SR/RDD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/RDD Division régulation et développement durable (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-AG/SR/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BALLAND, Marc - 05 96 55 60 25 marc.balland@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DODE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE DIVISION RDD à DSAC/AG /SR

Le chef de la division régulation et développement durable coordonne les activités en matière de régulation économique et de développement durable tant pour le compte de la direction des transports aériens (DTA) que pour les préfetures en Antilles-Guyane.

Il traite les dossiers administratifs et/ou techniques relatifs à ces domaines et assure l'instruction des demandes des usagers.

Il peut conduire la réalisation d'études et de synthèses économiques visant à caractériser une situation existante, à éclairer des choix ou à apporter des éléments d'informations sur des domaines relatifs au transport aérien.

Tâches :

Assure le management de la division, et des agents de la division, et la cohérence des actions relevant de son champ de compétence des au sein des délégations.

En matière de régulation économique :

Il est chargé de suivre les aides d'Etat accordées aux exploitants d'aérodromes (hors aérodrome d'Etat) et aux transporteurs aériens du ressort territorial de la DSAC-AG,

- d'assurer la coordination avec la DTA pour le suivi des liaisons aériennes soumises à obligation de service public,

- de suivre la délivrance des agréments d'assistance en escale,

- d'instruire et de suivre la création des aérodromes et des autres plates-formes,

- de suivre les autorisations de trafic délivrées par la direction du transport aérien,

- de délivrer les licences d'exploitation de transporteur aérien aux entreprises soumises à licence préfectorale,

- d'étudier les dossiers de défiscalisation,

- de réaliser des bilans à partir des statistiques de trafic fournies par la DTA,

- il réalise des analyses économiques et d'opportunité à la demande pour les services de l'Etat.

En matière de développement durable :

Il met en oeuvre la politique de développement durable au niveau de la DSAC-AG.

Il pilote à ce titre l'élaboration des dossiers relatifs aux Plans d'Exposition au Bruit (PEB) et des PSA.

Il contribue à la surveillance environnementale des aéroports, en étant le correspondant privilégié des aérodromes en cas de plainte des riverains.

Il participe à la rédaction des conventions d'aménagement d'entretien et de gestion des aérodromes prévues par les article L. 6321-3 du code des transports et D. 232-3 du code de l'aviation civile.

Il est chargé de piloter et d'organiser la concertation avec les usagers sur l'utilisation des espaces aériens, en liaison avec le Service de la navigation aérienne Antilles-Guyane.

Profil - Qualification :

Management et coordination

Savoirs généraux :

Réglementation du transport aérien dans le champ concerné

Droit du domaine concerné

Analyse économique, financière et comptable

Anglais

Micro et macroéconomie

Environnement

Méthodologies de traitement de données

Bonne maîtrise des outils statistiques et bureautiques (excel, access, powerpoint)  
Techniques de communication écrites et orales  
Problématiques du secteur de l'aviation civile

Savoir faire :

Rigueur et organisation

Goût pour les contacts

Capacités rédactionnelles

Rigueur et méthode

Capacité d'analyse et goût pour l'investigation

Capacités rédactionnelles et de synthèse

Inventivité et créativité

Sens du dialogue

Expérience souhaitée : Expérience acquise en activité similaire



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Chef de programme*C-E/DIR/SMI
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/E C-E/DIR/SMI Système management intégré (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*C-E/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	CAZALIS, Nicolas - 03 26 84 61 00 nicolas.cazalis@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ALES, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME SMI - CRNA/EST

Responsable du suivi de la démarche système de management intégré qualité/sécurité/sûreté/environnement. Il est le correspondant privilégié de MSQS et de la Direction des Opérations pour les questions relatives à la sécurité et à la qualité

Tâches :

-Evolution et Suivi du SMI :

Planifier et coordonner l'évolution des processus et procédures

Proposer des évolutions de la cartographie des activités, ou la déclinaison des évolutions nationales

Organiser le recueil et le suivi des indicateurs et des tableaux de bord

Coordonner le suivi des processus à travers des audits d'aptitudes

Etablir la planification annuelle des audits et faire le suivi du planning et du collège d'auditeurs

Préparer les revues de direction et en assurer le secrétariat

Piloter le processus M3

-Animation du SMI :

Organiser la communication à tous les agents des nouveautés validées

Organiser les formations relatives aux notions SMI, notamment lors des prises de poste.

Tenir à jour la base ACAP

Procéder aux enregistrements SMI (CI, Revue, Coordination, audits, liste documentaire, exigences réglementaires)

Etablir et mettre à jour la liste des changements prévus et des niveaux d'étude de sécurité éventuelles associées en fonction des informations données par les services, et des arbitrages effectués en CODIR.

S'assurer du suivi des actions préventives notamment de la réalisation des actions d'atténuation de risque, et des actions correctives

-Coordination du SMI :

Participer aux réunions de direction, COPIL et CODIR

Animer les Coordinations Qualité/Sécurité des services

Etre membre des GSE, GST, GSA et GSD

Assurer le secrétariat des GSA et GSD

Se tenir à niveau des exigences sûreté, en coordination avec les responsables CSD et ASSI.

Faire remonter au niveau national et sous l'autorité du Chef de centre les dispositions décidées en Revue locale

Participer aux réunions de réseaux RSMI et aux préparations nationales de revue de processus

Etre le correspondant privilégié de MSQS et de la Direction des opérations pour les questions relatives au fonctionnement du SMI

Etre correspondant de SDPS dans le cadre du M1, attente client, et du CESMI/A

Informier le CODIR des évolutions attendues

Coordonner la préparation et le déroulement des audits externes (DSAC, ISO, etc.)

Assurer des missions ponctuelles et transversales

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SÛRETE / ENVIRONNEMENT :

Animer et coordonner le fonctionnement et l'évolution du SMI

S assurer que les dispositions relatives au système de gestion de la qualité, de la sécurité et de l environnement sont appliquées  
Garantir le suivi PMAE/ACD et animer a minima une CLE annuelle  
Garantir le respect de la méthodologie sur les études de sécurité, notamment dans le cadre du projet majeur 4F.  
Garantir l interface nécessaire avec les outils nationaux : SPIRIT, GEODE, AGATA  
Piloter le processus M3

Profil - Qualification :

OUTILS :

WORD, EXCEL, MESSAGERIE, ACCESS, MS PROJECT, IGRAPHIX

COMPETENCES

Techniques de base :

Techniques de négociation et de communication

Gestion de projet et connaissances des Ressources Humaines

Analyses et prospectives

Qualités requises :

Aptitude au management en réseau

Force de proposition

Goût pour la négociation et les relations humaines

Bonne expérience des systèmes de la circulation aérienne

Goût pour la communication et l animation de groupe

Capacité d écoute, d analyse et de synthèse

Connaissance de la conduite d un projet

Des formations SMS sont associées au poste : pratique d audits, normes ISO, étude de sécurité.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIRAT, Patrick - 03 26 84 62 82 patrick.pirat@aviation-civile.gouv.fr ROBERT, Hervé - 03 26 84 62 69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PIRAT, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF BTIV - CRNA/EST service EXPLOITATION

Il seconde le Chef BTIV. Il est chargé de l'encadrement, de la formation des agents BTIV, de la gestion du tour de service, des abonnements à la documentation aéronautique du service exploitation et de divers dossiers.

Tâches :

En relation avec le Chef de la subdivision Contrôle en cas d'absence du Chef BTIV,

Le titulaire est chargé de :

- Encadrer les agents du BTIV
- Gérer le tour de service
- Assurer la formation des agents du BTIV
- Participer à la formation des contrôleurs lors du plan de formation en unité, des PC et des Chefs de Salle pour le service d'alerte
- Correspondant habilité SIA
- Gérer les abonnements de documentation aéronautique
- Traiter les incidents opérationnels du BTIV
- Entrer les dossiers SAR dans INCA
- Traiter les FNE internes au BTIV, et celles relatives au service d'alerte avec les organismes de la FIR.
- Participer aux réunions et GT relevant du BTIV
- Etablir des bilans et renseigner divers indicateurs relatifs au processus R1

Il peut être amené à participer au tour de service BTIV et à ce titre devra suivre la formation d'agent BTIV et en maintenir les compétences.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Très bonne connaissance de la réglementation et de la documentation aéronautique

Bonne connaissance du système de contrôle de la CA

Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française

Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit

Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes

Communiquer efficacement oralement et par écrit

Participer à l'animation d'une équipe

Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Assistant de subdivision*K-SO/EXPL/QUAL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/QUAL SNA/SO - Subdivision qualité de service sécurité (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SO/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROUCAIROL, Christian - 05.57.92.83.67 christian.roucairol@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PETRE CHANSOU, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SNA/SO - SUB QUALITE DE SERVICE ET SECURITE

- Assiste le chef de subdivision QS/S et participe au réseau Qualité de Service et Sécurité du SNA
- Participe à la formation des correspondants QS/S sur les aérodromes du SNA
- Participe à la permanence opérationnelle du SNA
- Participe à la constitution des dossiers d'infractions
- Participe à la constitution des dossiers de manquements environnementaux
- Assure l'intérim du Chef de subdivision

Tâches :

- Recueille les événements Circulation Aérienne et renseigne la base de données INCA/ECAIRS
- Assure la transmission et la traçabilité des fiches de notification d'événement (FNE) pour traitement par les services concernés
- Prépare, organise, participe aux réunions des commissions locales qualité de service et sécurité
- Constitue les dossiers concernant les événements de sécurité (AIRPROX, HN, RA-TCAS, etc...) du SNA/SO
- Participe en coordination avec l'instructeur régional et les subdivisions Instruction et Contrôle au retour d'expérience
- Assure des évaluations qualité de service de la CA et des moyens techniques des aérodromes du SNA
- Participe aux réunions de suivi sécurité, aux revues de sécurité et aux réunions correspondants sécurité des terrains.

Profil - Qualification :

TECHNIQUES DE BASE :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître la réglementation nationale et européenne encadrant l'activité de la subdivision
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience
- Traiter les événements de sécurité
- Exploiter les outils bureautiques

Qualités requises :

- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Capacité d'écoute et de discernement
- Avoir un bon relationnel
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie
- Etre sensibilisé sur les responsabilités juridiques engagées
- Savoir réaliser des supports techniques pédagogiques

Détenir une MU serait un avantage



Numéro 107302

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Contrôleur d'aérodrome*LFBE/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO LFBE/TWR Bergerac Roumanière - Circulation aérienne (BERGERAC)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFBE/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RAPENNE, Christophe - 05.53.63.53.51 christophe.rapenne@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 0557928341 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - SNA/SO - AERODROME BERGERAC ROUMANIERE -

Assurer les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :  
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)  
en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclencher en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des outils de contrôle

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles
- Travail en groupe

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert*DTI/EEI/D/M
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/D/M Direction du Domaine EEI - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/D/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RONFLE-NADAUD, Catherine - 05.62.14.55.91 catherine.ronfle-nadaud@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert - DTI/EEI/D

Au sein de la DTI, les systèmes de drones sont pris en compte dans les actions innovantes et les études amont.

L'intégration de ces aéronefs dans l'espace aérien impacte aussi bien les aéroports, les zones terminales, l'En-route que les espaces aériens non contrôlés (classe G) où la compatibilité avec les procédures et systèmes existants et futurs devra être démontrée.

Plus généralement, une activité de support à l'ensemble des projets de la DTI impliquant des drones est assurée par EEI. Il s'agit de définir et/ou valider de nouveaux concepts et de les faire évoluer.

Concernant l'UTM, les principales missions assumées aujourd'hui par la DTI sont : la représentation de la DGAC au sein de JARUS (Joint Authorities for Rulemaking of Unmanned Systems) et à l'EUROCAE WG 105 ainsi que la contribution au projet CORUS (Concept of Operations for European UTM Systems).

En 2017, la DSNA a souhaité s'impliquer encore davantage dans l'UTM en répondant à l'appel d'offre SESAR JU sur les VLD UTM, et a soumis trois projets en partenariat avec respectivement Airbus, Thales et Safran. Et 2018 devrait voir la publication d'un nouvel appel d'offre SESAR JU sur l'UTM sur lequel la DSNA envisage de se positionner.

Tâches :

Le poste d'expertise sur les drones se concentrera sur l'UTM (UAS Traffic Management).

Il aura pour mission :

- D'appréhender les problématiques drones, de comprendre les procédures opérationnelles et savoir les instancier dans le cadre d'études et d'expérimentations,
- D'être à même de spécifier différents systèmes, d'être force de proposition sur les outils à mettre en place et d'avoir un regard critique sur les résultats obtenus,
- De participer si besoin, aux réunions de projets SESAR ER (Exploratory Research) et SESAR VLD (Very Large scale Demonstration) avec d'autres partenaires (EUROCONTROL, DFS, NATS, UNIFLY...) pour la définition des concepts opérationnels, la préparation d'expérimentations, d'éventuelles simulations et démonstrations.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Organiser, planifier, suivre une activité,
- Communiquer, négocier, travailler en équipe,
- Coopérer avec des laboratoires de recherche,
- Travailler au sein d'un groupement multipartenaire, éventuellement européen/international,
- Apprécier les enjeux et s'engager sur une production et des délais,
- Etre force de proposition,
- Etre à l'écoute des utilisateurs.

Compétences :

- Contrôle du trafic aérien, radionavigation, fréquences aéronautiques, notion de performance des aéronefs.,
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable.



Numéro 107325

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de subdivision*DO/DEP2UG
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2UG Subdivision 2UG - Gestion de l'espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2UG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ETARD, Fabrice - 01 69 57 72 05 fabrice.etard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MICHEL, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision 2UG "Gestion de l'Espace" à DO/Département 2 "Espace" / Division 2U

Au sein de la division 2U, le candidat :

- Encadre les personnels de la subdivision
- Organise, gère et supervise le fonctionnement de la composante civile de la CNGE
- Assure le suivi des outils de la CNGE
- Participe aux travaux d'évolution du protocole de gestion de l'espace et des lettres d'accord de gestion de l'espace avec les organismes nationaux et internationaux
- Participe aux travaux Eurocontrol sur le FUA (ASM SG...)
- Participe aux travaux ASM FABEC
- Met à jour la documentation de la CNGE
- peut être amené à assurer l'intérim du chef de division ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- peut participer à la cellule de crise DSNA/DO.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'encadrement
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances :

- connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- connaissance du rôle des partenaires militaires et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise
- techniques de management et de communication

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/ETUD Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Etudes (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr SALVI, Rénaud - 01.49.75.65.64 renald.salvi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MERIGOT, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION ETUDES - ORLY AEROPORT

Mission : Suivi des méthodes de travail, des expressions de besoins, des systèmes et outils du contrôleur

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION ETUDES ORLY

Tâches :

- Participe aux spécifications, mises en service, suivi et évolutions des systèmes dans le cadre du processus R2.
- Dans le cadre des ESARR2, traite les fiches de notification rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies.
- Participe au processus d'évaluation et d'atténuation des risques (MISO, EPIS, Dossiers de sécurité).
- Suit les livraisons, évaluations et mises en service des nouvelles versions logicielles.
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes, conçoit les manuels d'utilisateurs, organise et anime les briefings de formation des contrôleurs.
- Participe aux groupes de travail et aux expérimentations dans le cadre des projets nationaux.
- Participe aux différentes instances du SMI (RSE, GSST, AREX,...).
- S'inscrit dans la démarche qualité engagée par l'Organisme certifié SNA-RP.
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- participe au suivi sécurité Exploitation et Technique,
- prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- participe aux CLS,
- participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation des risques.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la circulation aérienne et de la réglementation.
- Connaissances en informatique : système d'exploitation, tableurs, traitement de texte, CAO.
- Connaissance des méthodes de travail d'un centre de contrôle d'approche.
- Connaissance des systèmes et moyens.

Qualités requises :

- Bonne connaissance des partenaires DGAC et ADP.
- Capacité d'écoute, communication et animation.
- Rigueur et organisation du travail.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage sur les études de sécurité (réalisation MISO et EPIS) ;
- Stage d'acquisition des méthodes de management de projet.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Spécialiste régalien*DTA/SDE/2
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SDE/2 Bureau de l'observation du marché (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DTA/SDE/2
Filière / Métier :	Economie et développement durable Producteur d'informations statistiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUITTET, Kévin - 01 58 09 48 01 kevin.guittet@aviation-civile.gouv.fr DELORT, Thierry - 01 58 09 44 35 thierry.delort@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PICHOT-DE-CHAMPFLEURY, Guy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

SPECIALISTE REGALIEN - DTA/SDE

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien (DTA) prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la DTA, la sous-direction des études, des statistiques et de la prospective (DTA/SDE) est chargée :

- de préparer les orientations du ministère en matière d'aviation civile ;
- d'assurer le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques concernant le transport aérien et les aéroports ;
- d'assurer, pour l'ensemble de la DGAC, une veille stratégique et d'organiser à ce titre, à partir des bases de données statistiques et des bases documentaires appropriées, le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations sur le secteur de l'aviation civile et son évolution ;
- de réaliser ou de faire réaliser les analyses prospectives et les études stratégiques sur l'évolution technique et socio-économique de l'aviation civile ainsi que d'établir les prévisions, à court, moyen et long terme ;
- pour l'ensemble de ces missions, d'animer et de coordonner les relations de la DGAC avec les ministères et organismes nationaux, européens ou internationaux compétents et, à ce titre, de participer aux travaux de différents observatoires nationaux et internationaux.

La sous-direction des études, des statistiques et de la prospective comprend trois bureaux :

- le bureau de la prévision, de la prospective et veille stratégique (DTA/SDE1) ;
- le bureau de l'observation du marché (DTA/SDE2) ;
- le bureau des études économiques (DTA/SDE3).

Le bureau de l'observation du marché (SDE2) est chargé :

- d'assurer le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques concernant le transport aérien et les aéroports ;
- de participer aux travaux de différents observatoires nationaux et internationaux, tels que l'Institut national de la statistique et des études économiques, le Conseil national des transports, l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et l'OACI.

Le bureau se compose actuellement de 2 agents de catégorie A+ et A, 2 agents de catégorie B et 1 agent de catégorie C.

Tâches :

En qualité de responsable du traitement des statistiques :

- vous participez, avec les autres membres du bureau, à la collecte, l'exploitation et la diffusion des statistiques de trafic aérien (sous forme de publication ou réponses à des demandes ponctuelles) dans le respect des règles de confidentialité ;
- vous êtes plus particulièrement chargé(e) de l'analyse du contenu des données recueillies : vérifications de cohérence, comparaisons avec autres sources, mise en place de processus de corrections en tenant compte des possibilités d'automatisation, actions auprès des fournisseurs de

données (aéroports et compagnies essentiellement), suivi des événements affectant le transport aérien;

- vous faites évoluer la diffusion des données recueillies en application de la politique d'open data du ministère ;

- vous coordonnez ou participez à la spécification d'outils répondant à de nouveaux besoins des utilisateurs (consultation de données sur plate-forme mobile, évolutions de l'outil de calcul d'émissions TARMAAC et de l'écocalculateur CO2 de la DGAC...);

- vous pouvez être amené(e) à participer à des groupes d'experts internationaux.

Profil - Qualification :

- Connaissances du transport aérien (cies, alliances, réseaux, flottes avions, aéroports, etc..);

- Connaissances des outils informatiques (bases de données, excel, word, etc..);

- Capacité d'initiative et de proposition pour répondre aux demandes ;

- Goût pour les contacts humains : relations avec les utilisateurs de statistiques, tant au sein de la DGAC qu'à l'extérieur, avec les fournisseurs de données (aéroports et compagnies), avec les institutions internationales (OACI, Eurostat, Eurocontrol).

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;

- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Chef de subdivision*DO/DEP2EE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EE Subdivision 2EE - Organisation de l'Espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2EE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 01 69 57 71 10 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision 2EE à DO / Département 2 "Espace" / Division Organisation Stratégique

Au sein de la division 2E, le candidat :

- peut être amené à assurer l'intérim du chef de division ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- anime l'activité des personnels de sa subdivision ;
- assure le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant les espaces supérieurs et inférieurs ;
- suit les projets espace en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
- participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec l'expert senior concerné ;
- assure la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe, aptitude à l'encadrement
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la gestion de projets

CA

- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Assistant de subdivision*DS-O/SR/TA/STT
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-O/SR/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUSSAINT, Frédéric - 02.98.32.85.55 frédéric.toussaint@aviation-civile.gouv.fr KERMARREC, Michel - 0298.32.04.87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	LE NY, Marie-Laure

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : ASSISTANT DE SUBDIVISION - DSAC/OUEST/SR/TA/STT

Exerce au sein de la subdivision surveillance technique des transporteurs  
Assiste le chef de subdivision dans l'animation et la supervision de l'entité.  
Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies aériennes dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés
- Renseigne la base ECCAIRS sur tous les incidents relatifs aux compagnies aériennes suivies par la DSAC/Ouest
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronautique
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Maîtrise de l'anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Suivi et réussite de la formation théorique (connaissances réglementaires dans les domaines exploitation, entretien et personnels navigants) ainsi que la formation à la technique d'audit

Conditions particulières d'exercice :

- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (4 régions administratives)
- Participation ponctuelle à des actions de surveillance hors du territoire DSAC-Ouest (audits mutualisés...)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUSSAINT, Frédéric - 02.98.32.85.55 frederic.toussaint@aviation-civile.gouv.fr KERMARREC, Michel - 02.98.32.04.87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 17 juillet 2017.
Personne remplacée :	GUEGANTON, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OUEST /SR/TA/STT

Exerce au sein de la subdivision surveillance technique des transporteurs

Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies aériennes dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés
- Renseigne la base ECCAIRS sur tous les incidents relatifs aux compagnies aériennes suivies par la DSAC/Ouest
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronautique
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Maîtrise de l'anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Suivi et réussite de la formation théorique (connaissances réglementaires dans les domaines exploitation, entretien et personnels navigants) ainsi que la formation à la technique d'audit



Conditions particulières d'exercice :

- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (4 régions administratives)
- Participation ponctuelle à des actions de surveillance hors du territoire DSAC-Ouest (audits mutualisés...)

#### RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-Adjoint au chef BTIV*C-SO/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-SO/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HIRIBARREN, Louis - 0556556240 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr GALVEZ, William william.galvez@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CARDEY, Corinne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

- Assure l'intérim du Chef BTIV et l'aide dans l'ensemble de ses tâches
- Assure le traitement des exercices militaires en coordination avec le responsable "Suivi de Salle" de la Subdivision Contrôle
- Supervise les demandes de traitement de parachutage dans la zone du CRNA
- Effectue certaines tâches confiées par la Sub Contrôle (suivi de lettres d'accord ....)
- Assure la diffusion journalière du cahier de marche de la salle
- Participe à l'évolution des programmes micro-informatiques du BTIV
- Réalise les statistiques sur le service d'alerte et celles liées au processus Service d'alerte pour le SMQS
- Est responsable de la mise à jour et de l'évolution des manuels SAR et BTIV
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont ils a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Gestion de l'outil CIGALE

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Motiver son équipe et susciter la participation
- Analyser, synthétiser et anticiper les problèmes
- Conduire une réunion
- Prendre des responsabilités
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Avoir le sens des relations humaines, de la médiation
- Savoir organiser et gérer un planning

Connaissances

- Diffusion de l'information aéronautique
- Réglementation de la Circulation Aérienne
- Techniques de management
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/OPA/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	30/06/18
Renseignement complémentaire :	LAMY, Serge - 02 62 72 87 30 salathiel.loncle@aviation-civile.gouv.fr DEMOUSTIER, Laurent - 02 62 72 87 21 laurent.demoustier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "PN/FORM-PN", "PN/LIC-PN" et "PN/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	GAZIVILI, Raymond

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/OI/SR/OPA/AG

Assurer de façon autonome la gestion ou l'instruction de dossiers dans des domaines techniques.  
Instruire les demandes d'autorisations administratives et d'assurer le contrôle des exploitants et organismes de formation.

Assurer la gestion des dossiers suivants: titres aéronautiques, documents de navigabilité des aéronefs, approbation des organismes de formation, autorisations opérationnelles, examens théoriques et pratiques des personnels navigants.

Elaborer les statistiques.

Informers les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée.

Examiner la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification administrative sollicitée.

Vérifier sur site la mise en place des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur.

Réaliser des actions de surveillance et en rédiger les comptes rendus.

Participer aux enquêtes accidents d'aéronefs.

Participer à la gestion du centre d'examen aéronautique.

Participer au traitement des évènements liés à la sécurité de l'aviation civile.

Profil - Qualification :

Maîtrisé :

Réglementation relative au domaine bases de données

Utilisation des outils bureautiques et BDD DGAC

Techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des organismes de formation soumis à des obligations

Savoirs faire :

Rédaction des courriers administratifs

Aptitude à travailler en équipe

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En remplacement de VISSIO Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION ETUDES-ENVIRONNEMENT - SNA/SUD-SUD/EST

Le Chef de la subdivision Etudes-Environnement, participe sous l'autorité du chef de Service Exploitation du SNA SSE, à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

Il anime et encadre son équipe.

IL assure l'intérim du chef de Service Exploitation.

Il assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles, il arbitre, et prend les décisions si nécessaire.

Il favorise une logique de fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du service exploitation, et avec d'autres services, si nécessaire.

Il assiste et conseille le chef du Service Exploitation, dans les domaines d'actions de la subdivision : Espace, Information aéronautique, Système et Environnement.

Il participe, en tant que de besoin, aux formations/informations des équipes de contrôle.

Il rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise.

Tâches :

Plus particulièrement, il est responsable des domaines suivants :

Espace :

Il coordonne et participe aux études « Espace » au niveau du SNA. En fonction des projets, il s'entoure d'expertises locales.

Il représente le SNA lors de la coordination planifiée « Espace » au plan national.

Il représente le service exploitation aux réunions du CCRAGALS.

Il participe aux CRG SE en tant qu'expert,

Il anime et coordonne les réunions avec les usagers de l'aviation légère et sportive dans le cadre d'informations ou de travaux sur les dossiers « Espace ».

Info Aéronautique :

Il harmonise et coordonne les travaux « Information aéronautique » avec l'assistant en charge de ce domaine : harmonisation des projets espaces et des délais de publication, vérification de la conformité des publications aéronautiques;

Il gère la planification aéronautique avec l'assistant en charge de ce domaine.

Systèmes :

Il harmonise et coordonne les travaux « Systèmes » avec les assistants en charge de ce domaine : validation des spécifications, suivi des projets en coordination avec le service technique.

Environnement :

Il harmonise et coordonne les travaux « Environnement » avec l'assistant en charge de ce domaine.

Il conseille le chef de Service Exploitation en matière de procédures IFR/nuisances sonores.

Management de la sécurité/qualité :

Il participe à l'élaboration des dossiers de sécurité, d'études préliminaires d'impact sur la sécurité.

Il est membre des CLS.

Il participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Il met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Il participe aux procédures de retour d'expérience.

## RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Est membre, si besoin, des CLS ou des structures de concertation mixtes du SNASSE.

Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Participe aux procédures de retour d'expérience.

Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

### Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaitre le contexte opérationnel et humain

Connaitre les organigrammes, du centre, de la DGAC , des différents services et partenaires extérieurs.

Connaissance du contexte CA, des Procédures CA.

Connaitre les domaines techniques et réglementaires de la subdivision, y compris les référentiels applicables.

Vision et aptitude à définir des plans d'action.

Compétence dans la gestion de projet.

Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique

Compétence en matière de communication, écrite et orale.

Aptitude à l'animation d'un groupe de travail.

Savoir repérer les comportements

Savoir renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion

### Qualités requises :

Savoir observer et analyser les contextes.

Savoir gérer les tensions et les pressions de groupes ou de personnes

Savoir déléguer.

Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute.

Savoir valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité.

Etre clair et concis même sur les sujets complexes.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MEDIONI, Frédéric - 01 58 09 45 07 VERDIER, Brigitte - 01 58 09 47 27
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance auditeur OPS-SERV selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	GESTALDER, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/ANA/AERODROMES

Pilotage et suivi de l'ensemble des activités de surveillance relatives au Péril Animalier

Tâches :

- Anime, en relation avec le chef de programme SSLIA - SPPA, la surveillance mise en oeuvre dans les domaines de la Prévention du Péril Animalier (élaboration de la méthodologie et rédaction du Manuel de Surveillance des Aérodomes et des documents complémentaires : guides, RIR, FAQ?).
- Responsable de diffuser les méthodes de surveillance dans ce domaine (REX, Formation auditeurs, etc.?).
- Assure les liaisons fonctionnelles nécessaires avec le service expert du STAC dans les domaines de la prévention du péril animalier.
- Participe à des audits dans les domaines relevant de ses attributions et aux audits nationaux de certification (réglementation UE et Française).
- Intègre les actions issues du PSE correspondant à son domaine d'activité.
- participe à l'animation de la surveillance mise en oeuvre dans les domaines de l'exploitation de l'aérodrome en lien avec le SSLIA - Péril animalier

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance des réglementations Prévention du Péril animalier et des méthodes de surveillance dans ces domaines

Règlement IR-ADR et textes réglementaires français relatif à la Prévention du Péril Animalier

Règlements et évolutions EU et OACI (Annexe 14) dans le domaine des aérodomes

Méthodes d'audit et de surveillance

Savoirs agir :

Sens des relations humaines

Animation de groupes d'experts

Organisation et méthode

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/QS
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/QS SNA/SSE - Subdivision qualité de service et sécurité (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr @aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DESCHANEL, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : CHEF DE SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE-SECURITE - SNA/SUD-SUD/EST - MARSEILLE-PROVENCE

Gère la qualité de service et de la sécurité Exploitation au profit des aéroports de Marseille-Provence, Avignon-Caumont, Aix Les Milles

Tâches :

- Anime et encadre la subdivision QSS
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du SNA
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Participe à la permanence opérationnelle
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de service Exploitation, s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Assure le traitement des ASR pour les aéroports de sa zone de responsabilité
- Propose et veille à la mise en oeuvre les actions préventives et correctives
- Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- Participe aux revues de sécurité
- Participe au Comité de Promotion de la Sécurité et au LRST
- Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS et CLM
- Anime le suivi sécurité exploitation et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
- Définit les thèmes des REX et s'assure du bon retour d'expérience au sein du SNA
- Assure la coordination avec la QS Technique du SNA
- Participe au réseau national et aux groupes de travail de développement des outils QS
- Représente le SNA à l'ITES

Profil - Qualification :

TECHNIQUES DE BASE :

- Connaître les partenaires institutionnels d'un SNA
- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision
- Connaître et savoir exploiter les MANEX
- Exploiter les outils bureautiques
- Créer et animer un réseau de correspondants
- Bonne connaissance de la langue anglaise

QUALITES REQUISES :

- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute
- Faire preuve de pédagogie et psychologie
- Avoir un bon relationnel
- Esprit d'initiative

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Connaissances des procédures opérationnelles
- Prise de poste d'encadrement

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ANA/AER
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MEDIONI, Frédéric - 01 58 09 45 07 VERDIER, Brigitte - 01 58 09 47 27
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance auditeur OR/SGS et OPS-INFA selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	THERY, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF PROGRAMME - DSAC/ANA/AER

Auditeur certification d'aérodrome

Mise en oeuvre du référentiel européen et de la surveillance associée.

Tâches :

- Est auditeur en matière de certification des aérodromes (spécialités SGS, OR, OPS-INFRA) sur site en métropole et outre-mer,
- Pilote et assure le suivi de l'évolution réglementaire européenne et internationale (OACI) dans le domaine de la certification des aérodromes, évalue l'impact sur les exploitants et nos méthodes de surveillance, contribue à l'évolution de ces dernières
- Participe aux groupes de travail européens relatifs au domaine de la sécurité aéroportuaire
- Participe activement aux travaux sur la convergence réglementaire entre les référentiels nationaux et européens
- Développe la coordination et les échanges avec les autres autorités de surveillance européennes sur les outils et méthodes de surveillance, prépare et participe aux audits de standardisation EASA dans le domaine aéroports qui débutent en 2018
- Contribue fortement à la définition des méthodes de surveillance de la DSAC et au suivi de leur mise en oeuvre (manuel du contrôle technique, réunions de coordination avec les DSAC/IR, logiciel métier de suivi des audits),
- Participe à l'élaboration et à l'animation des formations relatives aux méthodes de surveillance et aux techniques d'audit.
- Organise et anime les groupes de travail qui lui sont confiés avec notamment les DSAC/IR, le STAC, l'UAF ou les exploitants aéroportuaires

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance des réglementations s'appliquant sur les aérodromes (dont règlement (UE) 139/2014)

Connaissance des méthodes de surveillance

Anglais

Techniques d'audit

Savoirs agir :

Sens des relations humaines

Animation de groupes de travail

Esprit d'analyse

Conduite de projets

Capacité rédactionnelle

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 0158094503
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance « Aéronefs » ou « Opérations - Aviation générale » selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	HAMON, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC/NO/MQC

Dans son domaine, l'agent :

- assure la gestion de dossiers transverses à la direction Navigabilité Opérations ;
- gère le développement des méthodes et des outils de surveillance, en coordination avec les autres pôles de la direction ;
- participe à l'évolution des formations et qualifications des agents de la Direction .
- participe au contrôle et au pilotage de l'organisme habilité .
- participe au pilotage des processus R5 et R8;

Tâches :

L'agent est chargé de :

- gérer l'élaboration des référentiels internes DSAC NO (MS, ...) et leur diffusion ;
- participer à l'élaboration du référentiel public DSAC ;
- gérer des dossiers transverses à la direction NO en coordination avec les autres pôles (par exemple : drones, mise en oeuvre NCC, NCO, travail aérien, etc) ;
- participer à la définition des contenus des formations, des compétences et des critères de qualifications des personnels ;
- participer au contrôle de l'organisme habilité ;
- apporter son expertise en matière d'activités réglementaires (GT, réunions de standardisation AESA) ;
- participer au pilotage des processus R5 et R8 ;
- contribuer à la mise à jour du site Internet et de Bravo Victor.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances de la réglementation relative au maintien de la navigabilité et aux opérations

Connaissance des acteurs dans le domaine considéré

Maîtrise des techniques d'audit

Savoirs agir :

Capacité d'analyse et de synthèse et de rédaction

Capacité à s'exprimer clairement en public

Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral

Savoir gérer des projets

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/NO/MQC
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 01 58 09 45 03
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OP" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROZEC, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC/NO/MQC

Dans le domaine « Opérations aériennes », l'agent a pour mission de :

- Piloter les évolutions du référentiel du processus R5
- Assurer la fonction de référent national du processus R5
- Assurer la fonction de correspondant PSE NO
- Participer à la définition du contenu des formations, les compétences et les critères de qualifications des personnels

Tâches :

L'agent est chargé, pour le domaine « Opérations aériennes », de :

- Animer les groupes de travail avec les DSAC-IR relatifs au référentiel interne DSAC.
  - Participer à la surveillance des opérateurs aériens
  - Apporter son support en matière d'activités réglementaires (Groupes de travail réglementaires, réunions de standardisation AESA, ...)
  - Contribuer à l'administration d'espaces de travail au sein de la communauté NO sur Bravo Victor
- Plus généralement, l'agent est chargé de :
- Apporter un support au pilote du processus R5 pour l'établissement des tableaux de bord quadrimestriels, la réalisation des revues de processus, le suivi global des actions, la gestion des suites des audits internes/externes, les travaux sur le référentiel et les outils
  - Participer à l'évolution des formations et qualifications
  - Assurer les tâches du correspondant PSE NO

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine « Opérations »

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Connaissances de la réglementation applicable aux compagnies françaises et communautaires.

Connaissances de l'anglais écrit et oral.

Connaissances des référentiels internes.

Maîtrise des techniques d'audit.

Savoirs agir :

Capacité d'analyse et de synthèse.

Capacité de rédaction.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/INSC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARGINANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr ROUX, Carole - 04 42 31 16 80 carole.roux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NIVELON, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION SUBDIVISION INSTRUCTION - SNA/SUD-SUD/EST -  
MARSEILLE-PROVENCE

Assiste le chef de subdivision Instruction et est chargé des simulateurs SCANRAD et SCANTOWER

- Assure la planification et l'utilisation des simulateurs de contrôle SCANRAD et SCANTOWER
- Assure la conception des exercices de simulation
- Participe à l'organisation de la formation des contrôleurs affectés à LFML, LFMV et LFMA
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation sur simulateur

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ENVIRONNEMENT :

- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

- SPECIFIQUE

- Organisation de certaines formations dans le cadre de la formation en unité ou continue
- Conception et mise à jour des simulations
- Gère l'agenda d'utilisation du simulateur

Tâches :

- Assure la planification et l'utilisation des simulateurs de contrôle SCANRAD et SCANTOWER
- Assure la conception des exercices de simulation
- Participe à l'organisation de la formation des contrôleurs affectés à LFML, LFMV et LFMA
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation sur simulateur

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ENVIRONNEMENT :

- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

- SPECIFIQUES :

- Organisation de certaines formations dans le cadre de la formation en unité ou continue
- Conception et mise à jour des simulations
- Gère l'agenda d'utilisation du simulateur

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître l'informatique
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter la documentation opérationnelle (MANEX, LOA et protocoles)
- Connaître l'utilisation du simulateur SCANSIM (ou devra suivre les formations nécessaires)
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Avoir un bon sens relationnel
- Esprit de synthèse
- Sens de l'organisation

- Faire preuve de méthode et de rigueur

#### RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;

- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chargé d'affaires*DS/NO/ST
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/ST Pôle systèmes et techniques ()
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/ST
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOURRET, Odile - 01 58 09 35 05
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Opérations" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	SEMPE, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - DSAC/NO

Expertise technique pour l'utilisation opérationnelle des équipements de bord liés à la sécurité cabine

Tâches :

Étude de dossiers techniques liés à l'utilisation opérationnelle des équipements sécurité cabine (Oxygène, extincteurs, ceintures/harnais, trousse médicale, configuration cabine)

Les autres domaines d'expertise couvrent les aspects navigation (Mise en oeuvre du PBN), la communication (voix et datalink), la surveillance (EHS, ADS-B, ADS-C), les opérations tout temps, la documentation électronique de bord (EFB, IPAD,..) et les enregistreurs de bord

Le chargé d'affaire se verra également attribuer progressivement un ou plusieurs de ces domaines d'expertise qu'il devra développer :

- Participation aux actions de surveillance des exploitants
- Contribution pour le suivi d'événements et recommandations de sécurité
- Support technique aux autres pôles NO, aux DSAC-IR et autres directions de la DGAC
- Participation/suivi des activités réglementaires associées au domaine d'expertise

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance DSAC, dans le domaine « Opérations »

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances techniques en équipements de bord avionique et sécurité cabine

Maîtrise des techniques de contrôles et d'audits

Connaissance du domaine aéronautique

Maîtrise de l'anglais

Savoirs agir :

Etre autonome

Avoir le sens des responsabilités

Savoir travailler en équipe

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Capacité rédactionnelle (Français et Anglais)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EPN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EPN Pôle expertise personnels navigants (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EPN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE MAÎTRE, Yves-Marie - 01 58 09 46 69 GUYOMARC'H, Marie-Agnès - 01 58 09 42 70
Remarque :	Gilbert GUICHENEY 01 58 09 39 03 - Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance « spécialité LIC » selon les modalités précisées par arrêté du 02 07 15.
Personne remplacée :	WALTER, Guy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/PN/EPN

Contribue sous l'autorité du chef de Pôle ou de son adjoint, à :

- la gestion des TRE et S-TRE ;
- l'élaboration des méthodes, à l'organisation et à la coordination des activités de surveillance du Pôle
- la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information utilisés par le Pôle.

Tâches :

- Vérifier la conformité technique des dossiers des examinateurs avions multi pilote (TRE) (environ 900 en France dont 500 pour la compagnie Air France) ; contribuer à la gestion administrative des dossiers ; renseigner l'outil métier SIGEBEL ;
- Contribuer aux actions de surveillance des TRE et des S-TRE ;
- Assurer le rôle de point focal de la DSAC pour toutes les questions relatives aux TRE et S-TRE (réponse aux sollicitations, élaboration de FAQ,..) ; organiser les conférences de formation des S-TRE ;
- Contribuer au suivi des qualifications détenues par les FOI de la DGAC (DSAC/PN/EPN et OCV) ;
- Organiser l'attribution des expertises requises du Pôle ;
- Contribuer à l'amélioration/mise à jour des référentiels internes (Manuels R4 et R5) utilisés par les FOI ; contribuer à la mise en oeuvre du RBO ;
- Contribuer à la MOA des SI utilisés par le Pôle (Galaxy,..) et faciliter l'utilisation des outils mis à disposition des pilotes du Pôle (participation à des expérimentations) ;
- Collecter les données d'activité et participer au suivi du plan de surveillance ; participer à l'élaboration des bilans quadrimestriels (tableaux de bord performance) ; contribuer aux analyses statistiques réalisées ; assurer le suivi des indicateurs ;
- Suivre les actions d'amélioration affectées au Pôle ou auxquelles le Pôle contribue.

Profil - Qualification :

Connaissances /compétences :

- Réglementation AIRCREW & AIROPS
- Connaissances informatiques suffisantes permettant de participer à l'évolution des systèmes
- Connaissance de l'anglais souhaitée

Savoirs agir / savoir être :

- Rigueur et méthode
- Capacité d'adaptation, esprit d'initiative
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens des relations humaines

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 107399

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Chef de la circulation aérienne*LFMV/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	REYNAUD, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE AERODROME - SNA/SUD-SUD/EST -  
AERODROME AVIGNON CAUMONT

- Anime et encadre l'entité CA d'Avignon
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du SNA
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO

Tâches :

SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de service Exploitation, s'assure que la politique Sécurité/Qualité/Environnement est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- il s'assure du suivi sécurité/qualité de son entité CA
- il participe à la commission locale de sécurité pour son entité CA
- il participe aux comités sécurité plateforme
- il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- il participe aux CCE
- il est responsable de l'information aéronautique locale publiée à l'AIP
- il assure la tâche de correspondant sureté pour son entité CA

SPECIFIQUES

- il valide les tableaux de service de son entité CA
- il assure la rédaction et la mise à jour du MANEX, des consignes et des notes de service
- il valide les fiches MISO. Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- il participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- il traite les questions relatives aux méthodes, procédures et espace aérien en coordination avec le service exploitation
- il assure le suivi des protocoles et lettres d'accord nécessaires à l'exploitation de son entité CA
- il élabore les demandes de publication de l'information aéronautique
- il préside la commission de formation en unité (CFU)
- il assure les relations avec les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'élaboration et la signature des protocoles avec l'exploitant
- il participe aux réunions de planification des travaux et aux études de sécurité de la plateforme avec l'exploitant d'aérodrome
- il participe à la définition du besoin opérationnel
- il assure la diffusion des statistiques de trafic vers la DO

Profil - Qualification :

TECHNIQUES DE BASE :

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA, contexte et procédures
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître la réglementation SAR
- Connaître les plans de secours
- Connaître les méthodes de travail
- Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle
- Connaître le contexte opérationnel et humain
- Connaître les organigrammes de la DGAC , des différents services et partenaires extérieurs.

**QUALITES REQUISES :**

- Aptitude au management
  - Bon relationnel
  - Rigueur
  - Autonomie
  - Savoir communiquer
  - Goût du travail d'équipe
  - Savoir observer et analyser les situation
  - Savoir gérer les tensions et les pressions de groupes ou de personnes
  - Savoir déléguer.
- Pratiquer l'anglais couramment

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/PN/FOR
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 86 GUYOMARC'H, Marie-Agnès - 01 58 0 942 70
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Inspecteur technique FSTD", selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	DEVOS, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC/PN/ FOR

Spécialiste de la qualification des moyens de simulation de vol avion et hélicoptère

Tâches :

Supervision de l'activité simulation de vol au sein du pôle DSAC/PN/FOR

Etablit et propose le plan de surveillance annuel des moyens de simulation (FSTD) avion et hélicoptère

Toute activité relative à la délivrance et au maintien de la qualification des moyens de simulation de vol avion ou hélicoptère

Supervision des bases de données FSTD DGAC et EASA

Participation à la préparation des audits de standardisation et d'accréditation de la DSAC dans le domaine FSTD, réalisés par l'EASA

Suivi des redevances FSTD

Participation à la formation interne des agents DSAC impliqués dans les qualifications des FSTD, dans le cadre de la délivrance et du maintien de la licence de surveillance.

Suivi et supervision des indicateurs PPO

Est expert EASA dans le domaine FSTD (audits de standardisation réalisées dans les pays membres de l'UE et de l'AELE + inspecteur technique pour les évaluations FSTD et audits de surveillance de conformité conduits au profit de l'EASA)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation CS-FSTD et Part ORA

Maîtrise des techniques de contrôles et d'audits

Connaissance de l'organisation du contrôle technique

Maîtrise de l'anglais

Savoir agir :

Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions

S'adapter aux évolutions réglementaires

Rédiger (procédures, rapports d'audits)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	2 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 GOYAT, Jean-Michel - 0158094420
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	GANDOLFO, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/PN/LIC

Maîtrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants. Chef de projet SIGEBEL.

Tâches :

Tâches en collaboration étroite avec la DSI :

- Proposer au prestataire chargé de la maintenance de SIGEBEL les évolutions nécessaires de l'application à la suite notamment de changements réglementaires

Tâches propres :

- Répondre aux interrogations et demandes des utilisateurs de SIGEBEL :
  - . les agents des services des licences des DSAC/IR et de l'échelon central
  - . les personnels navigants (utilisation du compte navigant, examinateur)
- Participer aux réflexions sur les évolutions réglementaires en cours et prendre en compte celles qui ont un impact sur l'application SIGEBEL

- Etablir des statistiques (à l'occasion notamment du rapport annuel d'activités de la direction)

- Elaborer des requêtes informatiques pour répondre à certaines demandes et études ponctuelles

- En cas de besoin le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle (comme notamment les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences).

Une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations de ce pôle envers les usagers.

- Former à l'utilisation de l'application SIGEBEL les agents des services des licences (échelon central et échelons locaux) nouvellement affectés. Elaborer et diffuser des guides d'utilisation

- Le titulaire de ce poste sera amené à participer en collaboration avec les autres agents du pôle aux actions de formation continue.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance de la programmation informatique et du langage SQL

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur, organisation, sens de l'analyse et de l'initiative, sens des relations humaines, goût pour le domaine réglementaire

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 107405

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 GOYAT, Jean-Michel - 0158094420
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	ARCANGER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition : INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - DSAC/PN/LICENCES

Suivi et mise en application des évolutions réglementaires (règlement 1178 et ses annexes).  
Gestion des validations des licences professionnelles délivrées par des Etats tiers (hors UE).  
Secrétariat du groupe d'experts du conseil du personnel navigant chargé de donner un avis sur certaines validations de licences étrangères ainsi que sur les dérogations à la réglementation.

Tâches :

- Participe à la mise en oeuvre de la réglementation européenne en matière de gestion des licences des personnels navigants « Aircrew »
- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MNT/PN et des formulaires associés.
- participe à la formation initiale et à la formation continue des agents des bureaux licences. ( en DSAC/IR)

Le titulaire de ce poste est appelé ponctuellement à résoudre des questions complexes de nature réglementaire qui peuvent impliquer d'autres pôles. Il assure quotidiennement les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences. Cet agent assure le traitement de certains dossiers instructeurs.

- Traite les dossiers de validation des licences étrangères professionnelles des navigants techniques dans le cadre d'opérations particulières (vols de convoyage, d'instruction, de démonstration, etc...) et de location coque-nue d'aéronefs immatriculés en France ;
- Etablit les dérogations à la réglementation relative aux licences des personnels navigants selon la procédure européenne, en accord avec le service de la réglementation (DSAC/ERS) ;
- Etablit des contacts directs avec les autres pôles de la direction technique, de la DSAC ou d'autres directions impliquées dans le traitement des affaires relevant de son domaine de compétence (ex : DSAC/PN/FOR, DSAC /PN/EXA, DSAC /NO, etc...) ;
- Assure le secrétariat du groupe d'experts du conseil du personnel navigant (GPE). A ce titre, cet agent est chargé de réceptionner les demandes, de les analyser au regard de la réglementation en vigueur, de déterminer en accord avec sa hiérarchie, l'opportunité de les soumettre au GPE pour avis et rédige les comptes rendus de séance et les courriers aux demandeurs.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Notions de base de droit administratif et communautaire

Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur et méthode, organisation, capacité d'analyse, sens des relations humaines et du travail en équipe, goût pour le domaine réglementaire.

Qualités rédactionnelles.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).



Numéro 107410

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/SUR/ADS
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/ADS Pôle agréments de sûreté (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/ADS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BILLIOTTET, Serge - 01 58 09 37 22 FRISCH, Anne - 01 58 09 43 98 LAFARGUE Laëtitia - 01 58 09 42 60
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PROGRAMME - DSAC/SÛRETE /ADS

- Elaborer les méthodes, procédures et outils de surveillance des entreprises de transport aérien ;
- Réaliser le suivi de l'avancement du plan de surveillance en matière d'entreprises de transport aérien ;
- Participer au programme national de contrôle de la qualité de la sûreté.

Tâches :

- Définit les modalités d'instruction des programmes de sûreté et de surveillance des agréments des entreprises de transport aérien (ETA) ;
- Participe à la réalisation et à la mise à jour des guides de mise en oeuvre relatifs aux ETA ;
- Réalise l'instruction du programme de sûreté d'Air France, pilote et coordonne les actions de surveillance liées au suivi de l'agrément de cette compagnie ;
- Pilote et coordonne certaines actions de surveillance des ETA par les DSAC/IR et pilote les actions correctives associées ;
- Réalise un contrôle qualité des rapports d'inspections des ETA ;
- Participe à l'élaboration du plan de surveillance ETA et réalise le suivi de la mise en oeuvre des actions de surveillance planifiées en coordination avec les DSAC/IR ;
- Réalise des inspections dans le cadre du programme national de contrôle de la qualité de la sûreté ;
- Participe aux actions de formation continue des personnels chargés d'actions de surveillance ;
- Fournit ponctuellement son expertise sur les autres tâches du pôle ADS et de la direction SUR.

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Compétences à détenir ou à acquérir :

- Réglementation de la sûreté de l'aviation civile
- Fonctionnement d'un aéroport, d'une compagnie et des opérateurs associés
- Technique d'audit
- Anglais de base

Savoir faire :

- Esprit rigoureux, de synthèse et d'analyse
- Animation de groupes de travail
- Sens des relations humaines

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Chargé d'affaires*DTA/MCU/1
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr MESQUIDA, Philippe - 01 58 09 42 17 philippe.mesquida@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES "Espace Aérien et OACI" - DTA / MISSION CIEL UNIQUE

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'État en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la DTA, la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne est chargée des affaires réglementaires et institutionnelles de la navigation aérienne aux niveaux national et international, de la création et de la modification des structures d'espace aérien, en relation avec les autorités militaires, de la mise en place d'un système de performance incluant la fixation des tarifs de redevances de navigation aérienne et de l'établissement du bloc d'espace aérien fonctionnel « FABEC ».

La mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne est composée :

- du pôle ciel unique (MCU/P),
- du bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien (MCU/R).

Tâches :

Au sein du bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien, le chargé d'affaires « espace aérien et OACI » :

- assiste le chef de la division espace aérien dans la préparation et le suivi des activités du directoire de l'espace aérien et des comités régionaux de gestion de l'espace aérien,
- contribue à l'organisation des travaux afférents, en liaison avec les organismes civils et militaires concernés,
- contribue aux réflexions sur la gestion des espaces aériens permanents et temporaires, en liaison avec les DSAC IR, les bureaux exécutifs permanents et les comités régionaux de gestion de l'espace aérien,
- élabore des arrêtés et des décisions portant création ou suppression d'espaces aériens permanents ou temporaires, notamment les arrêtés portant création ou suppression de voies aériennes et les décisions portant création ou suppression de zones règlementées,
- gère les accords à publication sur les créations et les modifications d'espaces aériens ou de routes aériennes devant faire l'objet d'une publication par le service de l'information aéronautique,
- assure pour la France la circulation des lettres aux Etats de l'OACI et le recueil des éléments de réponse concernant les annexes touchant aux domaines réglementaires du bureau, pour transmission à la sous-direction Europe et international de la DTA,
- assure la mise à jour des différences notifiées à l'OACI par la France pour les annexes 2, 3, 4, 10 (vol 1), 11 et 15, en liaison avec les différentes entités concernées ;
- prépare des réponses aux usagers et des éléments de communication et de consultation à leur destination et des actions de sensibilisation concernant les dispositions réglementaires.

En outre le chef de programme :

- effectue une veille juridique sur les textes internationaux, européens et nationaux concernant la navigation aérienne et l'espace aérien,
- est un des contributeurs de la DTA pour la publication via l'application SOLON des textes (législatifs et réglementaires) élaborés par la mission Ciel unique.

Profil - Qualification :

Connaissances de base de la navigation aérienne et des questions relatives à l'espace aérien,  
Maîtrise des outils bureautiques,  
Maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

Rigueur et sens de l'organisation,  
Aptitude au travail en équipe et à la coordination,  
Sens des contacts humains,  
Aptitude à rédiger.

La pratique du pilotage serait un atout supplémentaire, de même qu'une expérience des questions relatives à l'espace aérien et des relations civiles-militaires.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Contrôleur d'aérodrome*LFMP/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMP/TWR Perpignan Rivesaltes - Circulation aérienne (PERPIGNAN)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*LFMP/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SALAUN, Christine - 04 68 63 75 04 christine.salaun@aviation-civile.gouv.fr AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H
Personne remplacée :	CERVIA, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTRÔLEUR D'AERODROME - SNA/SUD-SUD/EST - AERODROME PERPIGNAN

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :

- prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre
- accélérer et ordonner la circulation aérienne :
  - .en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)
  - .en assurant les séquences d'approche et ce, en intégrant les contraintes d'environnement
- Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Effectuer des détachements
- Exercer la qualification maximale du centre

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Il participe aux commissions locales de sécurité.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

Navigation Aérienne

-Organisation des services CA:

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA

- Réglementation:

- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître et exploiter le Manex
- Savoir intégrer la CA dans l'environnement

- Formation:

- Savoir former les nouveaux contrôleurs

- Contrôle:

- Savoir exercer la qualification du centre
- Connaître les méthodes de travail
- Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle

Communication

- Langues:

- Pratiquer l'anglais couramment

Enquêtes accidents

-Premières informations:

- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

Qualités requises :

- Etre apte à gérer son stress
- Faire preuve de méthode et de rigueur

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ORY/AG-Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (ETAMPES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFOX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Décision GS 32H
Personne remplacée :	MAHOUX, Patricia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME - SNAs/RP AERODROME ETAMPES MONDESIR

Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;

- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-Chargé d'affaires*DTA/SDE/3
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/SDE/3 Bureau des études économiques (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DTA/SDE/3
Filière / Métier :	Economie et développement durable Producteur d'informations statistiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUITTET, Kévin - 01 58 09 48 01 kevin.guittet@aviation-civile.gouv.fr LAMBERT, Philippe - 01 58 09 49 66 philippe.lambert@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE D'AFFAIRES - DTA/SDE

Au sein de la direction du transport aérien, la sous-direction des études, des statistiques et de la prospective est chargée:

- de préparer les orientations du ministère en matière d'aviation civile ;
- d'assurer le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques concernant le transport aérien et les aérodromes ;
- d'assurer, pour l'ensemble de la direction générale de l'aviation civile, une veille stratégique et d'organiser à ce titre, à partir des bases de données statistiques et des bases documentaires appropriées, le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations sur le secteur de l'aviation civile et son évolution ;
- de réaliser ou de faire réaliser les analyses prospectives et les études stratégiques sur l'évolution technique et socio-économique de l'aviation civile ainsi que d'établir les prévisions, à court, moyen et long terme, en matière de mouvements d'avions, de trafic de passagers, de trafic de fret et d'aérodromes pour l'ensemble de ces missions, d'animer et de coordonner les relations de la direction générale de l'aviation civile avec les ministères et organismes nationaux, européens ou internationaux compétents et, à ce titre, de participer aux travaux de différents observatoires nationaux et internationaux.

Elle rend compte de ses travaux au Commissariat général au développement durable.

La sous-direction des études, des statistiques et de la prospective comprend trois bureaux :

- le bureau de la prévision, de la prospective et veille stratégique (DTA/SDE1) ;
- le bureau de l'observation du marché (DTA/SDE2) ;
- le bureau des études économiques (DTA/SDE3).

Le bureau des études économiques (SDE 3) est chargé:

- de conduire ou de coordonner les études économiques sur les transporteurs aériens, les aéroports, la construction aéronautique, la navigation aérienne et plus généralement dans l'ensemble des domaines de compétence de la DTA et en liaison avec les sous-directions concernées ;
- de réaliser ou de faire réaliser les analyses sur les tarifs des services aériens touchant la France ;
- d'analyser la compétitivité des acteurs français du secteur aérien, en liaison avec la profession, en s'appuyant notamment sur des comparaisons internationales.

Les composantes principales du travail du bureau sont la problématique de la compétitivité des acteurs français, l'évolution du marché et la concurrence. Ces questions concernent plus particulièrement l'activité des transporteurs et des aéroports, dans le cadre réglementaire qui leur est propre. Les analyses menées se fondent sur des données collectées par la sous-direction ou acquises auprès de fournisseurs.

Ces dernières années, le bureau s'est doté de plusieurs nouveaux outils informatiques :

- un « robot tarifaire » qui permet la collecte de nombreux tarifs aériens pratiqués sur les liaisons internationales ou domestiques au départ de France à partir du système informatisé de réservation Galileo et des sites internet des transporteurs ;
- une base de données mondiales sur les « vraies » origines et destinations des passagers aériens au départ de France et du monde (produit Sabre, données Market Information Data Tapes) ;
- une base de données France prix/concurrence en cours d'élaboration ;
- une base de données relative aux coûts de touchées pour les exploitants aériens opérant dans les aéroports français et mondiaux.

#### Tâches :

En qualité de responsable de la qualité données des bases d'analyses SDE3 :

- Vous êtes chargé(e) du contrôle de la qualité des données produites par le robot tarifaire et de vous assurer du bon fonctionnement des outils utilisés pour l'analyse des données tarifaires ;
- Vous élaborez, à la demande des autres membres du bureau, les adaptations nécessaires du robot tarifaire afin de répondre aux demandes d'études formulées auprès du bureau SDE3 ;
- Vous êtes chargé(e) de la mise au point des traitements automatiques des extractions de données MIDT pour la réalisation des notes d'analyses produites au sein du bureau SDE3 ;
- Vous êtes en charge de la mise en place de la collecte des données financières des aéroports (contacts à prévoir avec les aérodromes) et associés au traitement des données relatives aux coûts de touchées des aéroports ;
- Vous contribuez au développement et au choix des outils informatiques utilisés par le bureau pour visualiser les données (outils de visualisation de données, logiciels cartographiques...) et analyser le trafic aérien, les capacités offertes et les tarifs pratiqués par les transporteurs (et, plus particulièrement sur ce dernier point, vous contribuez à la production de l'indice des prix du transport aérien).

#### Profil - Qualification :

- Bonne capacité à utiliser et valoriser les outils logiciels de base de données. Une connaissance en programmation serait un plus;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité d'initiative et de proposition pour réponse aux demandes et à l'évolution des bases de données ;
- Goût pour le travail en équipe ;
- Intérêt pour les grandes problématiques économiques du transport aérien.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/ATA
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ATA Pôle applications du transport aérien (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ATA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01.69.84.61.08 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les attachés, poste ouvert aux analystes.
Personne remplacée :	IDIR, Akli

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET SIM/ATA - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC . Le pôle « applications transports aériens » est chargé des projets dédiés à l'informatisation des processus métiers de la DTA, notamment le système de gestion des immatriculations d'aéronefs au registre français (IMMAT), le système de traitement informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH), les systèmes de gestion du niveau de bruit des aéronefs (NBA) .

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet MOE SIRH :

- Pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance qui lui sont confiés, initialement le suivi de la conception et de la réalisation d'une nouvelle application de gestion des risques du transport aérien (ERAC),
- Si besoin, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI, conçoit et développe lui-même des applications de taille modeste,
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et des autres domaines de la DSI,
- Respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- Rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- Veille au suivi de l'exécution technique des marchés passés en soutien à ses projets,
- assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées,
- effectue les demandes et prévisions budgétaires relatives à ses projets et activités

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Rédiger
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés,
- Proposer des décisions
- Animer une réunion,

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Technologie de l'information et de la communication
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées ;
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formation spécifiques.



Numéro 107450

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de programme*DSNA/SDPS/PLN
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/PLN Pôle planification (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DSNA/SDPS/PLN
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NEUMANN, Nathalie - 01 58 09 46 40
Personne remplacée :	GELARD-THOMACHOT, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme Planification technique - DSNA/SDP S.

Chargé de l'élaboration et du suivi de la planification technique de la DSNA.

Tâches :

Au sein de la Sous-Direction de la Planification et de la Stratégie, le pôle PLN assure les activités suivantes :

- Coordonner et participer à la rédaction et l'actualisation annuelle du plan stratégique de la DSNA,
- Participer aux travaux dans le domaine de la planification stratégique,
- Etablir et maintenir le registre des opérations majeures techniques de la DSNA,
- Etablir et suivre le plan d'actions national annuel (PAN) en relation avec le tableau de bord Performance 3D, l'outil de pilotage national de la DSNA,
- Préparer la programmation budgétaire pluriannuelle (PTP) de la DSNA,
- Préparer le PAP (projet annuel de performance) pour les investissements de la DSNA, établir le programme technique annuel (PTA) en coordination avec les directions de la DSNA et préparer les comités des investissements de la DSNA,
- Assurer l'interface de la sous-direction avec SDFI pour les sujets budgétaires (négociation sur le triennal budgétaire - LFI et plan annuel de performance de la DSNA).

Dans le cadre de ses fonctions, le chef de programme est plus particulièrement chargé de :

- Tenir à jour et administrer la base de données pluriannuelle de réalisation/prévision des opérations majeures de la DSNA (pour FABEC, PTP, PTA, SDFI...),
- Etablir et suivre la programmation détaillée des opérations techniques de l'état-major et des collectivités d'outre-mer : organiser les réunions techniques ad hoc et participer aux dialogues de gestion des 3 services OM : SEAC/PF, DAC/NC, SAC/WF et assurer la coordination avec SDFI pour le suivi budgétaire,
- Préparer, en relation avec la DTA et SDFI, les travaux de la sous-direction dans le domaine de la planification stratégique à l'échelon européen (établissement du plan de performance FABEC, reporting annuel),
- Représenter le pôle PLN dans les ateliers de l'UA3P (unité d'appui aux programmes/projets/portefeuilles) pour la mise en place de méthode et d'outils de gestion physico-financière des programmes techniques.

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'organisation de la DGAC et de ses directions,
- Connaissance dans le domaine des finances publiques,
- Connaissance de l'anglais,
- Pratique d'outils bureautiques et de gestion de projets.

- Aptitude à la négociation,
- Faculté d'adaptation à des situations associant des interlocuteurs français ou étrangers,
- Aptitude au travail collaboratif.

Formation de prise de poste : formation PTA/SIF, finances publiques, à la gestion de programmes et portefeuille de projets, excel niveau 2.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/CSC Pôle centre de service et communauté des AIG (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/PROD/CSC
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01 69 84 60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr BOULENT, Stéphane - 01 69 84 61.33 stephane.boulent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SI ABDALLAH, Azzeddine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE POLE - PROD - Pôle Centre de Service - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « Centre de service » est principalement chargé de coordonner et animer les relations entre le SSIM et les AIG des directions et services de la DGAC, leur apporter le support second niveau. Il assure également le support de premier niveau aux utilisateurs du SSIM et du siège de la DGAC. Il apporte également le support aux utilisateurs des entités ayant signé une convention de service avec le SSIM.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle :

- anime et pilote les équipes de maintenance bureautique et du Centre de Service National
- apporte le support technique de second niveau à la communauté des Administrateurs d'Informatique de Gestion.
- manage les équipes d'exploitation en charge du support bureautique
- manage l'équipe du Centre de service National
- mets en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité
- définit les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suivi du service rendu
- mets en place les bonnes pratiques « ITIL »

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Manager une équipe
- Définir et suivre des budgets
- Gérer les priorités et les situations d'urgence
- Prendre des décisions
- Proposer des décisions
- Piloter un système opérationnel
- Faire preuve de sens relationnel
- Méthode et organisation

Connaissances :

- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Méthodes de test et de recette technique
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Technique de communication
- Gestion de projet
- Pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL)

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Assistant de subdivision*SIA/EXP/BNI
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Assistant de subdivision*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAROU, Jean-Louis - 05 57 92 57 90 jean-louis.barou@aviation-civile.gouv.fr VARON, Jean-Michel - 05 57 92 57 50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	transformation des 2 postes de RAO du BNI en postes d'assistant de subdivision.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION - SIA/EXP/BNI

La Subdivision BNI a pour mission le traitement de l'information aéronautique temporaire.

L'assistant de subdivision devra :

- exercer quotidiennement les fonctions d'encadrement technique et opérationnel de la salle d'exploitation BNI (débriefings journaliers, gestion de crises, interlocuteur privilégié de l'EAD, du CESNAC, DTL...)
- participer aux projets, tests et expérimentations techniques concernant les systèmes de gestion de l'information temporaire
- participer aux REX (NOTAM)
- assurer l'instruction continue des agents de la subdivision BNI
- assurer le parrainage sur poste des nouveaux arrivants à l'issue de la formation initiale
- participer à des actions de formation externes dans le domaine de l'information aéronautique
- assurer, en outre, les fonctions d'opérateur NOTAM

Profil - Qualification :

- Doit avoir une connaissance approfondie de la chaîne information aéronautique et de la réglementation française et internationale liée au domaine
- Maîtrise de l'anglais (écrit et oral autant technique que général) (niveau 3 minimum)
- Aptitude au travail en équipe
- Sens des relations humaines



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Adjoint au chef de la CA*FMCZ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien chargé du management de la salle de contrôle et de l'organisation pré-tactique de la CA
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr PRIK, Serge - 02 69 63 82 05 serge.prik@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRIK, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT CHEF CA - SNA/OCEAN INDIEN - MAYOTTE - AERODROME DZAOUDZI

- Seconde le chef CA dans l'animation et l'encadrement de l'équipe de contrôle pour un bon fonctionnement de l'organisme CA.
- Assure l'intérim du CCA en son absence
- Détient et maintient la qualification du centre avec mention instructeur, peut être amené à participer à hauteur de 50% de son temps dans le tour de service selon les besoins.
- Participe au fonctionnement coopératif avec les subdivisions exploitation, technique et administrative du SNA/OI.
- Est amené à participer à différentes réunions de coordination avec la DSAC, les Services de l'État ou de l'exploitant

Tâches :

En coordination avec le chef CA :

- Participe à l'élaboration du tour de service
- Assure le suivi des éléments statistiques (Statos)
- Apporte son concours dans la formation théorique et pratique. Dans ce cadre, il propose et participe à la mise en place d'outils de formation.
- Participe à la mise à jour du MANEX et à l'édition de consignes d'exploitation
- Est en charge de la documentation tour et de sa mise à jour
- Collabore aux études relatives à l'espace aérien et aux procédures
- Participe à l'analyse des événements sécurité du centre et à la mise en oeuvre des actions correctives
- Contribue à la préparation des audits
- Participe au suivi des travaux sur le bloc technique et les équipements
- Assure l'élaboration, l'organisation et le suivi de la formation initiale et continue (PFU-PCU) des contrôleurs.
- Participe à la coordination et la préparation des interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie

Profil - Qualification :

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA
  - Connaître la réglementation de la CA
  - Connaître la réglementation SAR
  - Connaître les plans de secours
  - Savoir former les agents du SNA
  - Savoir exercer la qualification du centre
  - Connaître les méthodes de travail
  - Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle
- Pratiquer l'anglais couramment
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence



Numéro 107479

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	ADAM, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENQUETEUR GENERALISTE - BEA Le Bourget

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et des études de sécurité.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête  
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement  
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête  
Participe à des groupes d'enquête  
Produit des rapports d'enquête  
Propose des recommandations de sécurité  
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes  
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)  
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité

Profil - Qualification :

Principes et méthodes de la sécurité aérienne  
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique  
Connaissance des acteurs de l'aéronautique  
Anglais aéronautique  
Facteur humain en aéronautique  
Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise  
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode  
Qualités rédactionnelles  
Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international  
Neutralité  
Travail en équipe  
Ouverture d'esprit  
Résistance au stress

Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/SIM/SIF
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIF Pôle système d'information financière (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/SIF
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LACZKOWSKI, Wladis - 01.69.84.61.38 wladis.laczkowski@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DIAMOND, Kim

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET SSIM/SIM/SID - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « système d'information financière » (SIF) est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets liés au domaine financier et assure à ce titre la maintenance évolutive du système d'information financière s'appuyant sur le progiciel de gestion intégrée SAP, et des applications connexes à ce progiciel, notamment pour la collecte des taxes mais aussi pour gérer certaines dépenses (GRETA web, TNSA, TA, TSweb, télédéclaration, DIVA 2.0, CAROL, SIFweb...).

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le Chargé de projet :

- pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance du SIF qui lui sont confiés, initialement pour l'application SIF web et progressivement dans les domaines du décisionnel du programme technique annuel et les interfaces avec les applications connexes.
- assure le suivi contribue à la maintenance du SIF dans les domaines précités. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et des autres domaines de la DSI,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets,
- assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées,
- effectue les demandes et prévisions budgétaires relatives à ses projets et activités
- 

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Rédiger
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés.
- Proposer des décisions
- Animer une réunion

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des marchés publics
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée SAP
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formation spécifiques.



Numéro 107489

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM - Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SI ABDALLAH, Azzeddine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET SSIM/SIM/SIRH - DSI

Au sein de la DSI, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets menés par le pôle, il convient de citer la maintenance évolutive des fonctionnalités de paye intégrées dans le coeur progiciel du SIRH, l'outil de formation OLAF, la gestion des compétences, l'informatisation de la gestion des risques professionnels et de l'action collective, la conception de fonctionnalités de type décisionnelles liées notamment à la gestion des ETP et de la masse salariale.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet MOE SIRH :

- Pilote en coûts, qualité et délai, les projets d'informatisation et les activités de maintenance du SIRH qui lui sont confiés, initialement dans le domaine de la formation.
- Contribue à la maintenance et à la gestion des environnements techniques du SIRH. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- Coordonne sur ses projets les équipes de la maîtrise d'ouvrage, des sous-traitants, et des autres domaines de la DSI,
- Respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- Rédige des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien à ses missions,
- Veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets,
- assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles des applications créées ou modifiées.

-  
-

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Rédiger
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associés,
- Proposer des décisions
- Animer une réunion

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée HRACCESS
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formation spécifiques.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOAP
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOAP Pôle maîtrise d'ouvrage du portail (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOAP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 0169846156 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr KOVAC, Johann - 01.58.09.47.67 johann.kovac@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DO TRINH, Quang

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET « MOA portail » - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives ( portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « maîtrise d'ouvrage portail » est chargé de l'intégration des applications dans le portail.

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « MOA portail », le chargé de projet :

- gère les activités d'organisation, de recueil et de définition des besoins relatifs l'intégration des applications dans le portail DGAC
- participe au pilotage et validation des études de faisabilité,
- est le garant de la pertinence et de l'opportunité l'intégration des applications dans le portail
- gère les projets et les ressources associées : coût, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité
- met en place et anime l'équipe projet (organisation du travail)
- rédige les cahiers de charges fonctionnels
- pilote et coordonne les différentes phases du projet
- communique sur le projet, gère la conduite du changement et la formation des utilisateurs
- organise la recette fonctionnelle
- conçoit et suit le déploiement

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe et/ou en réseau, déléguer, rendre compte,
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Savoir négocier, proposer des décisions
- Faire preuve de sens relationnel
- Etre intéressé par les nouvelles technologie de l'information

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet,
- Connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics
- Organisation DGAC

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.



Numéro 107491

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOASD Pôle maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOASD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 0169846156 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PEZZETTA, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE PÔLE SSIM/COLLAB/MOASD - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC. Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives ( portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie).

Sous l'autorité du chef de domaine applications collaboratives, le chef de pôle « MOA systèmes distribués » est chargé des tâches suivantes :

Objet principal de la mission

Responsable de la maîtrise d'ouvrage pour l'offre de service des applications transversales et distribuées au profit de l'ensemble des directions

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine applications collaboratives, le chef de pôle « MOA systèmes distribués » est chargé des tâches suivantes :

- Responsable de la maîtrise d'ouvrage pour l'offre de service des applications transversales et distribuées au profit de l'ensemble des directions
- Responsable de l'animation de la maîtrise d'ouvrage (en lien avec les directions métiers),
- Animation des groupes de travail « Applications distribuées » pour la formalisation des actions concernant ces applications,
- Coordination des projets autour de cette offre de service : qualité de service, atteinte des résultats, coût, sécurité, planification
- Assistance aux directions clientes pour la rédaction des demandes d'évolution ou de création de services associés
- Participe à l'élaboration de la communication, en lien avec la le domaine ad-hoc.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- très bonnes connaissances des nouvelles technologies, des architectures de systèmes d'information, des marchés publics et de la communication
- compréhension approfondie des mécanismes de coordination inter-projets (architecture, harmonisation des problématiques MOA)

Savoir-faire :

- maîtrise des techniques de pilotage et gestion de projet,
- travail en équipe (déléguer, rendre compte, coordonner des équipe de projet),
- relationnel : échange avec les interlocuteurs MOA au sein des directions clientes,
- force de proposition dans le cadre des évolutions / modernisations des applications distribuées,
- expérience projet avec des enjeux d'architecture et d'urbanisation du système d'information

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.



Numéro 107492

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOESD
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61 56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MAZZACCO, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF PÔLE MOE syst. distribués - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC. Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives ( portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie). Le pôle «MOE systèmes distribués » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux. A ce titre, il définit l'architecture générale et les composants clés de l'infrastructure du SIGP, et développe et maintient les applications de ce domaine

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du Domaine applications collaboratives, le chef de pôle :

- anime, encadre les personnels de sa division et coordonne le travail à effectuer,
- planifie et gère les projets et les ressources associées :
- respecte, utilise les méthodes, normes, outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires.
- veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire des marchés passés en soutien à ses projets
- garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Piloter un portefeuille de projets, planifier des délais et des ressources
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles

Connaissances :

- Management d'une équipe
- Méthodologie de gestion d'un portefeuille de projets informatiques
- Connaissances solides et élargies des techniques et des technologies de l'information et des bases de sécurité de système informatique. (modèle d'architecture, langages de développements, conception orienté objet, base de données opérationnelles, annuaires LDAP)

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FRISCH, Anne - 01 58 09 43 98 anne.frisch@aviation-civile.gouv.fr CHARPENTIER, Daniel - 01 58 09 48 30/06 14 16 07 09
Remarque :	Ce poste est localisé à ATHIS-MONS. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SSI" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015
Personne remplacée :	RUIZ, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE PÔLE DSAC/SUR/SSI

Contrôle de la sécurité des systèmes d'information de la DGAC

Tâches :

- Définit et met en oeuvre une stratégie de planification des audits à moyen et long termes, concernant les systèmes navigation aérienne et de gestion, fondée sur les risques auxquels sont exposés ces systèmes (RBO).
- Approuve les plans d'actions correctives élaborés suite aux audits et suit leur mise en oeuvre.
- Suit le développement des nouveaux systèmes pour garantir l'évaluation de leurs besoins de sécurité et la réduction des risques auxquels ils sont exposés
- Participe au développement de la politique de sécurité des systèmes d'information de la DGAC
- Organise et pilote le système de management DSAC dans sa mise en oeuvre par le pôle SSI
- Assure l'intérim du chef de pôle en son absence

Profil - Qualification :

Compétences à détenir ou à acquérir :

- Sécurité des systèmes d'information
- Système de management de la qualité
- Gestion budgétaire et contractuelle
- Connaissances informatiques

Savoir faire :

- Principes et conduite d'audits
- Esprit rigoureux et d'analyse
- Sens des relations humaines



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MAZZACCO, Michel - 01.69.845.60.25 michel.mazzacco@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET COLLAB/MOESD - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC.

En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, les outils de gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie, agenda)

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chargé de projet :

- pilote et valide les opérations d'intégration des composants organiques des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux.

Les systèmes couverts regroupent les infrastructures réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'agenda, l'annuaire/gestion identifié/identifiant (Angelique), le portail WEB...

- garantit la réalisation des phases de test d'Intégration (I), de recette fonctionnelle (R), de validation d'ensemble (VAL) et de test en situation (Utilisation Opérationnelle Programmée). Il les fait conduire ou les conduit lui-même dans certains cas,

- élabore et s'assure de la mise en oeuvre des modalités techniques nécessaires pour que la phase aval du déploiement soit maîtrisée de façon sûre,

- pilote l'élaboration des procédures de déploiement en production et suit l'exécution du processus de déploiement qui est pris en charge par le domaine Exploitation du SSIM (DSI) ou par les AIGs dans les centres.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des solutions ;
- Faire preuve de sens relationnel ;
- Capacité rédactionnelle

Connaissances :

- bonne connaissance en informatique technique en environnement Unix/Linux ;
- connaissance des logiques de paquet RPM (en environnement RedHat ou Suse) ;
- connaissance en méthodologie systèmes : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif ;
- pratique de démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de test intensifs, suivi de la non régression des systèmes ;
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde opérationnel NA et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel ;

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.



Numéro 107496

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

### TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MAZZACCO, Michel - 01.69.84.60.25 michel.mazzacco@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de M. SCHINTU

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

#### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

#### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET SSIM/COLLAB/MOESD - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC (applications collaboratives : portail d'entreprise, gestion d'identité, messagerie collaborative, réseaux, systèmes documentaires).

Le pôle «MOE systèmes distribués » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux. A ce titre, il définit l'architecture générale et les composants clés de l'infrastructure du SIGP, et développe et maintient les applications de ce domaine

Tâches :

En coordination avec la MOA GILDA, et sous l'autorité du Chef du pôle «MOE systèmes distribués» , le chargé de projet :

- coordonne l'intégration du projet GILDA de gestion des identités de la DGAC ; il gère les activités de réalisation et d'intégration des éléments de systèmes d'information répondant aux besoins du projet ;
- gère les projets et les ressources associées : phases, jalons, coût, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité ;
- met en place et anime l'équipe projet (organisation du travail) ;
- met en place les outils contractuels requis : rédaction de dossier de consultations des entreprises (CCTP), suivi de marchés et de budget ;
- organise les phases d'intégration et de recettes ;
- coordonne le déploiement avec les sites cibles et les instances d'exploitation ;

Profil - Qualification :

savoir-faire :

- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des solutions
- Faire preuve de sens relationnel

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet informatique (analyse),
- Ingénierie des processus
- Droit des systèmes d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics

Les connaissances en technologie de l'information suivantes sont un plus : annuaire LDAP, urbanisation du SI

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ES Pôle exploitation des serveurs - Athis Mons (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/PROD/ES
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01.69.84.60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr MARTINEAU, Stéphane - 01 61 84 60 84 stephane.martineau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GARCIA, Romain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET PROD/ES - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « Exploitation des Serveurs » est chargé d'installer, mettre en production, administrer les moyens informatiques d'un ou plusieurs sites et de gérer et administrer les systèmes de gestion des données, d'en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, l'administrateur des bases de données a en charge :

- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits PostgreSQL et le dimensionnement des systèmes
- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits Oracle et le dimensionnement des systèmes
- l'installation des serveurs de base de données et de réplication
- l'administration des bases (optimiser les ordres SQL)
- la gestion de la sécurité d'accès et la sauvegarde des données
- le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble de l'infrastructure « base de données du SSIM, l'optimisation et le tuning des bases
- la veille technologique

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe

Connaissances :

- Connaissances et compétences en bases de données PostgreSQL
- Connaissances et compétences approfondies en bases de données Oracle
- connaissance de base SQL SERVER, MySQL( MariaDB) et base NoSQL serait un plus

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet*SSIM/MOD/PPQ
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01.69.84.60.07 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr DALLAS, Véronique - 01.69.84.60.81 veronique.dallas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Modernisation » est chargé d'apporter un support à l'ensemble des domaines du SSIM en assurant la cohérence des systèmes d'information. Conformément aux orientations du schéma directeur des systèmes d'information et des décisions du comité SIGP. Il apporte un support en terme de méthodologie et de respect des standards définis et/ou promus par la DSI tant aux MOA qu'aux MOE.

Le pôle Qualité, Méthode, Portefeuille du domaine Modernisation à la DSI, a pour mission de mettre en oeuvre des outils et méthodes reconnues dans le monde des services informatiques, en les adaptant au contexte de la DGAC et en apportant un appui qualitatif et opérationnels aux projets.

**Tâches :**

Sous l'autorité du chef de Pôle, le chargé de projet a plus particulièrement en charge le volet gestion de portefeuille de programmes et de projets du SIGP.

A ce titre il (elle) est amené(e) à :

- Promouvoir et appliquer le socle méthodologique SMART, élaboré à partir de méthodes de gestion de projets adaptées au contexte de la DGAC,
- Etre force de propositions ou de conseils dans le démarrage d'un nouveau programme ou projet en s'appuyant : sur la structure et les règles de gestion du portefeuille SIGP, sur des éléments d'informations et d'analyse issus de l'outil CSMART, dont il (elle) sera l'administrateur.
- instruire toute nouvelle demande de projets émanant des directions métier, dans le respect du processus de gestion des demandes dont il (elle) sera le gestionnaire.
- mener les revues de portefeuille en comité SI métier du SIGP et participe à la préparation des comités de coordination et comité SIGP, afin de s'assurer de la bonne avancée des projets.
- Animer la communauté des chefs de projets
- Participer à la veille sur les méthodes de gestion de projets ou portefeuille (formation, colloques, forum, etc.) et à leur évolution régulière au sein de la DGAC en corrélation de l'outil.

**Profil - Qualification :**

**Expérience professionnelle :**

Expérience dans l'instruction de demande quel que soit le domaine d'expertise.

A exercé pendant au moins 5 ans, en tant que chef de projet sur petits ou moyens projet, ou comme assistant de chef de projet sur grands projets

Ou a exercé pendant au moins 5 ans, comme manager d'une équipe d'au moins 10 personnes

Connaissances générales des systèmes informatiques

Une certification aux « fondations Prince 2 » serait un plus

**Savoir-faire :**

En management d'équipe : animation et capacité à obtenir des informations

En organisation : gestion de la planification et gestion du temps

En communication : conduite de réunion et capacité à obtenir un consensus.

En rédaction : capacité à rédiger des comptes rendus, notes administratives et guides utilisateurs

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.





Numéro 107513

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé de projet*STAC/SINA/INFO/API
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FAULCON, Thibaut - 01 49 56 82 01 thibaut.faulcon@aviation-civile.gouv.fr ISAMBERT, Nicolas - 01 49 56 82 09 nicolas.isambert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé à BONNEUIL SUR MARNE

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET - STAC/SINA/INFO/API

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques.

Poste placé sous l'autorité du chef de la subdivision Assistance Projets Informatiques et en concertation avec la DSI au sein de la division Systèmes d'information

Tâches :

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues.

Assistance à maîtrise d'oeuvre et/ou maîtrise d'oeuvre en fonction des projets.

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA, ...)

Activités principales :

- Gestion d'enquêtes en ligne pour le compte des départements métiers
- Assistance pour l'administration fonctionnelle des applications métiers
- Réalisation de spécifications générales et participation à la rédaction de spécifications fonctionnelles des applications attendues par les départements techniques du STAC.
- Conception d'applications métiers
- Rédaction de documentations techniques et de guides utilisateurs
- Réalisation de prototypes
- Recette d'applications
- Support et assistance auprès des utilisateurs lors de la mise en oeuvre des applications.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Outils de gestion de contenu (DRUPAL, SPIP, etc.)

Connaissances en spécifications d'applications

Développement d'applications

Base de données

Recette d'une application

Connaissances générales sur la gestion de projet

Savoir-faire :

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédaction et actualisation des documents associés aux logiciels

Contribution à une veille technologique et sécurité

Expérience souhaitée :

Maîtrise d'un langage de programmation, connaissance des architectures web

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

19. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
20. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
21. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
22. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
23. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
24. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
25. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
26. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
27. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/MOD/PPQ
Poste offert aux :	ATTAE - TSEEAC 2ème qualification exigée IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01.69.84.60.07 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr GUYOT, Marc - 01.69.84.60.75 marc.guyot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HALLERMEYER, Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de pôle méthodes qualités portefeuille de projets - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Modernisation » est chargé d'apporter un support à l'ensemble des domaines du SSIM en assurant la cohérence des systèmes d'information. Conformément aux orientations du schéma directeur des systèmes d'information et des décisions du comité SIGP. Il apporte un support en terme de méthodologie et de respect des standards définis et/ou promus par la DSI tant aux MOA qu'aux MOE.

Tâches :

Sous l'autorité du Chef de domaine Modernisation, le chef de pôle est chargé du support aux pilotages des portefeuilles de projets qui lui seront confiés. Il contribue à diffuser et faire partager les bonnes pratiques retenues à la DGAC en matière de méthodes, qualité et gestion de projets et de portefeuilles de projets au sein de la DSI.

A ce titre il apporte un support méthodologique aux chefs de projet des entités de la DSI. Ce support concerne :

- L'aide à la planification et au contrôle des ressources,
- L'aide à la mise en place des outils de pilotage de projets,
- L'aide sur l'usage des bonnes pratiques de pilotage de projets et de gestion des portefeuilles de projet mis en oeuvre à la DSI.

Il apporte un soutien sur les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité.

Il maintient, coordonne et contrôle la mise à jour des référentiels métiers de la DSI (normes, architecture, applications, processus).

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Manager une équipe
- Rigueur
- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources, identifier les risques projet
- Instruire des décisions
- Rédiger

Connaissances :

- Conduite et gestion de projets,
- Outils de gestion de projets
- Architecture des SI
- Technologie de l'information et de la communication
- Pratique de l'anglais (compréhension des ouvrages techniques, des supports, de la presse professionnelle et du langage de la profession)

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

28. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
29. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
30. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
31. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
32. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
33. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
34. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
35. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
36. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*TFFR/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFR/BRIA Pointe à Pitre - BRIA Antilles (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*TFFR/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLONS, Thierry - 0590 48 21 41 thierry.blons@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	JULIEN, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA au SNA/AG BRIA GUADELOUPE

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique

Rédige et transmet les plans de vol et messages associés

Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols

Met à jour le fichier de gestion des plans de vols répétitifs(GENRPL)

Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale

Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...

Assure les inspections de l'aire de manoeuvre

Renseigne le PV journalier

Participe au traitement des statistiques de trafic

Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité

Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)

Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :

Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

-Connaître les règles de fonctionnement de la CA

-Connaître la réglementation de la CA

-Savoir expliquer les procédures

-Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

-Pratiquer l'anglais couramment

-Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

-Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

37. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
38. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
39. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
40. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
41. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
42. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
43. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
44. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
45. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle*SSIM/SIM/ANAIA
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ANAIA Pôle Applications de la NA et ingénierie aéroportuaire (ATHIS MONS)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/SIM/ANAIA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01.69.84.61.08 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de pôle applications de la navigation aérienne et de l'ingénierie aéroportuaire - DSI

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

L'activité du pôle « applications de la navigation aérienne et de l'ingénierie aéroportuaire » doit être développé pour devenir une force de proposition d'informatisation des processus de gestion et de pilotage spécifiques à la navigation aérienne et à l'ingénierie aéroportuaire. A court terme, il doit reprendre en charge la maintenance des applications NEW SPIRIT et GESIMMO liés respectivement à la gestion des études de sécurité et de la DSNA et du patrimoine immobilier gérés par le SNIA.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle :

- anime, encadre les agents qui lui sont rattachés et contribue à leur recrutement,
- planifie et coordonne les activités du pôle,
- met à jour des fiches de poste des agents du pôle et participe à l'élaboration du plan de formation
- suit en couts qualités délais le portefeuille de projets et assure si besoin leur pilotage direct
- fait respecter par ses équipes les méthodes, normes et outils préconisés par le service et contribue à leurs améliorations continues
- veille au suivi de l'exécution technique et budgétaire, des marchés passés en soutien aux projets du pôle
- rédige ou contrôle des documents permettant de cadrer techniquement l'exécution de prestations externalisées en soutien aux missions,
- veille à la qualité des vérifications techniques et à la bonne organisation les vérifications fonctionnelles du patrimoine applicatif du pôle,
- consolide les demandes et prévisions budgétaires relatives aux projets et activités du pôle et rend compte de leur avancement

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles
- Piloter un portefeuille de projets et gérer les risques associées,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Proposer et/ou prendre des décisions

Connaissances :

- Management d'une équipe
- Méthode de gestion d'un portefeuille de projets,
- Technologies de l'information et de la communication
- Bonnes pratiques de gestion de projet, de conception et de réalisation d'applications sécurisées ;
- Marchés publics

A défaut, le candidat devra pour acquérir les compétences manquantes suivre les actions de formations spécifiques



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Chef de division*DSNA/RH/CT/GTSEE
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/RH/CT/GTSEE Division gestion TSEEAC (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/RH/CT/GTSEE
Filière / Métier :	Ressources humaines Cadre ressources humaines
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	RICQ, Sylvain - 01.69.67.67.30 LARTIGUE, Maryse - 01.69.57.67.55
Personne remplacée :	LARTIGUE, Maryse

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division gestion TSEEAC - DSNA/SDRH Département Gestion des Personnels Techniques

Sous l'autorité du chef du département gestion des corps techniques de la NA, est en charge de la gestion statutaire et de la mobilité des agents relevant du corps des TSEEAC et de l'encadrement des personnels de la division.

Tâches :

\*Est responsable du suivi individuel et collectif des TSEEAC

- supervise les procédures d'avancement collectives et la diffusion des notifications,
- assure le suivi des nominations et reclassements,
- supervise la rédaction et la diffusion des arrêtés individuels relatifs aux changements de position des agents,
- supervise la tenue, la mise à jour et la consultation des dossiers individuels des agents,
- est l'interlocuteur des directeurs et chefs de service, des agents, des représentants des personnels sur ces dossiers,
- représente la sous-direction des ressources humaines dans les instances extérieures pour son domaine de compétence.

\*Participe à la préparation et au suivi de la CAP TSEEAC

- assure l'information des services sur le calendrier et les modalités de déroulement de la CAP,
- est responsable du recueil des demandes d'ouverture de postes des services,
- participe aux différents arbitrages relatifs aux ouvertures de postes,
- assure la production et la diffusion des documents de travail et de séance,
- supervise le secrétariat de la CAP,
- est responsable du suivi des résultats de la CAP vis-à-vis des directeurs et chefs de services, des agents et des membres de la CAP dans le respect de la confidentialité

\*Participe aux différents travaux relatifs à la gestion du corps des TSEEAC

- effectue des études sur les dimensionnements, les besoins globaux et la politique d'affectation,
- participe à la préparation des CTP dans son domaine de compétence,
- concourt à la rédaction des textes d'organisation des personnels,
- réalise des études de prospective dans le domaine des ressources humaines.

\*Participe aux différents recrutements dans le corps des TSEEAC.

\*Veille à la bonne gestion des bases de données du personnel et des dossiers administratifs des agents dans le respect des règles administratives et de la confidentialité des données personnelles.

\*Produit et diffuse dans le respect de la confidentialité, des règles juridiques et des circuits administratifs en vigueur, les documents relevant des évolutions statutaires et de la mobilité des TSEEAC, tant collectifs qu'individuels.

Profil - Qualification :

Compétences professionnelles :

- Connaissances du statut général des fonctionnaires et du statut particulier des TSEEAC
- Connaissance de la réglementation s'appliquant aux personnels DGAC
- Connaissance de l'organisation et des missions de la DGAC
- Bases de données de gestion des personnels (SIRH)

- Outils bureautiques courants : Windows, Word, Excel
- Intranet DGAC, Internet

Aptitudes :

- Sens de l'organisation
- Autonomie
- Rigueur
- Discretion
- Capacité de coordination et d'animation de réseaux très variés (état-major, organisations syndicales, directions des services, agents, interlocuteurs externes, etc.)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Inspecteur d'Etudes
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/EXP/IS Subdivision Instruction sol (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur des études*ENAC/FPV/OP/EXP/IS
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIQUER, Thierry - 05.62.17.44.89 thierry.piquer@enac.fr DE BASQUIAT DE MUGRIET, Thierry - 05.62.17.40.13 thierry.de-basquiat@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur des études ENAC/OP/EXP/IS

Inspecteur d'Etudes formations pilotes, français et étrangers, partie ATPL(A) théorique.

Participation à la définition des moyens de production de cet enseignement.

Peut être amené à dispenser des cours en tant qu'enseignant ou enseignant tuteur.

Peut être amené à conduire des projets au profit de la subdivision IS, de la division exploitation ou du département opérations de la DFPV.

Missions d'expertise sur sites ENAC déportés en France et à l'étranger.

Participation à des groupes de travail.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissance de la réglementation applicable aux organismes de formation pilotes (ATO).

Maîtrise des techniques pédagogiques.

Connaissances du domaine TICE.

Expérience de l'encadrement intermédiaire.

Maîtrise de l'environnement logiciels bureautiques.

Savoir faire / savoir être :

Qualités organisationnelles pour gérer des planning complexes.

Adaptabilité et flexibilité requises.

Capacité à intervenir en langue anglaise.

Aptitude au travail en équipe.

Qualités relationnelles pour gérer les échanges avec les stagiaires et les autres composantes de la formation.

Grande réactivité, adaptabilité à des contraintes mouvantes.

Connaissances et expériences souhaitées :

Détenteur d'un ATPL(A) théorique ou d'un CPL(A) théorique ou d'un PPL(A) théorique valide(s) ou périmé(s), ou connaissances significatives des matières enseignées en formation de pilotes.

Titulaire d'un LAPL(A) ou d'un PPL(A) pratique valide ou périmé.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de programme*ENAC/PSI/SAP
Poste offert aux :	IESSA - chef, divisionnaire, principal 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/PSI/SAP Programme systèmes et applications (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*ENAC/PSI/SAP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANIGLIER, Gilles - 05.62.17.43.01 gilles.maniglier@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du programme Systèmes et Applications (PSI/SAP)

Sous l'autorité du chef de pôle, le poste consiste à animer une équipe chargée de la mise en oeuvre des systèmes applicatifs et de leurs interrelations en accord avec le schéma directeur de l'ENAC.

Les principales activités :

Manager au quotidien une équipe de 6 personnes :

- gérer les plannings de présence et de congés,
- suivre les projets, activités et résultats de l'équipe en arbitrant les priorités si nécessaire,
- développer les compétences et la résilience de l'équipe,
- recenser et suivre les formations des membres de l'équipe.

Etre garant de la tenue de la documentation et des procédures.

Assurer l'interface avec les autres programmes de PSI.

Etre garant de la bonne disponibilité des applications sur tous les sites.

Suivre, élaborer et gérer les contrats et marchés publics nécessaires au bon fonctionnement des systèmes et applications gérés par le programme.

Participer à l'équipe d'encadrement du pôle.

En tant que personnel d'encadrement, contribue à l'amélioration continue par la mise en oeuvre des processus qualités ISO de l'école.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- bonne expérience dans la gestion de projets,
- expérience en rédaction de marchés publics,
- expérience dans la rédaction de spécifications, de documents de synthèses et de procédures,
- expérience dans le déploiement et l'exploitation d'applications,
- connaissances en réseau et architecture du SI.

Savoir-faire / Savoir être :

- aptitude à l'encadrement,
- adaptabilité au changement,
- capacité à motiver une équipe par l'exemple,
- avoir un bon relationnel tant en interne qu'avec les utilisateurs.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-Spécialiste exploitation*DSNA/PLAN/SAR/SARSA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/PLAN/SAR/SARSA Entité SARSAT Toulouse (TOULOUSE CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/PLAN/SAR/SARSA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	
Remarque :	Contact : Olivier ROUQUET - chef du département SAR à DSNA/PLAN
Téléphone :	01 58 09 46 01
mail :	olivier.rouquet@aviation-civile.gouv.fr
Poste localisé au sein du CNES à TOULOUSE	
Personne remplacée : VIELLE, Laurent	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION au Centre de Contrôle et de Mission Français (FMCC) COSPAS-SARSAT à TOULOUSE

Sous la responsabilité hiérarchique du chef du FMCC, le spécialiste exploitation participe à la gestion et à l'animation des équipes (opérationnelle et technique) du centre. Il est notamment chargé de la mise en oeuvre de l'exploitation opérationnelle du service.

LA MISSION DU FMCC :

COSPAS-SARSAT est une organisation intergouvernementale fondée en 1982 qui a pour objectif de fournir aux organismes de recherche et de sauvetage, de façon gratuite et non discriminatoire, des alertes de détresses et des données de localisation obtenues à partir de balises émettant un signal sur la fréquence 406MhZ.

Le Centre de Contrôle et de Mission COSPAS-SARSAT Français est l'un des trente centres opérationnels constituant le segment sol de l'organisation COSPAS-SARSAT. Il est en outre centre nodal de l'une des six régions COSPAS-SARSAT, en charge de la coordination de l'action de cinq MCC (Mission Control Centre) de la région « Centrale ».

Exploité conjointement par la Direction des Services de Navigation Aérien (DSNA) et la Direction des Affaires Maritimes (DAM), bénéficiant par ailleurs du support et de l'expertise technique du C.N.E.S. (Centre National d'Etudes Spatiales), le FMCC est responsable de la réception des données issues des balises de détresse 406 MHz et de leur distribution aux centres de recherche et de sauvetages mondiaux via le réseau COSPAS-SARSAT. Cette distribution s'effectue conformément à des procédures internationales et locales, selon des logiques géographiques et nationales.

Tâches :

A ce titre, il est particulièrement en charge de :

1. La partie Opérationnelle

- La supervision du travail effectué par les techniciens d'exploitation de la société sous traitante, qui au titre du marché public pour l'exploitation des données d'alerte COSPAS-SARSAT, assurent la veille opérationnelle au sein du FMCC,
- La représentation de la Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA) et de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) au sein du FMCC,
- La participation, en tant qu'expert opérationnel et adjoint au chef du MCC Nodal de la région Centrale, aux réunions nationales et internationales de l'organisation,
- La supervision des actions entreprises sur le Registre Français des Balises de Détresse (RFBD), notamment le suivi des enregistrements et des évolutions de la base de données.

2. L'entretien des relations

- Le suivi des relations avec les points de contact SAR étrangers, dont la zone de responsabilité est incluse dans la zone de service du FMCC, ainsi qu'avec les partenaires opérationnels nationaux, notamment les points de contact SAR aéronautique, maritimes et terrestres français (CROSS & RCC),
- Le suivi des relations avec les utilisateurs du système COSPAS-SARSAT : particuliers, armements, compagnies aériennes, administrations, industriels et commerciaux.

### 3. Les visites

· La réalisation des visites du FMCC au profit d'un public de cadres et de techniciens du milieu aéronautique, spatial et maritime.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- avoir de bonnes connaissances du contexte opérationnel,
- disposer de notions techniques, notamment en matière de radiocommunication, de réseau, d'informatique opérationnelle et de spatial,
- maîtrise de la langue anglaise,
- qualités rédactionnelles.

Qualités requises :

- bonne capacité d'adaptation,
- capacité de travail en autonomie,
- bonnes qualités relationnelles (représentation, nombreux contacts avec les autorités françaises et étrangères)
- rigueur.

#### REGLES D'AFFECTION DES SPECIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chargé d'affaire*ENAC/FPV/OP/GP
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/GP Division gestion de production (Toulouse) (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaire*ENAC/FPV/OP/GP
Filière / Métier :	Exploitation des aéronefs Chargé d'études et de développement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VERRIER, David - 05 62 17 42 53 DE BASQUIAT DE MUGRIET, Thierry - 05 62 17 40 13

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**Définition :**

Chargé d'Affaires au sein de la division OP/GP du département FPV de l'ENAC

Assister le Chef de division dans l'organisation de l'activité de la division Gestion de Production.

**Tâches :**

**MISSION PRINCIPALE :**

Assurer la planification des formations (cours sol, cours théoriques, cours d'anglais, synergie Contrôleurs/Pilotes, activités en centres ENAC, etc.) et des supports associés.

**ACTIVITES PRINCIPALES :**

Etre responsable et valider la planification des stages et des activités dans le respect des délais et en conformité avec la stratégie de l'école.

Décliner au niveau du plan de charge DFPV les différentes contraintes (internes ENAC et extérieures à l'école) et données d'entrée indispensables à la réalisation de la planification.

Assurer une surveillance étendue sur la planification des formations réalisées dans les centres ENAC  
Faciliter les échanges entre les entités DFPV et avec le département OP sur l'avancée des stages, au travers des indicateurs, des documents de suivi et des réunions.

Dans le cadre du fonctionnement de la division, le chargé d'affaires pourra être appelé à réaliser des activités transverses telles que : la fourniture de la documentation stagiaires et instructeurs, le contrôle des dossiers de fin de formation, saisie des stages sur l'outil HDV.

La division OP/GP, de part sa position au sein de la DFPV, demande à ses agents un forte capacité à savoir coordonner et faciliter la mise en oeuvre des formations dont elle a la responsabilité. Ceci implique par conséquent de bien connaître tous les acteurs de l'ENAC (DFPV, DER, SG, etc.) et d'être un élément coordonnateur au bénéfice de l'ENAC.

**ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Participation aux réunions et aux projets.

Renfort éventuel dans les centres ENAC, en cas de besoin, pour assurer la coordination et la réalisation des formations planifiées dans le plan de charge.

**Profil - Qualification :**

**Savoir :**

- maîtrise des règles concernant la planification des stages proposés par la DFPV,
- maîtrise des outils de gestion et de suivi de stage,
- connaissances approfondies des programmes de formation,
- bonne connaissance de l'environnement aéronautique et de la DFPV,
- bon niveau d'anglais technique (minimum C1).

**Savoir-faire :**

- savoir utiliser les outils bureautiques et logiciels spécifiques.
- maîtrise des outils Excel et Word.
- avoir une bonne qualité rédactionnelle (savoir rédiger des compte-rendus et présentations)
- savoir réaliser des briques logicielles à l'aide du langage Visual Basic for Applications.
- connaître le langage type base de données (ex : MySql) et interface web (type html et php).
- savoir faire du reporting au chef de division OP/GP et du département OP

**Savoir-être :**

- avoir le sens de la rigueur, de l'organisation,
- motivation requise,
- avoir le sens de la précision et de l'écoute,
- être réactif vis-à-vis de l'opérationnel et du temps réel,
- avoir l'esprit d'équipe,
- savoir travailler dans un environnement à connotation aéronautique et à compétence administrative,
- avoir une capacité d'adaptation, et de coordination,
- capacité de négociation et de dialogue,
- sens du service client,
- esprit d'initiative et d'investissement pour faire évoluer les outils et méthodes,
- forte disponibilité exigée,
- mobilité géographique en fonction des besoins de la division.

**Compétences appréciées :** détention d'une licence de pilote (a minima PPL).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2017

ministère de la  
transition  
écologique et  
solidaire



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouv.fr BIOLLEY, Nadine - 0426726841 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
	Personne remplacée : PAULIN-CHENE, Susana

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 31/10/17

Date limite de modification des candidatures : 31/10/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE Domaine SÛRETE - DSAC/CENTRE-EST

Tâches :

Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités). Suivi des plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
  - Participation à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
  - Participation à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
  - Suivi des travaux en cours ou prévus, des incidents de sûreté.
  - Veille à la gestion de la base de données des opérateurs et à la diffusion de la réglementation
  - Participation aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.

Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

